



HAL
open science

Corps et corsets, du milieu du XVIIIe siècle à la fin des années 1820

Laurie Barao

► **To cite this version:**

Laurie Barao. Corps et corsets, du milieu du XVIIIe siècle à la fin des années 1820. Histoire. 2019. dumas-02335125

HAL Id: dumas-02335125

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02335125v1>

Submitted on 28 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

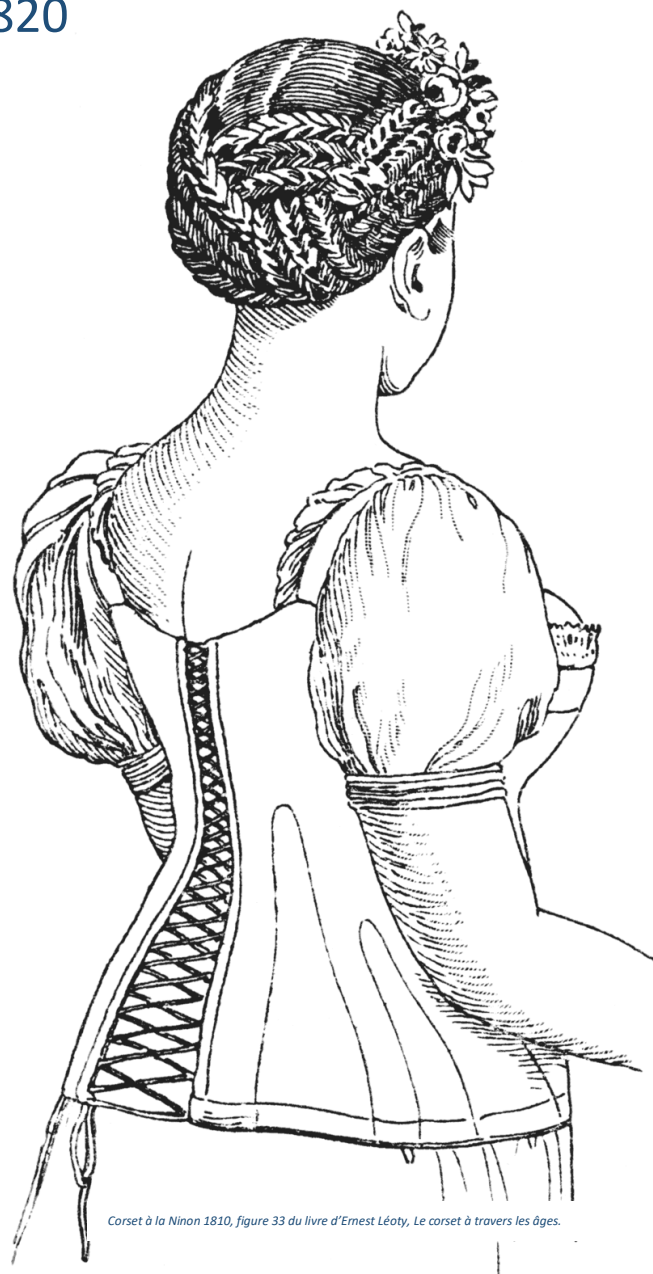
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurie BARAO

Université Lyon 2, master 2 mention Histoire
parcours De la Renaissance aux révolutions
sous la direction de Natacha COQUERY

Corps et corsets

du milieu du XVIIIe siècle
à la fin des années 1820



Année universitaire 2018-2019

Corset à la Ninon 1810, figure 33 du livre d'Ernest Léoty, *Le corset à travers les âges*.

Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres des musées, conservateurs, chercheurs, gestionnaires de bibliothèque, qui m'ont non seulement aidée à enrichir mon corpus de sources mais qui ont également par leurs paroles, leurs critiques et leurs conseils enrichi ma réflexion. Je tiens à remercier spécialement Mme Pascale Gorguet Ballesteros conservateur en chef du patrimoine au Palais Galliera, Mme Jasmine Covelli conservatrice adjointe et responsable du Département scientifique au sein de la direction des Musées de l'Ain, Mme Ghislaine Vallée du Museon Arleten du Museon Arleten ainsi que Mmes Audrey Mathieu et Pascale Le Cacheux du Musée des Tissus de Lyon.

Je remercie très sincèrement ma directrice, Madame Natacha Coquery, pour son soutien, sa disponibilité et son engagement. Sa patience et ses conseils judicieux ont été un élément clé de ce mémoire.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers mes proches pour leur soutien et leurs nombreuses heures de relecture.

ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je soussignée, Barao Laurie (n° 2176493),

Déclare avoir pris connaissance de la charte des examens et notamment du paragraphe spécifique au plagiat. Je suis pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie de document publiés sous quelques formes que ce soit (ouvrages, publications, rapports d'étudiant, entretiens, internet, etc.) constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour produire et écrire ce document.

BARAO Laurie, le 29 mai 2019 à Lyon.

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Partie I - Les mutations de l'usage des corps et corsets au vu du contexte socio-économique	9
A - Les corps baleinés, objets de distinction dans la hiérarchie sociale des apparences	11
B – Le début de l'assouplissement des corps : brouillage social, hausse de la consommation et volonté d'un retour au naturel dans la seconde moitié du XVIIIe siècle	19
C - Les corps et corsets revisités : instruments politiques des régimes postrévolutionnaires – Empire et Restauration	31
Partie II - L'ambiguïté de la perception du vêtement dans les discours médicaux et littéraires	39
A - La remise en cause du corps dans les débats médicaux	40
B - Entre crainte et émerveillement : l'ambiguïté des corps et corsets dans la littérature	49
C - Paroles de femmes sur l'usage des corps et corsets	54
Partie III - Les corps et corsets au centre des relations de pouvoirs entre hommes et femmes.....	60
A – Les corps et corsets dans la construction de l'identité sexuée	62
B - Les vêtements contraignants, signe d'emprise masculine	65
C – Les apports positifs des corps et corsets dans la vie des femmes	73
Conclusion	84
Sources imprimées	87
Bibliographie.....	96
Annexes	102

Abréviation

Inv. : inventorier en
Ill. : illustration

s. n. : sans nom
Pl. : planche

INTRODUCTION

Avant de commencer ma présentation, je précise un point d'ordre étymologique. Il m'a semblé plus pertinent de parler des « corps » car le terme « corset » est trop restrictif ; il ne qualifie pas l'ensemble des vêtements contraignants le buste féminin. J'ai choisi la définition du terme « corps » du *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière : « Corps – se dit [...] des habits, des armes qui servent à couvrir cette partie du corps qui va du cou jusqu'à la ceinture¹ ».

Comme il touche à de nombreux aspects de la vie des hommes, et surtout des femmes, le choix du sujet invite à l'interdisciplinarité. Cela explique la diversité des ouvrages cités dans la bibliographie. En tant que pièce de vêtement, les corps et corsets font partie intégrante de l'histoire de la mode et du vêtement. Les travaux menés au sein des *cultural studies* et *fashion studies* montrent à quel point ce domaine est légitime pour l'étude des sociétés². En tant qu'objets produits, consommés et dessinés, les corps et corsets intègrent, selon les termes de Christopher Breward, l'émergente « histoire du design³ », associée à l'histoire de l'art. Cette approche rend compte de la complexité des considérations sociales, des implications économiques et des problèmes culturels. S'y ajoute l'étude du contexte qui en fait un terrain privilégié pour l'étude des vêtements historiques⁴. Les corps et corsets sont aussi plus que les autres vêtements liés à l'histoire du corps puisqu'ils ont une action sur les formes et touchent à l'intime. Les anthropologues, qui envisagent le corps comme un objet culturel, ont attiré l'attention sur les techniques qui le façonnent. Le corps apparaît comme une construction sociale, enjeu et produit de la socialisation⁵. Il n'est plus uniquement donné par la nature mais sculpté par les techniques et les conditions de vie qui le forment et le déforment. Le corps façonné est celui des femmes, même si je montrerai que les jeunes garçons ont porté les corps un court moment de leur vie. Plus qu'une simple pièce de l'habillement féminin, les corps sont un emblème de la condition féminine. Michelle Perrot expliquait, lors d'une conférence donnée à la bibliothèque de Suresnes, qu'il y a une forte distorsion

¹ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, chez Arnoud et Reinier Leers, 1702, vol. 1, p. 527.

² Emilie Hammen, *La mode comme objet de recherche et de réflexion*, enregistrement audio, Institut français de la mode, 22 février 2017, 1h07min.

³ Christopher Breward, *The culture of fashion*, Manchester, Manchester University Press, 2016, p. 2.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Christine Detrez, *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil, 2002, 257 p.

entre les sources masculines et féminines⁶. Approcher l'histoire des femmes par la mode et le vêtement est un moyen de contourner ce problème. Enfin, l'analyse des corps et corset offre de nouvelles questions à l'histoire du genre et de la sexualité, mais aussi plus largement à la question de l'identité et du désir sexuel⁷. En mettant en avant une taille fine qui accentue la courbe des hanches, ils servent à rendre aisément reconnaissables les dominants et les dominés dans une lecture genrée de la société⁸. Pour cela, les études menées en sociologie sont d'une aide précieuse. Elles ont apporté un regard neuf. L'allure, le corps, les vêtements etc. ont un rôle insoupçonné dans l'existence⁹. Rien n'a vraiment changé depuis le règne de la civilité et de l'étiquette. Tout ce qui touche à l'allure générale d'une personne, sa morphologie, sa façon de se mouvoir, de s'habiller etc., sont autant de clés qui participent à la lecture de l'individu. Les ouvrages de sociologie que j'ai étudiés m'ont fait comprendre comment un vêtement, un accessoire, peuvent intervenir dans la création sociale d'une personne.

Lors de ma première année de master, je me suis surtout intéressée à l'importance de l'apparence, du paraître et de la représentation dans la lecture de la hiérarchie sociale du XVIIIe siècle. J'ai été interpellée par le rôle des règles et des normes qui codifiaient la vie des femmes ainsi que par l'impact physique sur le corps féminin qui leur était associé. Le vêtement et l'apparence sont un devoir dans la vie des femmes, celles de haut rang plus que les autres. Pour Michelle Perrot, la mode s'apparente à une « tyrannie qui s'exerce sur le corps des femmes¹⁰ » à laquelle il faut se soumettre sous peine de déchoir. La beauté est un capital essentiel pour les femmes qui intervient dans les relations et dans les alliances matrimoniales. Je me suis donc interrogée sur les contraintes de l'apparence féminine. Les femmes étaient enserrées des pieds à la tête dans des vêtements qui servaient à les différencier des hommes. L'augmentation du dimorphisme sexuel en matière de vêtement s'accompagne au XVIIIe siècle de nouveaux paradigmes médicaux. La femme cesse d'être considérée comme une version imparfaite de l'homme. La fin du modèle unisexe pousse les érudits à référencer chaque élément qui distingue l'homme et la femme. Ses données, dites naturelles, ont servi à la légitimation des rôles sociaux¹¹. Les femmes sont considérées comme faibles et fragiles. Cependant, les recherches récentes tendent à remettre cette image en question. La vision classique de femmes éternellement mineures et subordonnées aux hommes est nuancée¹². Les travaux montrent l'extension

⁶ Bibliothèques de Suresnes, *Rencontre avec Michelle Perrot, historienne et militante féministe*, 17 juin 2015, 4m05 à 6m : <https://www.youtube.com/watch?v=CXDhwEER4wk>

⁷ Léora Auslander et Sylvie Kande, « Culture matérielle, histoire du genre et des sexualités. L'exemple du vêtement et des textiles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2014, n° 40, p. 171-196.

⁸ Patricia Mercader, « Le genre, la psychanalyse, la « nature » : réflexions à partir du transsexualisme », dans Françoise Héritier (dir.), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Paris, le Pommier, 2010, p. 132-133.

⁹ Jean-François Amadiou, *Le poids des apparences: beauté, amour et gloire*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 12.

¹⁰ Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2001, p. 16.

¹¹ Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 2013, p. 12-14.

¹² Marie-Lise Paoli et Dominique Picco (dir.), *La condition des femmes dans l'Europe du XVIIIe siècle*, Pessac, Centre interdisciplinaire bordelais d'étude des Lumières, 2014, Lumières, n° 24, p. 7.

de représentations de femmes autonomes et actives¹³. La simplification et l'assouplissement des corps et corsets à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle vont dans ce sens.

C'est parce qu'il reste encore aujourd'hui des traces de leur action que l'étude des corps m'a interpellée. Comme l'a écrit Nicole Loraux, « le présent est le plus efficace des moteurs de la pulsion de comprendre¹⁴ ». Aujourd'hui, certains sociologues parlent de « corset moral » ou « corset symbolique » pour désigner l'exigence de minceur qu'impose la société¹⁵. En dehors de l'aspect mental, le retour des gaines et autres sous-vêtements « intelligents », tel que le « *shapewear* », présenté au salon international de la lingerie à Paris en 2012, s'inscrit dans la continuité des corps et corsets. Loin d'être aussi contraignants que leurs aînées, ils renvoient tout de même à une sorte de rabotage des formes afin de répondre à l'exigence d'une taille fine, qui déjà au début de l'époque moderne était un synonyme de beauté et de féminité. Les corps et corsets sont encore présents dans la société actuelle par l'intermédiaire des créateurs de mode qui les ont remis au goût du jour. En les utilisant de manière détournée, ceux-ci se sont attachés à leur faire porter un message. Pour Vivienne Westwood les corps, semblables à ceux du XVIIIe siècle, ont pour but de marquer la différence des sexes. Ceux proposés par Jean-Paul Gaultier soutiennent une femme qui assume sa féminité, comme ce fut le cas pour le corset qu'il créa pour Madonna. Dans les deux cas, le corset renvoie à l'image de ce que doit être une femme.

L'image mentale des corps et corsets de la société actuelle est négative. Que ce soit dans la culture cinématographique ou dans la publicité, ils sont associés à la gêne et à la douleur¹⁶. Cette appréciation est sans doute en partie l'héritage laissé par un grand nombre d'auteurs et de médecins à partir du XVIIIe siècle. Dans l'angoisse d'une dépopulation et d'une dégénération de l'espèce humaine, de nombreux traités médico-pédagogiques ont été rédigés dans le but d'éradiquer l'utilisation d'une enveloppe corporelle rigide. La persistance d'une vision négative a restreint les études sur les corps et corsets. Depuis le tournant des années 2000, les historiens anglo-saxons ont tenté de pallier cette faiblesse : les corps et corsets ne sont pas à envisager seulement par la contrainte qu'ils entraînent¹⁷. À

¹³ Géraldine Ther, *Jeux de rôles et de pouvoirs. La représentation des femmes dans les factums (1770-1789)*, Dijon, Editions Universitaire de Dijon, 2017, p. 363-365.

¹⁴ Nicole Loraux, cité dans Marie-Lise Paoli et Dominique Picco (dir.), *La cause des femmes au XVIIIe siècle*, Pessac, Centre interdisciplinaire bordelais d'étude des Lumières, 2014, Lumières, n° 23, avant-propos.

¹⁵ Hartog Guitté, Marguerite Lavallée et Adriana Fuentes Ponce (dir.), « Le poids de la culture "allégée" au temps de la lipophobie ou la beauté comme un corset symbolique : le cas du Mexique », *Recherches féministes*, 2008, vol. 21, n° 2, p. 29-55.

¹⁶ Publicité Sloggi, « Sloggi Zero Feel, Libérez-vous ! », 2 février 2018, 43sec. <https://www.youtube.com/watch?v=kbDxeuR61vw> ; Gore Verbinski, *Pirates des Caraïbes : La Malédiction du Black Pearl*, Walt Disney Pictures, 2003, 13m50 à 14m30 ; Parlons peu Mais parlons, *La lingerie*, 20 mars 2019, 6m11 : https://www.youtube.com/watch?v=IQaeUswFiQ&feature=share&fbclid=IwAR1opDcplwRetoUn0SMnrEAorXr7oGo6MwBxBDV3ZKo23grEaaKdSLg_66E.

¹⁷ Valerie Steele, *The Corset : A Cultural History*, New Haven, Yale University Press, 2004, 199 p. ; David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculture*, Stroud, History Press, 2006, 384 p.

ma connaissance il n'existe pas d'ouvrage français consacré aux corps et corsets ; beaucoup le mentionnent, notamment à travers l'histoire du costume, mais seulement comme une pièce annexe de la parure féminine. Les corps y sont décrits, parfois leurs contraintes, mais pas toute l'implication sociale qui se cache derrière l'objet. Dans l'historiographie, les corps et corsets ont davantage été étudiés au XIXe siècle.

Les origines du corps sont encore débattues mais il semble avoir été introduit à la cour de France au début du XVIe siècle par l'intermédiaire des cours espagnole et italienne¹⁸. À partir de la Renaissance, le corps adopte une forme triangulaire rigide¹⁹. Dès 1670, il étire le buste en s'allongeant bien en dessous de la taille sur l'arrière et l'avant²⁰. Sa forme générale ne change pas durant le règne de Louis XIV. Dans le dernier quart du XVIIIe siècle, l'assouplissement des parures entraîne une diminution de la rigidité des corps, voire leur abandon partiel durant la période révolutionnaire. Pour la première fois depuis le XIVe siècle, les dames ont adopté des tenues souples et légères. Mais les corps font leur réapparition dès les années 1810 et sont utilisés massivement au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale²¹. C'est pourquoi j'ai choisi de mener mon étude en amont et aval de cette courte période durant laquelle les femmes sont pour la première fois plus libres de leurs mouvements. Elle débute à l'aube de la seconde moitié du XVIIIe siècle, période où commencent à se développer de nouveaux courants idéologiques qui vont progressivement transformer les manières de se vêtir ; elle s'achève en 1829, année de l'invention du dos à poulies qui offre aux femmes la possibilité de se vêtir seule. Au cours de l'enquête, je me suis demandée pourquoi les femmes ont accepté d'endurer la contrainte des corps et corsets. Pour quelle raison ont-elles continué à l'employer alors que de nombreux médecins en proscrivaient l'usage ? Et pourquoi, alors qu'il avait quasiment disparu, il réapparaît de manière si forte en une dizaine d'années ? J'en ai conclu que l'emploi des corps et corsets était une pratique sociale profondément ancrée avec de grandes répercussions sur la vie sociale des femmes.

¹⁸ Sarah Anne Bendall, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courteship and Sexual Desire in Sixteenth- and Seventeenth Century England », *Gender & History*, août 2014, vol. 26, n° 2, p. 199.

¹⁹ François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Flammarion, 1983, p. 182.

²⁰ Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, New York, Parkstone international, 2010, vol. 2, p. 21-22.

²¹ Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin: XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1984, p. 105.

Pour une étude aussi complète que possible, j'ai choisi de diversifier le statut de mes sources²². De nombreux corps et corsets sont encore conservés dans les musées. J'ai rassemblé un corpus de 63 corps et corsets pour l'ensemble de la période considérée, à partir des catalogues d'expositions, des bases de données glanées sur internet ou en contactant directement les musées. Ce fut le cas pour le musée des Tissus de Lyon, le Museon Arlaten d'Arles et le palais Galliera de Paris. Le musée de la Mode ou palais Galliera conserve plus d'une soixantaine de corps et corsets pour le seul XVIIIe siècle ; la conservatrice m'a laissée choisir 16 corps sur l'ensemble. L'iconographie est un autre point d'appui utile ; portés, l'impact des corsets sur le corps féminin est plus visible. Les représentations iconographiques offrent aussi la possibilité d'observer les ornements qui sont ajoutés sur le vêtement. Enfin, j'ai réuni un bon nombre de sources imprimées qui évoquent les corps et corsets. Pour établir le corpus je me suis servie des nombreuses dénominations mentionnant les corps et corsets afin d'opérer une recherche par mots-clés sur la base de données Gallica. Après les avoir sélectionnés, j'ai divisé les ouvrages en trois catégories. Les premières sont ceux qui abordent l'aspect technique du vêtement (manuels de tailleur et de confection). Les deuxièmes sont les traités médico-pédagogiques sur la pratique des corps et corsets. Les troisièmes regroupent les textes littéraires (poèmes, romans, almanachs, etc.). La variété des sources m'a permis de croiser les regards. J'ai pu mettre en évidence le fait que les corps et corsets, au-delà de leur statut de vêtement, éclairent de nombreux aspects de la société. Leur évolution traduit des changements dans les mentalités, les comportements et les pratiques sociales.

Christopher Breward, dans son livre *The Culture of Fashion*, a observé comment la mode, et surtout ses évolutions, peuvent expliquer les changements sociaux d'une période²³. Dans une première partie, je montrerai que l'évolution des corps et corsets est liée au contexte socio-économique dans lequel ils sont insérés. Dans un contexte d'assouplissement général des tenues, ils ont été les témoins d'un brouillage des hiérarchies²⁴. Les processus d'imitation et d'innovation à leur sujet ont été le fruit d'une augmentation de la consommation jusque dans les campagnes, qui a petit à petit répandu la pratique du serrage de la taille²⁵. Après avoir étudié l'évolution physique des objets et mieux cerné leurs compositions et caractéristiques, je présenterai dans une deuxième partie les discours associés à la corsetterie. D'un côté les médecins souhaitent éradiquer cette pratique ; de l'autre celle-ci exerce chez les hommes une forte exaltation qui va jusqu'à les effrayer. J'analyserai également les témoignages

²² Jean-Pierre Lethuillier (dir.), *Des habits et nous : vêtir nos identités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 16 à 22.

²³ Christopher Breward, *The culture of fashion*, op. cit.

²⁴ Abbé Gautier, *Traité contre l'amour des parures et le luxe de l'habit*, Paris, A. M. Lottin l'aîné, 1779 cité dans Catherine Lanoë, *La poudre et le fard. Une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, p. 254.

²⁵ Daniel Roche, *La culture des apparences: une histoire du vêtement, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1990.

féminins que j'ai pu recueillir. Enfin, dans une troisième partie, j'examinerai les corps et corsets sous l'angle plus spécifique des questions de genre. Tout en accentuant le dimorphisme sexuel et l'appartenance à la gente féminine, les corps et corsets attestent d'une relation ambivalente entre les sexes. Marque de domination et forme de pouvoir, les corps et corsets sont au cœur d'une étude de genre.

Partie I - Les mutations de l'usage des corps et corsets au vu du contexte socio-économique

Les années 1750 à 1829 sont une courte période compte tenu de la longévité de l'usage des corps et corsets. Mais au cours de ce laps de temps, ils ont été l'objet d'importantes modifications tant dans leur structure que dans leur consommation. Christopher Breward a montré que dès les années 1350 le vêtement jouait un rôle majeur dans la communication du statut social²⁶. D'abord très rigides, les corps baleinés étaient le privilège de la noblesse ; ils indiquaient le rang. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle d'importants changements économiques et idéologiques ont modifié la pratique des corps et corsets. Une volonté de relâcher les contraintes vestimentaires s'est propagée jusque dans les sphères de l'élite sociale. Les corps rigides ont peu à peu été assouplis. Au même moment, grâce à une augmentation générale de la consommation, les femmes de classes plus modestes ont, elles aussi, pu faire l'acquisition de corps et corsets. La pratique de la taille marquée n'était plus un privilège aristocratique. Un mouvement général de retour à la simplicité et au naturel a grandement modifié l'usage vestimentaire. Qu'il s'agisse des formes ou des couleurs, les garde-robes féminines ont eu tendance à s'uniformiser. Les progrès notables de la teinture apportent une plus grande variété de nuances et de fantaisies dans les tenues²⁷. L'affaiblissement de la hiérarchie sociale des apparences remet en cause l'organisation de la société. L'unification de la pratique des corps et corsets fait partie des changements généraux de la pratique vestimentaire. Elle est un signe parmi d'autres des bouleversements de la fin des années 1780.

Odile Blanc a expliqué que la maîtrise des apparences et des changements vestimentaires à la fin du Moyen Âge marquait l'affirmation du pouvoir des hommes dans la société. La constance dans la tenue des femmes marque leur rôle de subalternes²⁸. Au XVIIIe siècle les femmes s'emparent de ce pouvoir. Elles régissent l'empire de la mode et décident elles-mêmes des changements à apporter dans leur tenue. La mode devient pour les femmes un moyen d'expression et, dans une certaine mesure, d'indépendance. L'évolution des formes des corps et corsets signale une volonté de liberté corporelle. À partir des années 1770 un tournant est pris. De discrètes innovations techniques, commerciales et esthétiques apportent peu à peu plus d'aisance au corps féminin²⁹. Mais cette libération, qui ne coïncide

²⁶ Christopher Breward, *The culture of fashion, op. cit.*, p. 27.

²⁷ François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours...*, op. cit., p. 262.

²⁸ Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1997, p. 216.

²⁹ Valerie Steele, *The Corset : A Cultural History*, New Haven, Yale University Press, 2004, p. 29. L'analyse de mon corpus confirme ce point (cf. « La conquête de la simplicité : évolution physique », p. 29).

pas avec les attentes des régimes postrévolutionnaires du début du XIXe siècle, de l'Empire à la Restauration, est largement reniée.

Au cours de cette partie, j'étudierai les évolutions physiques des corps et corsets ainsi que les modifications liées à leur consommation. Pour cela, je m'appuierai sur l'analyse d'un corpus de 63 corps et corsets conservés dans les réserves des musées. Les datations plus ou moins précises effectuées par les conservateurs rendent possible une analyse chronologique des pièces. J'ai partagé le corpus en trois périodes chronologiques pour mieux saisir les changements. La première période concerne les corps dont les bornes chronologiques sont situées entre 1725 et 1750 (15) ; la deuxième période, entre 1750 et 1780 (31) ; la troisième, entre 1780 et 1835 (16). L'observation est complétée par des sources textuelles qui abordent à la fois la structure des corps et les pratiques de consommation. Dans une première partie, je montrerai que les corps ont joué un rôle notable dans la vie sociale des femmes en tant qu'objet de distinction. Dans une deuxième partie, je présenterai les changements économiques et idéologiques de la seconde moitié du XVIIIe siècle afin de comprendre les transformations qu'ont subi les corps et corsets à la veille du XIXe siècle. Dans une troisième partie, je démontrerai que durant la période révolutionnaire et postrévolutionnaire les corps et corsets peuvent être interprétés comme des outils politiques efficaces. À la fin de cette présentation, j'aurai montré que l'évolution dans la consommation et la pratique des corps et corsets illustre les modifications économiques et sociales de la période.

A - Les corps baleinés, objets de distinction dans la hiérarchie sociale des apparences

La hiérarchie sociale par les apparences est un point fondamental de la période d'Ancien Régime. L'exemple le plus significatif est le système de l'étiquette qui fut à son apogée sous le règne de Louis XIV. Après la mort du roi, la période de la régence entraîne une diminution des contraintes. Vers 1720, la robe « à la française » s'immisce dans le vestiaire féminin. Elle est ouverte sur le corps qui, lui, est dissimulé sous une pièce d'estomac, « un triangle d'étoffe souvent garni de soie façonné ou de dentelles qui masque le corps³⁰ ». Le retour d'un roi sur le trône remet partiellement en place les contraintes. La première moitié du XVIIIe siècle est caractérisée par un buste contraint. Les pièces que j'ai étudiées montrent que la pratique des corps rigides s'est maintenue dans la seconde moitié du siècle. Les corps baleinés en sont une illustration. Pour comprendre leur portée, il est nécessaire de prendre en compte leur composition. Il existe différents types de corps ; chaque élément qui les différencie sert d'indicateur sur la personne qui le porte. L'analyse des éléments constitutifs des corps met en lumière l'importance de leur fonction en tant qu'objet de distinction sociale. Le rôle qui leur est attribué peut expliquer l'acceptation des femmes.

1 - L'apparence, fondement de la hiérarchie sociale

Les études menées en sociologie soulignent à quel point l'apparence physique est un élément décisif de la construction sociale. Deux ouvrages m'ont notamment appris l'importance de la question du paraître et des apparences, *Le corps et ses apparences*³¹ de Michèle Pagès-Delon et *Le poids des apparences* de Jean-François Amadiou³². L'apparence, notion controversée dans l'historiographie, est encore aujourd'hui difficile à appréhender. D'un côté, elle représente la fausseté en travaillant par l'artifice à améliorer la nature. De l'autre, elle est perçue comme un élément de langage qui amène à décrypter une culture³³. Les historiens ont eux aussi commencé à s'emparer de cette notion en envisageant l'apparence comme une construction sociale du corps, largement influencée par la culture et la société environnantes³⁴. Elle sert comme moyen de distinction, de communication et de contrôle

³⁰ François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 264-265.

³¹ Michèle Pagès-Delon et Jean-Michel Berthelot, *Le corps et ses apparences: l'envers du look*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1989, 174 p.

³² Jean-François Amadiou, *Le poids des apparences*, op. cit.

³³ Michèle Pagès-Delon et Jean-Michel Berthelot, *Le corps et ses apparences*, op. cit., préface.

³⁴ Daniel Roche, *La culture des apparences... op. cit.* ; Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie: une histoire du vêtement au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1981, 344 p.

par la mise en place de règles³⁵. Comme l'a observé Isabelle Paresys, à partir de la Renaissance, le paraître devient le symbole d'une minorité dirigeante et, à partir du XVI^e siècle, un intense effort de codification est déployé³⁶. Il s'agit d'une part d'un dressage des corps face aux exigences attendues et d'autre part de maintenir l'ordre en imposant et en faisant respecter l'adéquation entre hiérarchie sociale et hiérarchie du paraître. Dans la pyramide sociale, l'apparence corporelle d'un individu doit permettre à quiconque de se placer dans la hiérarchie et de reconnaître autrui. Les habits, cosmétiques, gestes, postures etc. constituent une somme d'informations qui résument l'identité sociale³⁷. La multiplication des édits somptuaires concernant l'habillement indique que la hiérarchisation est un élément prégnant de la société de l'époque moderne³⁸.

Cette mise en contexte est nécessaire pour comprendre l'importance attribuée à l'emploi des corps et corsets. Le poids considérable des apparences dans la société du temps explique en partie l'acceptation des contraintes physiques. Dans *La civilisation des mœurs*, Norbert Elias met en garde sur les valeurs de la sensibilité. Chaque époque possède ses propres normes et comportements dans lesquels la population puise ses propres valeurs et sensibilités³⁹. Les femmes d'aujourd'hui n'ont pas le même rapport à la douleur que celles des siècles précédents, plus exposées à la souffrance au cours de leurs grossesses, accouchements ou maladies. Elles devaient porter des vêtements contraignants depuis leur plus jeune âge. Les vêtements et accessoires ont exercé des contraintes sur le corps à tel point qu'ils ont été néfastes à la santé. L'illustration de Robert de Launay (voir fascicule figure 1, p. 1) éclaire sur les contraintes physiques du corps féminin. La coiffure peut atteindre des dimensions dont le poids et l'ampleur compliquent les déplacements. Le maquillage est élaboré à partir de matériaux toxiques tels que le plomb et le mercure. L'ampleur des jupes et paniers rend les déplacements malaisés. Quant aux chaussures, elles ne sont pas dissociées et sont dotées de talons de 10 à 12 cm sous le règne de Louis XVI pour allonger la silhouette⁴⁰. Elles cambrent le dos, creusent les reins, plient les os et les chairs, ce qui provoque des douleurs et de nombreux désagréments tels que les cors, tumeurs, entorses ou foulures. Mais parmi toutes ces contraintes, le port des corps et corsets est la pratique la plus immuable dans le temps. Pour prendre conscience de leur impact physique, l'exhumation du squelette de la princesse Dorothea Sabina de Nurembers, âgée de 22 ans à sa mort en 1598, est signifiante. Son tour

³⁵ Michèle Pagès-Delon et Jean-Michel Berthelot, *Le corps et ses apparences...*, op. cit., p. 7 et 140.

³⁶ Isabelle Paresys, « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », *Apparence(s)*, 7 février 2012, n° 4.

³⁷ Michèle Pagès-Delon et Jean-Michel Berthelot, *Le corps et ses apparences*, op. cit., préface.

³⁸ Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, op. cit., p. 31.

³⁹ Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 86-90.

⁴⁰ Aurore Pierre, « Du pourpoint au justaucorps. La silhouette masculine aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous : une histoire indiscrète de la silhouette*, Paris, Les arts décoratifs, 2013, p. 104.

de taille était de 50,8 cm et son tour de poitrine de 71 cm, ce qui prouve qu'elle a subi l'usage de corps baleinés tout au long de sa vie⁴¹. Pour donner un élément de comparaison, même si les corps ont évolué, les normes moyennes aujourd'hui en France sont respectivement de 80 cm et 93,7 cm.

L'apparence est plus cruciale pour les femmes que pour les hommes. Elle est un des seuls moyens d'expression et d'existence sociale⁴². Pour la plupart des femmes, suivre la mode est un devoir⁴³ ; soumis aux regards des autres, le paraître et l'apparence sont la preuve d'une appartenance à la communauté⁴⁴. En Angleterre, l'importance du vêtir est telle que les vêtements et textiles occupent la deuxième place dans les dépenses des ménages, juste après la nourriture⁴⁵. À la cour, les femmes et la splendeur de leur parure sont au cœur d'une mise en scène de la puissance monarchique⁴⁶. Dans la lecture de la hiérarchie sociale, les corps et corsets sont un parfait exemple de signe de distinction. Dans la vie quotidienne, ils ont été adaptés au rang, à l'état et à la condition des femmes. Leurs modifications éclairent à la fois l'évolution des critères esthétiques et celle des sensibilités et des mœurs. La raideur et la contrainte représentent un bon indice de lecture sociale tout comme les couleurs et la préciosité des tissus et ornements. Les couleurs vives des étoffes sont un signe de richesse car les recettes locales de teinture, à base d'écorce, de fleurs ou d'insectes, sont pauvres ; peu efficaces, elles ne permettent d'obtenir que des couleurs écruées⁴⁷. Leur quantité et qualité sont un signe supplémentaire d'aisance. Georges Vigarello a mis en lumière l'adéquation entre la silhouette construite par un vêtement, la robe, et le statut de la femme qui la porte à une époque donnée⁴⁸. Mais plus intimement la silhouette est modelée par les pièces qui se trouvent sous l'habit visible. Les corps et corsets sont la charpente de la tenue. Les vêtements de dessus viennent s'accrocher sur la toile qui les compose. Pour cela, leur élaboration doit être robuste. Je vais donc maintenant aborder les aspects techniques du vêtement.

⁴¹ Axel Mouliner et Sophie Vesin, « Dessous féminins et soumission du corps au XVIIe siècle », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous...*, op. cit., p. 57.

⁴² Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2015, p. 7.

⁴³ *Ibid.*, p. 34.

⁴⁴ Odile Blanc, *Parades et parures...* op. cit., p. 228.

⁴⁵ Christopher Breward, *The culture of fashion*, op. cit., p. 136.

⁴⁶ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 88.

⁴⁷ Jean-Pierre Lethuillier (dir.), *Des habits et nous...* op. cit., p. 97.

⁴⁸ Georges Vigarello, *La robe, une histoire culturelle*, enregistrement audio, Institut français de la mode, 28 novembre 2017, 1h28min.

2 - Composition et conception des corps et corsets

Les corps sont élaborés à partir de toile raide qui, en plus d'être étroitement construite, est consolidée par l'incorporation d'un baleinage plus ou moins dense. Plus le corps est rigidifié plus il maintient et modèle le corps de la femme. Le nombre de baleines peut être considérable. Le corps AC337 77-12-51 (voir fascicule figure 2, p. 1) est composé de 162 baleines. Celles-ci sont généralement composées en fanons de baleine ou de baguettes de bois placées entre deux couches de tissus (voir corps inv. 1964.43.1, fascicule figure 3, p. 2). L'architecture du vêtement est renforcée par la présence d'un busc, une pièce de bois, de métal ou de baleine, placé sur le devant du corps et qui peut descendre très bas (voir illustration des buscs, fascicule figures 4 et 5, p. 3). Le port du corps n'est pas seulement un façonnage de la silhouette. Il influe sur l'ensemble des mouvements. Sa raideur impose une démarche dont la maîtrise constitue, en soi, un indice de distinction. Déjà à la fin du Moyen Âge, l'iconographie mettait en contraste les habits des aristocrates et ceux des travailleurs. La représentation de ces derniers expose l'aspect d'une vie de labeur⁴⁹. Le regard porté sur les personnages nobles est tout autre. Les somptueux vêtements révèlent la hauteur du rang. Le corps a d'abord été une pièce emblématique des classes nobles. Pièce du vestiaire très contraignante physiquement, il devait mettre en exergue un nouvel idéal de rigueur aristocratique⁵⁰. La présentation de l'établissement des dames de Saint-Cyr, ouvert aux jeunes demoiselles nobles, stipule un changement de « corps de jupe au moins tous les ans, & plus souvent s'il en est besoin pour conserver leur tailles⁵¹ ». Cette rigueur, qui traduit l'oisiveté nobiliaire ainsi que la supériorité vis-à-vis des classes laborieuses, est matérialisée par la rigidité et la somptuosité du vêtement. Le corps PR 995.16.1 (doré) est l'un des plus vieux de mon corpus (fascicule figure 6, p. 4). La finesse et la minutie employés dans la confection de cette pièce peut surprendre pour un habit de dessous. Sa préciosité, la qualité des tissus et ornements indiquent qu'il appartenait à une dame noble. Le fait qu'il s'agit d'un corps à baleines, ce que l'on peut deviner grâce aux rainures du tissu, renforce la présomption. Le corps 1973.66.1, conservé au palais Galliera, date à peu près de la même période (fascicule figure 7, p. 4). Les tissus en soie et taffetas liserés brochés sont magnifiés par une dentelle et passementerie en fil d'argent. L'étoffe en elle-même éclaire sur la richesse de sa propriétaire. Le dos, très baleiné, monte haut, ce qui emprisonne le dos, tandis que le devant est renforcé par un épais busc. Il dispose d'un seul laçage au niveau du dos. Le seul élément de confort est la présence d'épaulettes réglables (voir les figures p. 4 et 5). Les corps représentés p. 6 ont été portés,

⁴⁹ Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 50-51.

⁵⁰ Georges Vigarello, *Le corps redressé: histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, 1978, 399 p.

⁵¹ Jean-Batiste-René Robinet, « Dames de Saint-Cyr », dans *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique; ou Bibliotheque de l'homme-d'état et du citoyen*, Londres, Libraires associé, 1777, vol. 12, p. 233-238.

d'après les estimations des conservateurs, une dizaine d'années plus tard. Le corps Inv. 2002.0.36 (figure 8) dispose d'épaulettes rigides liées au reste de l'habit. Les bras et les épaules ont une place définie, ce qui entrave les mouvements ; la hauteur de l'arrière montre à quel point le dos pouvait être enclavé. La contrainte est renforcée par un système de laçage placé uniquement dans le dos et par une pointe rigidifiée par la présence d'un busc qui descend très bas sur le devant. À l'inverse le corps Inv. MT. 27761 (figure 9) possède deux systèmes de laçages dont un placé à l'avant. Le busc, même s'il est présent, ne part pas en pointe sur l'avant. Ce corps dispose lui aussi d'un système d'épaulettes réglables. Comparé au corps Inv. 2002.0.36, la taille est plus ample. Il apporte ainsi plus d'aisance à celle qui le porte.

3 - Les corps et corsets, outils d'une lecture sociale

Il existe différents types de corps qui s'adaptent au rang et à l'état. Deux ouvrages en témoignent ; les sept planches de *l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*⁵² consacrées à la présentation des corps, et le chapitre « Le tailleur de corps de femmes et enfants » dans *l'Art du tailleur* de François-Alexandre-Pierre de Garsault⁵³. Les planches XXI et XXIII de *l'Encyclopédie*, comme la planche XII du manuel de Garsault, révèlent une différenciation des corps en fonction de leur forme et de leur raideur (voir fascicule figures 10, 11, 12, p. 7). Il existe des corps baleinés (pl. XII, n°2), demi-baleinés (pl. XII n°3), fermés « dont les devants tiennent ensemble⁵⁴ » (pl. XXI, fig. 1, 2, 5 et 6), ouverts dont les deux devants sont séparés (pl. XXI, fig. 9 et 10), « à la française » (pl. XXI, fig. 5, 6, 7 et 8) et plus large, « à l'anglaise » (pl. XXI, fig. 3, 4, 9 et 10). À cela s'ajoute une différenciation des corps en fonction de l'occasion, visible sur la planche XXIII de *l'Encyclopédie des Arts et Métiers*. Il existe ainsi des corps conçus pour l'équitation (pl. XXIII, fig. 2), pour les femmes enceintes (pl. XXIII, fig. 3) ainsi que pour les jeunes filles et garçons (pl. XXIII, fig. 5 et 6). Les courtisanes ont l'obligation de porter le grand habit lors de la présentation officielle à la cour. Celui-ci est caractérisé par un grand corps de cour (pl. XXIII, fig. 1), un vaste panier et une longue traîne. L'ensemble intensifie la sexualisation de la silhouette féminine en exagérant la largeur des hanches qui contraste avec la fine taille produite par le corps. Ce dernier est très baleiné et plus serré que les autres corps, notamment au tour de taille (voir le portrait de la marquise de Balestat, fascicule figure 13, p. 8). Les contraintes et

⁵² Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Arts de l'habillement, recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, Barcelone, reprod. Inter-livres, 1987 (1^{er} éd. 1751-1780), vol. 1, 106 p.

⁵³ François-Alexandre-Pierre de Garsault, *Art du tailleur : contenant le tailleur d'habits d'hommes, les culottes de peau, le tailleur de corps de femmes & enfants, la couturière & la marchande de modes*, Paris, Delatour, 1769, p. 38-47.

⁵⁴ *Ibid.*, p.40.

efforts physiques qu'il entraîne sont tels que les femmes qui avaient dépassé le troisième mois de grossesse étaient dispensées de le porter⁵⁵. Son large décolleté est prolongé par des épaulettes qui envoient les épaules en arrière⁵⁶. Il impose une démarche lente et empêche toute spontanéité. Ce corps est systématiquement lacé dans le dos ce qui implique l'intervention d'une tierce personne pour s'habiller. Le grand habit est de plus en plus perçu comme une tenue archaïque, même au sein de la cour. Son inconfort est tel que les femmes le délaissent pour la robe « à la française ». À partir de 1783, le roi autorise les dames à revêtir ce type de robe lors des déplacements aux châteaux de Marly et de Fontainebleau⁵⁷. Il n'empêche que le port du grand corps, aussi contraignant qu'il soit, reste un privilège. D'après les écrits de Madame de Genlis, la femme de chambre de la reine et celle de la dauphine ont l'interdiction de porter un grand corps dans leur grand habit. Du fait de leur rang subalterne, elles doivent se contenter de porter un mantelet – corset plus léger⁵⁸.

Outre sa structure, le corps contient de multiples détails qui servent d'indicateurs à la lecture sociale. Il existe différents types de laçage, par exemple « à la duchesse » – « espèce de galon fil & soie d'un demi-pouce de large⁵⁹ » – ou « à la paresseuse » – système où un seul lacet peut être tiré à l'arrière au niveau de la taille. La forme du décolleté est une autre distinction ; il est carré pour la ville et ovale pour le grand habit⁶⁰. Selon Aileen Ribeiro, il est également représentatif de la classe sociale des femmes⁶¹. La couleur du lacet peut, dans certains cas, avoir son interprétation. Dans la nouvelle « Clotilde et Enguerrand », parue dans le journal *La foudre* en 1821, le changement de la couleur du lacet de Clotilde marque son changement d'état⁶². Elle remplace son lacet bleu, offert par l'amant, par un lacet noir symbolisant le deuil lors de la disparition d'Enguerrand. Dans la littérature, le bouquet de fleurs placé dans le décolleté annonce une relation entre un homme et une femme. Dans certaines peintures, le port de bouquets dans le corsage d'une femme ou d'une jeune fille symbolise une forme de

⁵⁵ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 104.

⁵⁶ Pascale Gorguet-Ballesteros, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *Apparence(s)*, 9 août 2015, n° 6 ; Frédérique Leferme-Falguières, « Corps modelé, corps contraint : Les courtisanes et les normes du paraître à Versailles », dans Bruno Laurioux, Catherine Lanoë et Mathieu Da Vinha (dir.), *Cultures de cour, cultures du corps: XIVe-XVIIIe siècle*, Paris, Presses de l'université Paris - Sorbonne, 2011, p. 19.

⁵⁷ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 112-114.

⁵⁸ Madeleine Delpierre, *Se vêtir au XVIIIe siècle*, Paris, Adam Biro, 1996, p. 121.

⁵⁹ François-Alexandre-Pierre de Garsault, *Art du tailleur...*, op. cit., p. 38.

⁶⁰ Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, op. cit., p. 40.

⁶¹ Aileen Ribeiro, *Dress in Eighteenth-Century Europe 1715-1789*, Londres, B. T. Batsford, 1984, cité dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous: une histoire indiscrette de la silhouette*, op. cit., p. 116.

⁶² Anne Théodore, « Clotilde et Enguerrand », *La Foudre : journal de la littérature, des spectacles et des arts*, Paris, Au bureau, 1821, p. 59-61.

possession masculine. Dans le portrait de Mathilde de Casiny de 1738 (fascicule figure 14, p. 8), deux éléments concordent dans l'interprétation du tableau. L'envol de l'oiseau est une métamorphose courante de la défloration féminine. Avec le bouquet de fleurs qui marque la possession d'un homme sur une femme, le portrait peut renvoyer à un mariage proche de la jeune fille alors âgée de 14 ans. Le port semble être réservé aux jeunes femmes. À l'approche de ses trente ans, la reine Marie-Antoinette refuse de porter les bouquets placés dans ses tenues par la marchande de mode Rose Bertin⁶³. L'assemblage des fleurs qui composent les bouquets, leur taille et leur composition obéissent à une codification précise⁶⁴. Tous ces petits signes distinctifs sont directement associés aux corps et corssets. Ils n'entrent pas dans leur composition au sens strict du terme mais viennent s'y ajouter. Chaque détail éclaire le statut de la porteuse.

La pratique des corps est tellement incrustée dans les mœurs que son usage est suivi en toutes circonstances. L'élément le plus emblématique de cette constance est l'existence de corps spéciaux pour la grossesse et l'allaitement. Mon corpus en contient quatre. Les femmes sont alors réduites à la maternité, leur « destination propre », leur « état » d'après Rousseau⁶⁵. Elles enchaînent les grossesses. Malgré leur état, elles restent assujetties aux normes morales qui leur imposent la rigueur. Pour les femmes enceintes, il existe donc des corps spéciaux. Comme en témoigne le corps inv. Gal 1920.1.186 (fascicule figure 15, p. 9), les corps de grossesse sont dotés d'un système de laçage sur les côtés qui permettent de relâcher la pression sur le ventre. L'élargissement du laçage suit le développement du fœtus. Hormis ce détail, le corps de grossesse est remarquablement identique aux autres corps baleinés. Son utilisation peut expliquer le nombre important de fausses couches qui sévirent surtout au sein de la noblesse⁶⁶. Dans cette logique maternelle, des corps ont été spécialement conçus pour l'allaitement. Comme le montre le corps Inv. UF 70.52.3 (fascicule figure 16, p. 10), deux systèmes d'ouverture ont été conçus devant chaque sein. L'existence de ces corps pose question. Lors de naissances, dans de nombreuses familles, les enfants sont placés chez une nourrice. Après la parution de *l'Emile*, la comtesse de Genlis explique que les femmes n'allaitent leurs enfants que pour montrer qu'elles ont lu Rousseau⁶⁷. Deux éléments peuvent expliquer l'usage de ces corps. Soit ils correspondent au développement social du port du corps qui amène les femmes de classes inférieures à l'utiliser, soit ils sont utilisés en tant que message par des femmes aisées afin d'indiquer leur niveau de culture.

⁶³ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 45.

⁶⁴ Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté: abécédaire des pratiques vestimentaires en France de 1780 à 1800*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989, p. 34.

⁶⁵ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, op. cit., p. 162.

⁶⁶ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 76.

⁶⁷ Anne-Cécile Moheng, « Corps à baleines et paniers. La mécanique du maintien au XVIIIe siècle », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous...*, op. cit., p. 111.

Au sein de la société lettrée, il existe à l'époque une adéquation entre l'être intérieur et le paraître extérieur. Les apparences corporelles sont le reflet des qualités de l'âme et peu à peu, le corps est devenu essentiel dans la construction visuelle des qualités féminines idéales⁶⁸. Plusieurs textes attestent que la hiérarchie vestimentaire est clairement identifiée par les contemporains. Dans ses *Nouveaux contes moraux* (1765), Jean-François Marmontel met en scène un père qui réprimande sa fille séduite par un noble : « Du linge uni, un simple corset, un jupon blanc, voilà les vêtements de ton état⁶⁹. » Inversement, dans *Les soirées liégeoises* (1778), une jeune noble « prit un simple corset, un tablier blanc, une coëffure sans fontanges⁷⁰ » afin de se faire prendre pour une paysanne. Dans le texte du *Bulletin de la Société des Amis du Vieil Arles* présenté dans le livre de Nicole Pellegrin, la hiérarchisation de la société par le marquage de la taille va au-delà du clivage entre noble et paysanne. Pour l'auteur, la distinction s'effectue selon différents ordres. Les femmes de classe aisée sont divisées en deux ordres et portent un corset qui « dessine parfaitement » les formes du corps. « Les jeunes filles et à prétention », comme les filles d'artisans portent un corset à fleurs. Tandis que « les femmes du peuple sont partagées en deux classes par leur habillement et par leur facultés. [...] Celles du dernier rang, qui renferme les paysannes et les filles de service, offrent rarement une parure riche et recherchée : [elles portent un] mince corset qui accuse bien la taille et toutes les formes qu'il couvre, [et] qui laisse les côtés à découvert en se rétrécissant beaucoup sur les reins⁷¹. »

Le corps baleiné est à l'origine une pièce de vêtement représentative de l'élite sociale. En travaillant sur les chairs il modèle la physionomie et les mouvements de la femme. Le modelage corporel et tous les détails qui façonnent le corps baleiné étaient des éléments essentiels de distinction. Les contraintes physiques imposées par un baleinage dense, un busc comprimant le ventre et un dos enclavé par la rigidité d'épaulettes fixes étaient une condition de reconnaissance sociale. Au cours de la seconde moitié du siècle, plusieurs phénomènes vont conjointement contribuer à une modification des silhouettes féminines. La remise en cause des normes de civilité permet aux femmes de l'aristocratie un assouplissement de leur buste tandis que l'augmentation de la consommation chez les classes laborieuses rend possible l'achat de pièces vestimentaires plus variées qui entraîne le brouillage des

⁶⁸ Isabelle Paresys, « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », *op. cit.*, p. 15 ; Sarah Anne Bendall, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courtship and Sexual Desire... », *op. cit.*, p. 200.

⁶⁹ Jean-François Marmontel, « Laurette », dans *Nouveaux contes moraux*, par M. Marmontel, Paris, chez J. Merlin, 1765, p. 1-98.

⁷⁰ *Les soirées liégeoises ou Les délices du sentiment*, Liège, Lemarié, 1778, vol. 2, p. 35.

⁷¹ « Bulletin de la Société des Amis du Vieil Arles », octobre 1905, p. 82 à 85, cité dans Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté*, *op. cit.*, p. 21 à 22.

conditions sociales. Avec les mouvements sociaux de la fin du siècle les apparences tendent à s'uniformiser.

B – Le début de l'assouplissement des corps dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : brouillage social, hausse de la consommation et volonté d'un retour au naturel

Au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, plusieurs phénomènes ont contribué à transformer le modelage des silhouettes féminines. Le premier est un facteur économique. Les études menées sur l'Angleterre ont souligné le changement d'habitude de consommation vestimentaire dans l'ensemble de la population. Même les plus pauvres travailleuses achètent davantage en matière de vêtements⁷². L'augmentation de la consommation a donné aux femmes de classes sociales inférieures la possibilité d'enrichir leur garde-robe, ce qu'elles ont fait tout en essayant d'imiter les habitudes des classes sociales supérieures. Leur buste a eu tendance à être rigidifié. Le deuxième facteur est d'ordre culturel. Différents mouvements idéologiques vantent le retour à une apparence plus naturelle. Dans cette nouvelle vision, les prisons de baleines sont des vêtements à proscrire. Les corps ne disparaissent pas mais sont modifiés. Assouplis, ils commencent à être façonnés en fonction des formes naturelles du corps. Les évolutions dans la composition des corps au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle révèlent comment ce vêtement est façonné par les changements sociaux de la période.

1 - L'augmentation de la consommation vestimentaire et du brouillage social

Dans la seconde moitié du siècle une augmentation générale de la consommation participe à une plus grande confusion des rangs. Ce phénomène a eu une si forte importance que les historiens ont développé la notion de « *consumer revolution* » afin de qualifier la transformation des habitudes et des styles de vies. La hiérarchie sociale n'est alors plus basée sur la seule naissance mais sur la capacité à consommer⁷³. Selon Daniel Roche, deux modifications majeures ont transformé les comportements et entraîné un vaste mouvement de brouillage des apparences. La première est la révolution du linge, la seconde est l'accélération de la consommation vestimentaire⁷⁴. Le secteur de l'habillement est le témoin privilégié d'une nouvelle culture de consommation⁷⁵. Pour décrire l'omniprésence de la mode

⁷² Christopher Breward, *The culture of fashion, op. cit.*, p. 136.

⁷³ *Ibid.*, p. 110.

⁷⁴ Postface de Daniel Roche dans Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté, op. cit.*, p. 194-195.

⁷⁵ Carlo Marco Belfanti, *Histoire culturelle de la mode*, Paris, Institut français de la mode, 2004, p. 114.

et de la consommation vestimentaire, Marco Belfanti évoque « la virulence d'une épidémie⁷⁶. » La propagation de la mode s'effectue du haut de la société vers le bas. En s'enrichissant, les ménages populaires et moyens ont eu tendance à imiter les vestiaires des classes supérieures. Du fait de leur nécessaire mobilité, liée à leur travail, les femmes actives étaient dans l'incapacité de revêtir les corps baleinés utilisés par les aristocrates. Elles ont recouru à divers stratagèmes pour faire coïncider le port du corps et leur vie de labeur. Les innovations dont elles font preuve reflètent un engouement pour la pratique de la taille marquée. L'uniformisation des tailles est un élément du brouillage social repéré par les contemporains. La taille fine ne caractérise plus uniquement la noblesse. Les femmes de milieux plus modestes se sont emparées du privilège nobiliaire. Ce phénomène peut être envisagé comme le début de revendications égalitaires.

La diffusion des modèles de consommation entre imitation et innovation

Les tableaux tirés du livre *La culture des apparences : une histoire de vêtement* de Daniel Roche illustre l'augmentation de la consommation au XVIIIe siècle⁷⁷. L'ensemble du vestiaire féminin augmente et ce, quelle que soit la classe sociale.

	Noblesses	Domesticités	Salariats	Artisanats et boutiques	Offices et talents
Jupe, jupon	100	100	89	89	93
Robe	16	-	-	2	5
Manteau	91	90	87	90	93
Tablier	46	65	57	70	31
Palatine	3	-	-	-	-
Souliers	16	25	19	20	16
Corps	53	45	41	50	38

Composition des garde-robes féminines vers 1700
Daniel Roche, *La culture des apparences*, 1990, p. 123.

	Noblesses	Domesticités	Salariats	Artisanats et boutiques	Talents
Jupe, jupon	100	95	94	100	100
Robe	100	100	53	90	100
Tablier	100	62	88	55	39
Pelisse	2	11	-	19	39
Mantelet	55	85	58	82	85
Soulier	76	60	56	66	68
Corset	81	60	50	66	65

Composition des garde-robes féminines vers 1789
Daniel Roche, *La culture des apparences*, 1990, p. 135.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 71.

⁷⁷ Daniel Roche, *La culture des apparences: une histoire du vêtement*, *op. cit.*, p. 123 et 135.

Des éléments comme l'accélération de la production, du transport et de la communication ont contribué à une hausse de la consommation⁷⁸. L'augmentation de la diffusion des biens a donné naissance à une nouvelle culture matérielle. La volonté de participer aux enjeux de la possession et du paraître ne concerne plus seulement les élites mais aussi les classes moyennes, voire inférieures⁷⁹. Acquérir des possessions peut être une forme d'échappatoire et de définition individuelle⁸⁰. Cela a permis à une part croissante de la population de ne plus envisager l'habit comme un vêtement de nécessité et d'investir dans les frais de parure, ce qui a, à son tour, contribué à l'accélération de la propagation des phénomènes de mode. Les sociologues ont mis en évidence le besoin des classes inférieures d'imiter les classes sociales plus élevées. Un objet d'abord réservé à l'élite, le cors en France, les nuisettes en Russie ou les chaussures en Chine par exemple, se démocratise et pénètre toutes les couches sociales. Le littéraire français Antoine Caillot (1759-1839) illustre les étapes de la transmission :

Plus on s'éloignait de la révolution, plus le luxe, tout en s'éloignant de celui de l'ancien régime, augmentait. Les femmes, comme si elles eussent rougi d'être Françaises, ne portaient plus, il est vrai, de robes à l'anglaise ou à la polonaise, mais des vêtements juifs, grecs, égyptien ou même turcs. [...]

Ce faste des grandes dames de l'empire était imité par les bourgeoises qui avaient des maris riches [...], et celles-ci avaient à leur tour pour imitatrices les femmes des classes inférieures : c'était ainsi que le luxe, en se modifiant, se répandait dans toutes les conditions, au grand préjudice des époux et des bonnes mœurs. [...]

A l'exception des femmes de la campagne, celles des provinces sont presque toutes vêtues comme les femmes de la capitale. [...] Les villageoises n'ont pas été en arrière des citadines, si ce n'est dans quelques provinces, comme en Auvergne, où elles ont conservé une partie de leur ancien costume. Voyez les jeunes paysannes des environs de Paris : quelle différence de leur manière de se vêtir et de se parer, à celle qui était en vigueur il y a vingt-cinq ans dans leur village⁸¹ !

D'après A. Caillot, les habitudes vestimentaires se sont donc répandues jusque dans les campagnes. D'autres témoignages concordent avec son point de vue. À travers quatre tomes, Grasset Saint-Sauveur a illustré un homme et une femme venant de différents continents, Asie, Afrique, Amérique et Europe. Chaque estampe correspond à ce qu'il interprète comme un standard. Dans le fascicule est représenté le modèle d'une « Jardinière Française » (figure 17, p. 10). La taille est marquée sous le tablier, ce qui laisse suspecter la présence d'un cors ou corset sous les vêtements d'une femme

⁷⁸ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 17.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 19 ; Natacha Coquery, « La diffusion du luxe à la fin de l'Ancien Régime : Les boutiquiers parisiens entre la cour et la ville » dans Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros (dir.), *Fastes de cour et cérémonies royales: le costume de cour en Europe, 1650-1800*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2009, p. 218.

⁸⁰ Christopher Breward, *The culture of fashion*, op. cit., p. 132.

⁸¹ Antoine Caillot, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français. Tome 2, depuis les plus hautes conditions jusqu'aux classes inférieures de la société, pendant le règne de Louis XVI, sous le Directoire exécutif, sous Napoléon Bonaparte, et jusqu'à nos jours*, Paris, Dauvin, 1827, t. 2, p. 126-127.

modeste. Plus concrètement, le corps inv. MT32986 conservé au musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon (fascicule figure 19, p. 11) est la preuve que des femmes des classes moins aisées se sont appropriées les corps rigides. Ses étoffes sont de qualité mais leur morcèlement est dû à la récupération de tissus qui proviennent d'anciens vêtements. La confection paraît plus domestique qu'artisanale. La rigidification ne passe pas par des fanons de baleines mais par des lames métalliques placées à l'arrière du vêtement, qui dispose d'un double laçage assez lâche. Les adaptations de ce corps permettent à la femme de se mouvoir avec plus d'aisance.

Le phénomène d'imitation a été favorisé par une amélioration des moyens de communication et une forte croissance de la presse de mode. Que ce soit en nombre de titres ou en nombre de points de vente, la presse de mode s'est ouverte à une part croissante de la population⁸². En parallèle de la diffusion d'une presse écrite, toute une culture de tradition orale et visuelle a persisté. Dans les provinces, les commérages, les balades, les poèmes, les images etc. ont participé à la diffusion des modes⁸³. L'amélioration des moyens de communication a procuré une variété plus grande d'articles aux consommateurs provinciaux et diffusé les méthodes et dispositifs de vente au détail⁸⁴. S'ajoute à cela une volonté de distinction rendue possible par une inventivité marchande et des innovations techniques⁸⁵. Les nouvelles entreprises de création de biens de demi-luxe en sont un exemple⁸⁶. Ces nouvelles structures et stratégies ne se cantonnent pas à l'élite sociale⁸⁷. Outre la diffusion de modèles, les réseaux d'échanges participent au transfert de vêtements entre classes sociales. La pratique du don a entraîné ce genre de diffusion. Dans la lettre VII des *Œuvres choisies de l'abbé Prévost*, une jeune servante écrit à son père : « Mon très-cher père, Depuis ma dernière, mon maître m'a donné encore de bonnes & belles nipes. [...] Il me donna des rubans & des fontanges de toutes les couleurs, quatres paires de beaux bas de coton blanc, trois paires de bas de soie, & deux corps de jupe fort riches⁸⁸ ». Daniel Roche a montré comment les vêtements se transmettent entre générations et entre maîtres et servants⁸⁹. L'illustration « La distraite » (fascicule figure 18, p. 10), représente deux femmes de classes

⁸² Daniel Roche, *La culture des apparences*, op. cit., p. 21.

⁸³ Christopher Breward, *The culture of fashion*, op. cit., p. 98.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 129.

⁸⁵ Natacha Coquery, « La diffusion du luxe à la fin de l'Ancien Régime : Les boutiquiers parisiens entre la cour et la ville » dans Pierre Arizzoli-Clémentel et Pascale Gorguet-Ballesteros (dir.), *Fastes de cour et cérémonies royales: le costume de cour en Europe, 1650-1800*, op. cit., p. 221.

⁸⁶ Leatitia Heisert, *La consommation vestimentaire à Paris pendant la révolution Française : à travers la littérature marchande*, mémoire de master, exemplaire dactylographié, Paris, Paris Diderot, 2017, p. 6.

⁸⁷ Christopher Breward, *The culture of fashion*, op. cit., p. 110.

⁸⁸ Antoine-François Prévost, « Lettre VII », dans *Oeuvres choisies de l'abbé Prévost*, Amsterdam et Paris, Hôtel Serpente, 1783, vol. 17, p. 18-20.

⁸⁹ Daniel Roche, « Pour connaître le système vestimentaire parisien » et « La hiérarchies des apparences à Paris sous Louis XIV à Louis XVI » dans *La culture des apparences*, op. cit., p. 69 à 89 et surtout voire p. 101 à 104.

sociales différentes l'une à côté de l'autre. Le court texte qui accompagne l'image indique qu'il s'agit d'une servante lavant les pieds de sa maîtresse. La dame de qualité porte une robe richement ornée tandis que la femme de chambre est vêtue d'un caraco recouvert d'un fichu et semble porter un tablier. Toutes deux ont une taille fine qui implique le port de corps ou corsets. Les servantes ont été un des plus grands vecteurs de diffusion des modèles aristocratiques. La vente de vêtements de seconde main a aussi favorisé la transmission vestimentaire. Dans son *Tableau de Paris*, Sébastien Mercier mentionne la présence tous les lundis de fripiers à la foire du Saint-Esprit, place de Grève⁹⁰. Il remarque parmi les vêtements présents un certain nombre de corps. Ce passage fait écho à un fructueux commerce de friperie et de recel de vêtements volés⁹¹.

L'usage des corps s'est propagé de la même façon que les autres vêtements. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les tailleurs ont amélioré la disposition des baleines afin d'en réduire le nombre. Ils ont ainsi mis en place une baleine « de dressage⁹² » disposée horizontalement sur le haut du buste. Le corps 1920.1.1116 (fascicule figure 20, p. 17) en possède deux. Cela donne une forme très arrondie à la poitrine. La simplification du système de production a pu contribuer à l'expansion de la vente de corps. Plusieurs travaux et sources historiques attestent de l'usage des corps et corsets au sein de la population active. L'historienne Anne Buck affirme que même les travailleuses pauvres portaient de petits corsets⁹³. De même, dans les descriptions régionales tirées des récits de voyages, la description des mœurs vestimentaires fait souvent référence aux corsets portés par les femmes de province. C'est le cas, par exemple, des femmes d'Arles ou du Vivarais décrites dans les sources utilisées par Nicole Pellegrin⁹⁴. Les femmes laborieuses ont sans doute commencé par porter les corps et corsets dans leurs belles toilettes des dimanches et jours de fête, qui ont pu jouer un rôle d'intermédiaire dans l'emploi des corps et corsets par les provinciales.

La crainte d'une société illisible : les adaptations techniques des femmes laborieuses

Les modifications des attitudes vestimentaires ont angoissé certains contemporains. Dès le règne de Louis XV les lois somptuaires ne sont plus respectées. Chacun s'habille désormais en fonction de ses possibilités financières et non plus seulement de son état⁹⁵. Des auteurs témoignent de la crainte

⁹⁰ Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, s. n., 1783, vol. 2, p. 254.

⁹¹ Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, op. cit., p. 119.

⁹² Norah Waugh cité dans Anne-Cécile Moheng, « Corps à baleines et paniers. La mécanique du maintien au XVIIIe siècle », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous...*, op. cit., p. 113.

⁹³ Valerie Steele, *The corset*, op. cit.

⁹⁴ Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté*, op. cit., p. 21-22 et 190.

⁹⁵ Madeleine Delpierre, *Se vêtir au XVIIIe siècle*, op. cit., p. 133.

d'une société « illisible⁹⁶ ». Cette illisibilité a été accentuée par des innovations et ajustements techniques de la part des femmes des classes sociales inférieures qui ont dû faire preuve d'adaptation. Alphonse Leroy (1742-1816), médecin et professeur de chirurgie et d'accouchement, en témoigne dans son essai *Recherche sur l'habillement des femmes et des enfants* :

Comme le corps n'étoit qu'un ornement de luxe & de coquetterie, il n'y eut en premier lieu que les femmes riches & distinguées qui le portèrent ; mais le peuple jaloux des Grands, & leur servile imitateur, adopta bientôt cet usage, sans trop en savoir la raison. Les femmes même de la campagne prirent cet ajustement, mais y firent des changemens qui leur étoient nécessaires. Une institution faite pour servir la vanité, se conserve dans les Cours, quelque'incommode qu'elle puisse être ; mais le besoin d'agir y apporte chez les peuples des changemens⁹⁷.

À cause de leur nécessité de déplacement, les femmes ne pouvaient pas porter les mêmes corps que ceux employés par la noblesse. Pour faciliter leurs mouvements, les femmes laborieuses les ont un peu modifiés. L'utilisation d'épaulettes souples accompagnées d'un laçage à l'avant permet par exemple aux jeunes femmes d'enfiler leur corps afin de se vêtir seule⁹⁸. Dans tous les cas, leur volonté de suivre le modèle d'une taille fine met en lumière l'importance et la constance de ce critère de beauté féminin. Je me demande si la volonté de ces femmes de revêtir un corps plus rigide est liée à un désir de monter, au moins visuellement, dans la hiérarchie sociale ou si elles souhaitaient davantage attirer le sexe opposé.

En adaptant les corps à leurs besoins, les femmes actives ont contribué à une uniformisation des apparences en accaparant un privilège qui était réservé à la noblesse. Elles ont dans le même temps participé à la diffusion d'un nouveau modèle de corps, plus souple, qui s'est diffusé dans les hautes classes sociales. Le phénomène d'imitation n'est donc pas à sens unique. Les classes sociales inférieures imitent les classes supérieures mais l'inverse est aussi tangible. Deux corps conservés aujourd'hui à Lyon et à Arles confirment l'hypothèse. Le premier (MT322986 déjà mentionné, cf. fascicule figure 19, p. 11) est la preuve que les classes modestes ont fait usage de corps rigidifiés. Le deuxième corps inv. 2002.0.131, conservé à Arles (figure 21, p. 13), est à l'origine un corps entièrement baleiné. Cependant il a été dépouillé de son baleinage pour être transformé en corps souple. Il illustre bien la volonté d'assouplissement des bustes que je vais maintenant présenter.

⁹⁶ Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, Paris, Le boucher, 1772, 368 p.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 191-192.

⁹⁸ National Museum Liverpool, *Getting dressed in the 18th century - working woman* - YouTube, enregistrement vidéo, 5min26 : <https://www.youtube.com/watch?v=nUmO7rBMdoU>.

2 - Une volonté de retour au naturel : l'assouplissement des corps

Dès le début de la régence a émergé une volonté de se libérer des carcans de l'étiquette. La rigueur imposée sous Louis XV ne convenait plus aux contemporains. Un désir d'émancipation vestimentaire s'est progressivement propagé à la plupart des couches sociales. Le refus des lois somptuaires ainsi qu'une plus grande confusion des rangs par l'apparence ont traduit des revendications égalitaires⁹⁹. Différents courants idéologiques ont peu à peu gagné en intensité dans la seconde moitié du siècle. Les corps subsistent sous les règnes de Louis XV et Louis XVI mais le buste commence à être dégagé. Dès les années 1740 l'introduction des robes « à l'anglaise » répond à une demande de simplicité avec pour souci le dégagement de la taille¹⁰⁰. Dans les années 1770 et 1780, la recherche d'aisance dans les mouvements et de simplicité s'affirme en ville¹⁰¹. Les corsets et corsages souples sont mis en valeur. L'idée centrale qui persiste jusqu'aux lendemains de la révolution est une volonté de retour à la nature dont les penseurs des Lumières, et notamment Jean-Jacques Rousseau, sont les promoteurs. Alors que les valeurs chrétiennes avaient permis une forte intériorisation de la douleur, les philosophes ont combattu l'idée d'une valeur positive de la souffrance¹⁰². La mode en est influencée et le style vestimentaire devient de plus en plus simple et lâche.

L'abondance de motifs floraux sur les corps illustre à sa façon la volonté d'un retour au naturel. Ce mouvement est plus généralement inscrit dans la vogue pastorale du XVIIIe siècle. Comme cela a été le cas pour les jardins, l'homme a fait de la nature un « objet de conquête, de maîtrise et d'ordonnement¹⁰³ ». Il s'agit d'imiter une nature définie comme originairement belle. Imiter la nature n'a rien de naturel, au contraire celle-ci est soumise à la culture¹⁰⁴. Dans la composition des corps, les tissus aux motifs floraux sont privilégiés. Sur les 31 corps répertoriés pour la période 1750-1780, 26 ont une ornementation de type floral, soit 84%. Les corps restants, tous postérieurs à 1770, sont élaborés avec le deuxième type de tissus privilégiés, c'est-à-dire une toile unie de couleur pastel. Alors que les corps antérieurs avaient tendance à masquer la poitrine, les corps et corsets de la seconde moitié du XVIIIe l'exposent. Comme l'illustrent les corps inv. 2003.0.884 et inv. 2003.0.881 (fascicule figures 22 et 23, p. 13-14) conservés à Arles, certains corps laissent une large place sur en haut du buste. L'avant du corps soutient et projette la poitrine en avant. Les seins, symbole de maternité et de fertilité,

⁹⁹ Madeleine Delpierre, *Se vêtir au XVIIIe siècle, op. cit.*, p. 187.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 32.

¹⁰² Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume: expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 40-41.

¹⁰³ Patrick Chézaud, « Culture de la nature au XVIIIe siècle : le sens dans le jardin », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, 2000, n° 51, p. 130.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 140.

sont mis en valeur¹⁰⁵. D'après l'historienne Marie-France Morel, une mère qui n'allaite pas son enfant est raillée par les médecins et la société comme une « demi-mère¹⁰⁶ ». Les philosophes incitent donc les mères à allaiter leur enfant ; ce type de discours est une des explications au corps conçu pour l'allaitement (cf. *supra*).

deux globes jolis ; dépôts précieux auxquels, un temps, la nature confie les aliments premiers de notre vie ; Mais la pluparts des êtres que le sort gratifia d'un si joli trésor, Depuis long temps par un motif peu sage, ont oublié son véritable usage ; Et maintenant, le fait est connu, loin d'être utiles aux besoins de l'enfance le joli bien partout est devenu De l'homme heureux l'entière jouissance¹⁰⁷.

Plus généralement, la parure est perçue comme inutile et enlaidissante. Le poème *L'inutilité de la parure* en est un exemple :

Ta gorge où l'œil prolonge son extase,
De ton corset s'élançe avec fierté,
Et brise enfin les doubles nœuds de gaze
Que la tenaient dans la captivité.
Laisse flotter ta ceinture légère,
Crois-moi, reprends tes charmes ingénus,
Et souviens-toi que Flore étoit bergère,
Et que Zéphir la préfère à Vénus¹⁰⁸.

Les liens de ce corset qui tenaient le corps en captivité doivent céder face aux revendications d'une apparence plus naturelle. Mais naturel ne veut pas pour autant dire sincère et encore moins économe¹⁰⁹. Dans la même lignée, des poèmes exaltent la beauté des tenues simples, souvent incarnées par les bergères. Dans *Les Folatres amans*, Glycere représente le modèle de la femme modeste :

Le goût & la simplicité
Règnent toujours à sa toilette ;
Vous n'y voyez rien d'apprêté :
C'est une fleur pour toute aigrette.
les vains artifices de l'art
Sont des secours ignorés d'elle ;
La nature est un plus beau fard
En se levant, Glycere est belle¹¹⁰.

¹⁰⁵ David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculture*, op. cit., p. 78.

¹⁰⁶ Marie-France Morel, « Théorie et pratiques de l'allaitement en France au XVIIIe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1976, p. 396.

¹⁰⁷ Adrien Leroux, « Le spectacle d'Athènes », dans *Les adriennes, nouvelles, recueillies et mises en vers par un officier I. du G.*, Paris, Les librairies associés, 1805, p. 226-227.

¹⁰⁸ Venance Dougados, « L'inutilité de la parure, a Madame de la G*** », *Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon*, Paris, Laurent jeune, 1802, p. 115-116.

¹⁰⁹ Postface Daniel Roche, dans Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté*, op. cit., p. 196.

¹¹⁰ Rochon de Chabannes, « Les Folatres amans » dans *Chansons choisies, avec les airs notés. Tome troisième*, Londres, s. n., vol. 3, 1783, p. 76-80.

Le retour au naturel est étroitement lié à deux mouvements idéologiques proches, l'anticomanie et l'anglomanie. Plus qu'une simple mode, ces deux mouvements portent une nouvelle mentalité et une profonde volonté de changement¹¹¹. Ils remettent en question la monarchie absolutiste en se basant sur deux modèles politiques jugés plus idéaux, la démocratie pour l'un et la monarchie parlementaire pour l'autre¹¹². Ils portent des idées et valeurs retransmises dans l'habillement. Ils s'inspirent tous deux de la nature, prônent le respect des mouvements du corps et de vêtements plus souples liés à l'allègement des tissus. D'après Kimberley Chrisman-Campbell, l'anglomanie offre à Marie-Antoinette une forme d'échappatoire, physique et psychologique, face aux pesantes contraintes de l'étiquette française¹¹³. Pour autant, la reine de France est restée fidèle au modèle de la monarchie absolutiste. Ces mouvements sont donc pour elle un modèle esthétique confortable plutôt qu'un moyen d'afficher une opinion politique. Le relâchement n'est pas toléré de la part du pouvoir monarchique comme le prouve une série de décrets promulgués par Louis XVI dans les années 1780 dans le but de lutter contre l'anglomanie¹¹⁴. L'anticomanie prolonge l'anglomanie. La simplicité revendiquée participe à une lutte contre la contrainte physique imposée par l'obligation de porter des vêtements inconfortables. Dans son témoignage, Antoine Caillot est favorable au développement de l'allure naturelle. D'après lui, cette tendance embellit les femmes car l'abandon du corps leur permet de retrouver une liberté de mouvement :

L'habillement actuel des femmes est infiniment plus favorable que l'ancien au développement des attraits que la nature a donnés. Débarrassées des corps qui gênaient leur mouvement, de ces robes à taille élevée et à plis, elles se présentent avec infiniment plus de grâce ; leur formes et leurs contours, qui ne sont plus cachés sous de larges jupes, se dessinent avec un art comparable à celui que nous admirons dans les formes des belles statues de l'antiquité¹¹⁵.

L'emmaillotement des enfants a fait l'objet de vives critiques qui se sont rapidement reportées sur l'usage des corps et corsets¹¹⁶. De nombreux auteurs ont tenté de dissuader les femmes de revêtir un habit jugé barbare et dangereux, comme ce conte moral pour enfants de 1796. Marthonie est jalouse de ses camarades qui portent un corps. Mais lorsqu'elle parvient à en revêtir un, elle se sent si mal qu'elle ne souhaite qu'une chose, rentrer chez elle¹¹⁷. La gazette *Veillées des Muses* vise un public plus

¹¹¹ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 236.

¹¹² Aurore Bayle, « Le corset, acteur essentiel de la féminité moderne », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 159.

¹¹³ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 235.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 236.

¹¹⁵ Antoine Caillot, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français. Tome 2, depuis les plus hautes conditions jusqu'aux classes inférieures de la société...*, op. cit., p. 126-127.

¹¹⁶ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 124.

¹¹⁷ « Le fourreau de soie », dans *Bibliothèque des enfants. Tome 6. Suite de l'ami des enfants de Berquin*, Genève, s. n., 1796, p. 50-62.

large. L'article rédigé par un écrivain du nom de Téléphile suit la tendance. Il cite un contemporain : « anathème éternel à ces corps meurtriers, où la taille la plus svelte perd dans sa prison de baleine son élégance naturelle ! Un simple corset suffit à la conservation des formes. Qu'une bande légère, fixée vers la partie moyenne de la poitrine, embrasse mollement la région inférieure de chaque hémisphère¹¹⁸ ». La population se lance dans une quête d'assouplissement vestimentaire qui entraîne une libération du corps. Dans l'absolu, le corps en lui-même n'est pas remis en question, seulement sa rigidité. Même dans les poèmes exaltant la beauté des tenues légères et naturelles, tel le poème *Les folatres amans* vu précédemment, les auteurs invitent les dames à revêtir un corset souple¹¹⁹. Ils n'incitent pas à son abandon.

La conquête de la simplicité : évolutions physiques

Dans les années 1750 à 1780, un tournant a lieu dans la conquête de la simplicité. Des modifications sur les corps tendent à les rendre plus supportables. Sur les 31 corps répertoriés qui appartiennent à cette période, 19% (6) disposent d'un système d'épaulettes souples et/ou mobiles. C'est le cas du corps inv. T. 909-1913 (fascicule, figure 21, p. 14). La même proportion de corps possède un système de laçage qui ne se trouve pas exclusivement dans le dos mais aussi sur les côtés et/ou à l'avant du corps. Le nombre de baleines décline également au cours de la période. Le corps inv. 1965.2.3 (figure 25, p. 15) n'en dispose que de 11. Sa rigidité est incomparable par rapport à celle du corps AC337 77-12-51 et ses 162 baleines (figure 2, p. 2). Même au sein de la cour les contraintes vestimentaires imposées par la civilité sont remises en question. En témoignent l'augmentation du nombre de robes et de corsets ainsi que la défaveur des corps dans les inventaires analysés par Pascale Gorguet Ballesteros. Son analyse des mémoires de la comtesse d'Artois confirme l'évolution. En octobre 1775, le tailleur Sigly refait à la comtesse quatre corps ; il les regarnit simplement, alors qu'un an plus tard la comtesse fait l'acquisition de cinq corsets neufs¹²⁰. Le corsage dit « de Marie-Antoinette », conservé au palais Galliera (inv. 1997.76.1, figure 26, p. 15) est un autre exemple de l'assouplissement vestimentaire au sein de la cour. Le corset, supposé avoir appartenu à la reine, est une version assouplie du grand corps de cour. Sa rigidification passe par l'emploi de toile raide et par la présence d'une poche qui sert à placer un busc de bois ; sa relative souplesse provient de l'absence de baleines. Avec le corps inv. T. 909-1913 (figure 24, p. 15), il révèle un élément important dans l'évolution des corps. Les flancs de ces pièces

¹¹⁸ Téléphile, *Veillées des Muses*, Paris, Imprimerie Demonville, août 1800, p. 185.

¹¹⁹ Rochon de Chabannes, « Les Folatres amans » dans *Chansons choisies, op. cit.*, p. 76-80.

¹²⁰ Pascale Gorguet-Ballesteros, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *op. cit.*.

ne descendent plus en ligne parfaitement droite. Ils commencent à suivre les lignes du corps en marquant un léger creux au niveau de la taille. L'habit tend ainsi à s'adapter à la forme naturelle du corps.

La mollesse contre l'efficacité corporelle : une critique sociale par l'abolition des tuteurs vestimentaires

L'allure naturelle a joué un rôle de critique sociale. Elle se construit contre l'artifice et la superficialité de la cour. La société remet en cause son statut et son utilité. À la fin du siècle, les revendications de vérité se traduisent par la volonté d'une apparence sincère¹²¹. D'après G. Vigarello, la bourgeoisie change les codes en prônant l'utilité de l'énergie du corps et de sa force physique contre l'oisiveté et l'inutilité des corps nobles. La ville subit de fortes critiques alors que la campagne est idéalisée¹²². L'épisode révolutionnaire renforce la volonté d'adopter de nouvelles valeurs. Les visions du corps et du vêtement sont bouleversées. La bourgeoisie fait du corps un « matériel vigoureux¹²³ » qui n'a plus besoin d'être soutenu par quelque vêtement que ce soit. En pleine santé, l'individu doit être utile à la société. Dans cette vision matérialiste, rien ne doit empêcher le bon fonctionnement corporel. La croissance libre du corps et les efforts musculaires sont valorisés et s'opposent à un « guidage artificiel¹²⁴ ». Les corps et corset sont perçus comme une gêne dont il faut se débarrasser. Certaines contemporaines sont ravies de pouvoir manger sans gêne : « Maintenant que nous ne sommes plus gênées par des corsets qui nous serraient à outrance, nous pouvons manger à notre aise¹²⁵ ». Dans son *Histoire de la beauté*, Georges Vigarello a étudié l'évolution de la silhouette féminine sur une longue période¹²⁶. Philippe Perrot a effectué un travail similaire, centré sur les XVIIIe et XIXe siècles¹²⁷. Tous deux retracent les transformations de l'apparence féminine en la replaçant avec les attentes sociales de la femme. Leurs travaux confirment un changement net dans la construction de l'apparence féminine au cours de la période révolutionnaire qui se traduit par une libération du corps. L'apparence des femmes reflète alors la réévaluation de leur statut. L'élancement et la fluidité de leur silhouette, traduite par la nouvelle forme des vêtements, se sont inscrits dans un double mouvement. D'une part, l'exigence médicale de l'époque de libérer les organes face à l'oppression physique jugée néfaste, cela dans le but de repeupler la France d'enfants solides et puissants. Et, d'autre part, la volonté de

¹²¹ Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin: XVIIIe-XIXe siècle*, op. cit., p. 139.

¹²² Georges Vigarello, *Le corps redressé*, op. cit., p. 92 à 93 et 98 à 105.

¹²³ Georges Vigarello, *Le propre et le sale: l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*, Paris, Seuil, 1987, p. 244.

¹²⁴ Georges Vigarello, *Le corps redressé*, op. cit., p. 100.

¹²⁵ « Gazette des merveilles », Paris, s. n., 29 novembre 1797, p. 248.

¹²⁶ Georges Vigarello, *Histoire de la beauté: le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Editions Points, 2014, 336 p.

¹²⁷ Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin*, op. cit.

construire de véritables futures « citoyennes »¹²⁸. Alors que la prégnance des valeurs chrétiennes avait permis une intériorisation de la douleur, la philosophie des Lumières contribue à une laïcisation de la souffrance qui participe à la remise en cause des corps¹²⁹. De même, les découvertes de Lavoisier sur le fonctionnement des poumons en 1777 ont remis en question la compression de la cage thoracique¹³⁰.

Tous ces phénomènes ont abouti à une modification radicale de la construction physique des corps. Bien que leur utilisation ait été amoindrie, ils n'ont pour autant pas disparu¹³¹. Plusieurs sources disponibles dans la base de données de Gallica confirment cette continuité, dans la capitale comme en province. Dans *la Gazette des merveilles*, une dame évoque le retour des corsets dès 1797 : « nous commençons à dédaigner le shall dont se parent maintenant les plébéiennes. Un corset étroit le remplace et accuse notre taille¹³² ». De même, lors d'un voyage dans les régions d'Avignon et d'Arles, un certain Béranger affirme que les femmes « ont conservé l'usage des corps à baleine¹³³ ». Les recueils de poèmes suggèrent eux aussi que la grande simplicité de l'habillement n'empêchent pas les femmes de continuer à porter les corsets afin d'embellir leur poitrine :

A la plus simple parure
Elle confie en secret
Les appas dont la nature
Orna son joli corset.
Son sein s'élève et s'abaisse
Sous un voile transparent ;
Il sent l'œil qui le caresse
A travers ce vêtement¹³⁴.

La tendance vers une allure naturelle n'a pas été complète et universelle. Les trois corps inv. Cluny 7874, inv. MT.30776.3 et inv. MT.30024.3 (figures 27, 28 et 29, p. 16) témoignent de la persistance du modèle de corps rigide. La caractéristique commune de ces corps est leur forme d'entonnoir obtenue par un baleinage dense. Les flancs partent du dessous des aisselles jusqu'au haut des hanches en une ligne parfaitement droite. La place laissée à la taille est étroite. Cependant, quelques détails intègrent la tendance générale à la simplicité. Le corps MT. 30024.3 a un laçage à l'avant. Celui du corps

¹²⁸ Georges Vigarello, « Le XIXe siècle. De l'artifice à l'anatomie », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 153.

¹²⁹ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume: expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, op. cit., 2017, p. 40-41.

¹³⁰ Christine Detrez, *La construction sociale du corps*, op. cit., p. 134.

¹³¹ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 125.

¹³² « Gazette des merveilles », op. cit., p. 248.

¹³³ Béranger, « Voyage en province », dans *Voyages en France, ornés de gravures, avec des notes par La Mésangère*, Chaigneau aîné, Paris, 1796, t. 4, p. 5-7.

¹³⁴ G. J. C. Croizetiere (Citoyen), « La pudeur », dans *Étrennes des troubadours*, Paris, Caillot, 1799, n° 6, p. 137-139.

MT. 30766.3 est, quant à lui, dissimulé sous un rabat de tissus. Pourquoi la propriétaire tenait à cacher ce détail ? Peut-être n'avait-elle pas voulu afficher son adhésion à la conquête de simplicité et d'indépendance féminine. Il n'empêche qu'elle a su en profiter.

Malgré la persistance du modèle des corps rigides, à partir des années 1770 un net progrès a été fait dans l'assouplissement des corps et corsets. La mode au XVIIIe siècle est en grande partie orientée par les femmes. À travers le vêtement, elles ont participé aux mouvements sociaux et intellectuels qui les entouraient. En adoptant l'allure naturelle, porteuse de simplicité, elles ont obtenu une plus grande liberté de mouvements. Les quelques éléments de confort intégrés aux corps et corsets marquent le début chétif d'une revendication d'aisance corporelle. Ce processus culmine aux alentours de la Révolution française. Cependant, la liberté corporelle et la reconquête du corps des femmes par les femmes ne coïncident pas avec la volonté politique de l'empereur. Une fois au pouvoir, Napoléon légifère sur l'habillement. Les corsets reviennent au moment même où la femme est replacée à sa place de mère et épouse, soumise à l'autorité de son mari.

C - Les corps et corsets revisités : instruments politiques des régimes postrévolutionnaires – Empire et Restauration

Au cours des bouleversements qui ont marqué la transition entre le XVIIIe et le XIXe siècle, les corps et corsets ont été l'objet de modifications notables. Considérablement allégés dans un premier temps, ils symbolisent l'apogée de la liberté corporelle. Les hanches sont libérées ; l'étoffe est dégarnie de baleines. La mise en place de goussets pour la poitrine continue de marquer le rôle nourricier de la femme ; en mettant en avant leur utilité sociale, les femmes revendiquaient l'accès à la citoyenneté. Mais, au contraire, de nombreux politiciens se sont servis de la différence biologique développée dans les théories médicales du XVIIIe siècle pour légitimer leur exclusion politique. Le retour de la rigidification dès le début du XIXe siècle renoue avec l'élaboration des corps du siècle précédent. Entre la période révolutionnaire et les régimes qui lui ont succédé, les corps et corsets ont été des éléments emblématiques des volontés politiques. Leurs allègements considérables, voire leur abandon, caractérisent dans un premier temps une volonté radicale de se distinguer du modèle monarchique. Comme l'affirme Nicole Pellegrin dès l'introduction de son *Abécédaire des pratiques vestimentaire*, les vêtements de la Révolution de 1789 ont à la fois été un symptôme et un enjeu. L'apparence de l'homme nouveau devait marquer son changement d'état¹³⁵. Dans un second temps, leur retour témoigne au

¹³⁵ Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté*, op. cit., p. 5.

contraire du besoin de légitimer les nouveaux régimes politiques en rappelant le prestige de la monarchie d'antan. Il faut comprendre ici que les corps et corsets ont été d'efficaces outils politiques.

1 - Bouleversements révolutionnaires et allègement des corps et corsets

Avec l'accès au superflu des classes inférieures, le brouillage social est mis en avant. La remise en cause de la hiérarchie par les apparences est un enjeu politique fort. La mixité sociale qui a commencé à se mettre en place a eu tendance à uniformiser les apparences. Les hommes sont désormais affublés d'un costume austère et il revient à la femme d'assurer la représentation et le prestige du mari¹³⁶. Comme l'affichent les rubriques modes des journaux, pour assurer le prestige familial, les femmes de condition ont dû suivre une accélération de la mode fondée sur de minutieux détails. Cependant, l'élaboration de la parure est incomparable à celle de l'Ancien Régime tant dans sa forme que dans sa construction ou sa couleur. Un changement radical dans la manière de se vêtir était un bon moyen de se démarquer du modèle monarchique. Les représentations de la future impératrice Joséphine de Beauharnais (figure 30) ou de Juliette Récamier (figure 31) mettent en avant la volonté de rupture (voir fascicule p. 17)¹³⁷. Du début de la République (1792) à la fin du Directoire (1799), la silhouette longue et droite est caractérisée par une taille haute, souvent soulignée par un simple ruban¹³⁸. Depuis le début de la République, les femmes des classes sociales supérieures portent de plus en plus des corsets légers inspirés de ceux des femmes du peuple¹³⁹. C'est ce que je vais maintenant montrer grâce aux corps et corsets conservés dans mon corpus.

Le corps inv. T. 237-1983 (figure 32, p. 18), conservé au Victoria and Albert museum, marque l'aboutissement d'une phase de mutation des corps et corsets. Il n'est plus question de forme en entonnoir. Le bas du corset n'emprisonne plus les hanches. Il s'arrête en bas des côtes. Les quelques baleines (moins d'une dizaine) ne sont fixées que sur l'avant et sur l'arrière du corset ; les flancs sont libres. Le décolleté carré est largement mis en avant avec la présence de poches pour soutenir les seins. La forme de ce corset est semblable à l'illustration du « costume parisien » de 1801 du *Journal des dames et des modes* (figure 33, p. 18). Le corset inv. C.I.46.82.8 (figure 34, p. 18) est encore plus souple que le précédent. D'après les photographies, disponibles sur la base de données du Metropolitan

¹³⁶ Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, op. cit., p. 63.

¹³⁷ Susan L. Siegfried, « Fashion and reinvention of court in portrays of Josephine de Beauharnais (1794-1809) », dans Isabelle Paresys et Natacha Coquery (dir.), *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, Villeneuve-d'Ascq, Publication de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2011, p. 229-234.

¹³⁸ François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 321.

¹³⁹ Natalie Harran, *La femme du directoire au 1er Empire*, Paris, Errance, 2010, p. 14.

Museum of Art, seulement quatre ou cinq baleines, très courtes, le rigidifient. Au vu de leur taille, ces baleines servent sûrement davantage au maintien des œillets en tissu pour le laçage que pour imposer de la droiture à la silhouette. Ce corset, comme les autres, s'adapte à la forme des robes. Il est court afin de marquer la taille haute. Celle-ci peut aussi expliquer l'absence de basques, représentatif des corsets de la période. Cinq des corps datés entre 1780 et 1835 n'en possèdent pas (31%). La forme des robes permet de s'en dispenser. La soie qui façonne le corset ne dispose pas d'armature. Au contraire, des bandes étirables ont été placées à l'arrière. Cette pièce, datée des années 1805-1810, éclaire sur la souplesse des corps postrévolutionnaires. La libération corporelle, qui passe par l'assouplissement des corps et corsets, devait permettre aux femmes d'être considérées comme de véritables citoyennes. Cependant, la mise en avant de la poitrine nourricière les maintient à leur place de mère et d'épouse. Les théories médicales du XVIIIe siècle ont entraîné une biologisation de la différence des sexes. Certains républicains se sont servis des arguments de la différenciation sexuelle afin de refuser aux femmes le droit de vote, voire de parole. La nature féminine est celle de reproductrice, maternelle et ménagère. Cette place, pensée comme émanant de leur corps, les exclut de la citoyenneté politique¹⁴⁰.

Sous le Consulat et l'Empire (1799-1815), le corset continue de se répandre dans la société¹⁴¹. Chez les paysannes, le corps simple prend de l'ampleur. Dans son ouvrage, Natalie Harran propose l'exemple d'un corps en coton marron doublé de toile de chanvre, rembourré avec du coton maintenu en place par des lignes de piqûres. Le matelassage apporte un certain maintien à la taille et à la poitrine sans entraver les mouvements et les larges épaulettes apportent plus de confort¹⁴². Un autre exemple significatif de l'évolution est celui de la tenue de lingère aux alentours de 1802, qui ressemble à l'habillement populaire du XVIIIe siècle. La jeune femme porte un corset lacé à l'avant qui maintient le buste sans gêner les mouvements¹⁴³. Les deux corsets sont beaucoup plus souples que les corps portés par les élites du siècle précédent. Cependant, le maintien de la taille semble être une priorité. Pour cela, le corset reste un accessoire nécessaire. Avec la mode des seins écartés sous le 1er Empire, le corset redevient indispensable. Le corset « divorce » lancé par le marchand de mode Louis Hippolyte Leroy (1763-1829) dispose de poche pour les seins ; il met plus que jamais en avant le rôle maternel des femmes. La poitrine nourricière demeure sur le devant de la scène.

¹⁴⁰ Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 387.

¹⁴¹ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 33.

¹⁴² Natalie Harran, *La femme du directoire au 1er Empire*, op. cit., p. 50.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 52.

2 - L'Empire ou le retour du corset

Après une courte pause de liberté corporelle, Napoléon fait le choix de remettre en place le système curial. Cela se traduit par un nouvel enrichissement des parures. Peu à peu la taille féminine redescend à sa place naturelle¹⁴⁴. En 1804, le Code civil napoléonien rectifie le mariage et le modèle familial. L'infériorité féminine est légalisée, l'autorité maritale et paternelle est renforcée¹⁴⁵. La législation encadre la place des femmes. Elles sont soumises à leur père puis leur mari¹⁴⁶. La même année, Napoléon légifère sur les tenues vestimentaires. La réaffirmation du pouvoir des hommes sur les femmes a lieu en même temps que le retour de l'emprise du corset ; la restauration d'une emprise sur le sexe féminin se traduit par un empiètement sur son corps. La remise en place de tenues somptueuses doit à la fois assurer le prestige de la cour impériale et relancer l'industrie de la mode et plus largement l'économie¹⁴⁷. À la cour, le costume féminin va donc vers plus de rigueur. Avec l'âge, même l'impératrice Joséphine de Beauharnais, qui incarnait pourtant la liberté du corps qui venait d'avoir lieu, se résout à porter un corset¹⁴⁸. La décence réintègre l'habillement féminin. Dans cette entreprise, le corset contribue à masquer la transparence qui s'était fait jour dans les tenues et réimpose un corps droit, maintenu et digne¹⁴⁹. Les corsets de l'Empire diffèrent cependant de ceux de l'ancienne cour. Point fondamental, ils ne contiennent généralement pas de baleines. La rigidité s'obtient par la raideur des tissus employés ainsi que par des lignes de surpiquûres. Les corsets sont taillés dans deux couches de toile de coton blanc qui entourent une étoffe plus épaisse. Les bretelles, larges et mobiles, viennent se nouer sur le devant de l'épaule, ce qui permet de les ajuster. Cependant, le laçage dans le dos et la poche à l'intérieur de l'avant du corset, qui sert à accueillir un busc central, sont de retour. Cette longue pièce accentue la rigidité de l'ensemble. En 1808, Louis-Charles-Augustin Bretel dépose le brevet du « corset à la Ninon »¹⁵⁰. Ce type de corset est présenté dans le fascicule par une illustration tirée du livre d'Ernest Léoty (figure 35, p. 19)¹⁵¹. Le corset ressemble fort au corset Inv. T. 57-1948 (figure 36, p. 20) conservé au Victoria and Albert Museum. Simple dans sa forme et dans sa construction, il donne de l'opulence aux chairs. Les goussets au-dessus des hanches recommencent à marquer la taille tandis que des poches sont placées pour soutenir les seins. Il met en forme les attentes voulues par la

¹⁴⁴ Valerie Steele, *The corset, op. cit.*, p. 33.

¹⁴⁵ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle, op. cit.*, p. 226.

¹⁴⁶ Natalie Harran, *La femme du directoire au 1er Empire, op. cit.*, p. 78.

¹⁴⁷ David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculpture, op. cit.*

¹⁴⁸ Natalie Harran, *La femme du directoire au 1er Empire, op. cit.*, p. 78.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 24.

¹⁵⁰ Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins, op. cit.*, p. 23 ; *Bulletin des lois de l'Empire française*, 4^e série, Paris, Imprimerie Impériale, septembre 1809, t. 10, p. 14.

¹⁵¹ Ernest Léoty, *Le Corset à travers les âges*, Paris, P. Ollendorff, 1893, p. 80.

politique impériale¹⁵². L'habit souligne les formes naturelles d'une femme charnue et féconde. La structure est indiscutablement plus souple que les corps du siècle précédent puisque les tissus ne sont pas armés de baleinage. Contrairement aux corps du XVIIIe siècle, les corsets postrévolutionnaires sont presque systématiquement blancs. Le coton blanc a un aspect pur en lien avec la fraîcheur, la finesse et la transparence¹⁵³. Il renvoie aussi à la chasteté et à la vertu. Cela montre que les corsets n'ont plus exactement le même but que leurs prédécesseurs. L'absence de luxe et de prestige suggère qu'il est désormais cantonné à rester un vêtement de dessous¹⁵⁴.

3 - Restaurer la monarchie, restaurer les vieux corsets

Le retour de la monarchie (1814) accentue la tentative de rétablissement de la hiérarchie sociale. Les tenues deviennent semblables à celles du XVIIIe siècle. Pour restaurer la splendeur de l'Ancien Régime, la remise en place du système vestimentaire de l'ancienne cour était une priorité de la duchesse d'Angoulême, qui souhaita même réintroduire la pratique du grand habit. Cependant, les dames se rebellèrent tant qu'elle dut y renoncer¹⁵⁵. Cela prouve que même si la liberté acquise au cours de la période révolutionnaire est mise à mal, les femmes ont eu le désir de conserver une infime part de liberté. Les parures reprennent tout de même une forme plus élaborée et contraignante. Pour retrouver de la légitimité, la monarchie introduit des éléments qui rappellent le prestige des règnes d'antan. Certains historiens, comme David Kunzle, évoquent une « nostalgie du règne de Louis XIV¹⁵⁶ ». La rigidification du buste et du corset est un des éléments qui sert à rappeler la prestigieuse monarchie. En 1820, un rédacteur affirme dans le *Journal des débats politique et littéraire* que « chaque jour, le nombre des robes lacées par derrière et busquées augmente¹⁵⁷ ». Pour accroître encore le rappel monarchique, la mode tire parti des noms de personnages illustres. Par exemple, « le haut du corsage se drape à la Sévigné¹⁵⁸ » tandis que le corset « à la Médicis » reprend l'usage d'un busc large et épais. Le corset prend de l'ampleur sur la surface du corps féminin et recommence à comprimer la taille. Les goussets introduits au cours de l'Empire restent insérés pour maintenir la poitrine et envelopper les hanches. Jusque dans les années 1830, la rigidification ne cesse de se renforcer. Le baleinage se densifie

¹⁵² Christine Bard, « I. La jupe, entre obligation et libération », *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*, Paris, Autrement, 2010, p. 18-65.

¹⁵³ Natalie Harran, *La femme du directoire au 1er Empire*, op. cit., p. 14.

¹⁵⁴ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 33.

¹⁵⁵ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 312.

¹⁵⁶ David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculpture*, op. cit., p. 89.

¹⁵⁷ *Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, Imprimerie de Le Normant, 1^{er} mai 1820, p. 4.

¹⁵⁸ *Ibid.*

et le busc s'allonge et s'épaissit¹⁵⁹. Alors que le busc n'empiétait pas sur la poitrine du corset T. 57-1948 (cf. figure 36, p. 20), c'est le cas du corps AC5140 85-24 (figure 37, p. 20) daté des années 1820 conservé à l'Institut du costume de Kyoto. L'illustration du corset inv. 20457 (figure 38, p. 21) montre que le baleinage s'est développé à l'arrière de l'habit.

Pour autant, le corset n'a plus exactement les mêmes formes et fonctions que celles utilisés au cours du XVIIIe siècle. Il réimpose l'idée d'un maintien nécessaire à un sexe jugé faible. Les formes du corps féminin doivent être maintenues dans un but à la fois hygiénique et esthétique¹⁶⁰. Cependant, le corset s'adapte désormais davantage aux formes naturelles du corps. Il n'exerce plus les mêmes effets physiques car une idée neuve de confort intervient dans sa fabrication. Pour répondre aux nouvelles exigences de fonctionnalité et de confort, les tailleurs ont multiplié les inventions. L'utilisation du corset se répand mais avec de sensibles améliorations. Alors que le pourcentage de corps disposant d'épaulettes souples ou mobiles ne représentait que 19% des corps entre 1750 et 1780, le pourcentage passe à 57% entre 1780 et 1835. La multiplication des laçages à l'avant et sur les côtés de l'habit est aussi significative. Entre 1750 et 1780, 16% des corps disposent d'un double système de laçage, à la fois à l'avant ou sur les côtés et à l'arrière ; le pourcentage passe à 36% pour la période 1780-1835. Ces deux exemples illustrent l'augmentation des dispositifs qui visent le confort. Dès le début du siècle, les tailleurs modifient les systèmes de fermeture. L'utilisation de crochets, d'agrafes ou de boutons rend l'habillement plus commode. Entre 1828 et 1848, les historiens ont dénombré environ 65 brevets d'inventions¹⁶¹. Les innovations majeures débutent dans les années 1820. La première est l'incorporation du caoutchouc dans la confection des tissus destinés à la confection. En 1828, les œillets en tissu, qui se déchiraient, commencent à être remplacés par des œillets métalliques rivetés grâce à l'invention d'un dénommé « M. Daudé¹⁶² ». Le procédé facilite le laçage. La dernière invention, cruciale pour l'émancipation féminine, est en 1829 celle d'un « dos à poulies pour se délacer et se lacer seule », par Jean-Julien Josselin. Avec ce procédé, n'importe quelle femme peut désormais s'habiller seule, sans l'aide d'une tierce personne. Le corset se rigidifie mais il est mieux adapté au corps, ou du moins les magasins cherchent à le vendre comme tel. Dès 1820, la notion de confort devient en effet un argument de vente. Un corset bien adapté serait ainsi utile dans la répartition du poids des jupons et allègerait

¹⁵⁹ Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, op. cit., p. 270.

¹⁶⁰ *Ibidem*.

¹⁶¹ Charles-Arthur Boyer et Hubert Barrère, *Le Corset*, Arles, Rouergue, 2011, p. 58 ; David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculpture*, op. cit., p. 89 ; Charles-Arthur Boyer et Hubert Barrère en dénombre 64 tandis que David Kunzle en compte 66 enregistrés sur Paris.

¹⁶² *Le journal des dames et des modes*, n° 25, 5 mai 1828, p. 200.

par conséquent la douleur de l'enfoncement des épaulettes. Chaque fabricant vante les mérites de sa création¹⁶³.

La manière de consommer change également. Le début de l'industrialisation a entraîné une commercialisation à moindre coût. À Paris, les premiers éléments de prêt-à-porter se sont développés dès les années 1770¹⁶⁴. Le corset s'est tellement popularisé qu'en 1828 Madame Burtel publie un manuel consacré à la confection des corsets pour les jeunes femmes. Au-delà de l'esthétique, le corset est aussi perçu dans ses écrits comme un vecteur d'hygiène : « une femme ne doit point paraître sans cet ajustement ; elle aurait un air de malpropreté qui ne sied nullement à notre sexe¹⁶⁵ ». De ce fait, le corset devient une nécessité qui dépasse l'amusement : « Je conviens de bonne foi avec mes jeunes lectrices qu'il n'est point aussi amusant de faire un corset, quel qu'il soit, [...] toute autre partie de notre ajustement ; mais il n'importe ; il faut qu'une jeune fille connaisse et puisse faire tout ce dont elle a besoin¹⁶⁶ ».

Au cours des bouleversements révolutionnaires, les corps et corsets ont représenté les ambitions politiques des différents régimes. La souplesse vestimentaire acquise dans les dernières décennies du XVIIIe siècle a marqué une forme d'émancipation féminine. Mais afin de garder une emprise sur la gente féminine, les hommes se sont servi des théories médicales pour légitimer le rôle maternel de la femme. La place spécifique des femmes est soulignée par leur poitrine et leurs hanches prolifiques. L'idée est à peu près la même pour Napoléon qui souhaite réaffirmer l'organisation patriarcale de la cellule familiale. Même s'il est repensé dans ses formes et ses fonctions, le corset retrouve peu à peu la place et les codes qu'il avait au XVIIIe siècle¹⁶⁷. La remise en place des corsets marque la soumission des femmes au père de famille. Enfin, la rigidification des corsets sous la Restauration commémore le prestige monarchique d'antan. Cependant, grâce aux innovations techniques qui se sont déployées au début du XIXe siècle, les femmes ont pu acquérir une marge de confort. Avec l'augmentation de la production et de la commercialisation liée à la première révolution industrielle, la vente des corsets explose. Toute ménagère qui se respecte en possède dans sa garde-robe.

¹⁶³ Aurore Bayle, « Le corset, acteur essentiel de la féminité moderne », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 170.

¹⁶⁴ Carlo Marco Belfanti, *Histoire culturelle de la mode*, op. cit., p. 127.

¹⁶⁵ (Madame) Burtel, *Arts de faire les corsets, suivi de l'art de faire les guêtres et les gants*, Paris, Audot, 1828, p. 18.

¹⁶⁶ *Ibid.*, introduction.

¹⁶⁷ Aurore Bayle Loudet, « Le corset, acteur essentiel de la féminité moderne » dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 159.

Conclusion de la partie I

Les modifications de la pratique des corps et corsets au cours de la période étudiée sont indissociables du contexte socio-économique qui les entoure. La hausse de la consommation de la seconde moitié du XVIII^e siècle a permis aux femmes de milieu modeste de s'emparer d'un privilège aristocratique. Simultanément, différents courants idéologiques tels que l'anglomanie ou l'anticomanie ont soutenu des revendications de retour au naturel. L'allègement des contraintes vestimentaires s'est répandu jusque dans le milieu de la cour. Durant la période, les femmes ont récupéré une certaine maîtrise de leur corps. Les adaptations, comme les systèmes d'épaulettes réglables ou les laçages frontaux, leur ont à la fois apporté aisance et autonomie. La libération corporelle est à son apogée sous la Révolution jusqu'aux premières années de l'Empire. Pour la première fois depuis l'importation des corps baleinés au début du XVI^e siècle, les tailles féminines ne sont plus comprimées dans des prisons de baleines. Le corps est désormais perçu comme un matériel vigoureux, les muscles et les os doivent se développer librement, le guidage artificiel est à bannir. Très rapidement pourtant, la construction des corps et corsets se rapproche de celle des corps baleinés du siècle précédent. Les régimes politiques qui succèdent à la Révolution utilisent ces pièces pour légitimer leur pouvoir en rappelant le prestige monarchique. Les protestations féminines contre le retour du grand corps montrent toutefois que les femmes ont souhaité et su garder une part de liberté corporelle. Même s'ils sont rigidifiés, les corps et corsets ont une construction et une composition différentes de leurs prédécesseurs. Les innovations techniques offrent aux femmes un plus grand confort ainsi qu'une plus grande autonomie. Le corps féminin est mieux pris en compte, et les corsets sont conçus dans le respect des formes naturelles. Ils n'escamotent plus la silhouette mais mettent en avant les courbes en soutenant les chairs. Sans être remis en question, la critique qu'ils subissent est liée aux contraintes physiques. Comme je vais le montrer, les corps et corsets sont inscrits dans des débats qui dépassent la simple question de l'habillement. Puisqu'ils ont un impact sur le corps féminin, leur emploi devient un thème débattu dans le milieu médical.

Partie II - L'ambiguïté de la perception du vêtement dans les discours médicaux et littéraires

L'étude de l'aspect technique et de la consommation des corps et corsets a permis de mieux cerner l'objet et son emploi. Maintenant, je souhaite présenter les discours qui entourent son utilisation. Les débats qui abordent l'usage des corps et corsets sont un bon moyen de comprendre la place qu'ils occupaient au sein de la société. De nombreux écrits les ont évoqués. Certains ouvrages leur sont entièrement consacrés alors que dans d'autres ils ne sont que brièvement évoqués. Avec l'augmentation de la production de textes imprimés tout au long du XVIIIe siècle, les sources exploitables se sont multipliées. J'ai donc effectué une recherche par mots clés dans la base de données Gallica. J'ai dû prendre en compte les nombreuses dénominations de l'objet – corsage, corset, corps à baleine, corps piqué, corps de robe etc. Au total 4 296 références sont ressorties pour la période allant de 1740 à 1830. Après un dépouillement quasi-systématique et une lecture rapide de ces références (nécessaire pour écarter les erreurs du dispositif de sélection des caractères), j'ai choisi de me centrer sur les documents qui traitent avant tout de la pratique des corps et corsets. Les sources concernées étaient divisibles en deux catégories : d'un côté les ouvrages médico-pédagogiques et de l'autre les ouvrages littéraires. Entre les deux, la perception de la pratique des corps et corsets est variée. Au sein même des discours médicaux, les hommes de l'art ont des opinions divergentes. La perception des corps et corsets dans les textes imprimés est ambiguë. Entre la vision négative des corps dans les œuvres médico-pédagogiques, qui sera d'abord analysé, et l'exaltation de leur sensualité dans les discours poétiques, dont l'examen suivra, je me suis interrogée, enfin, sur la propre opinion des femmes elles-mêmes.

A - La remise en cause du corps dans les débats médicaux

L'historienne Michelle Perrot affirme qu'au XVIIIe siècle le corps de la femme devient un thème médical par excellence¹⁶⁸. La transmission des progrès scientifiques est à son apogée au siècle des lumières. Le bouillonnement des idées est basé sur la croyance en la raison critique et le progrès¹⁶⁹. Dans un souci d'amélioration démographique, la fin de l'Ancien Régime est marquée par une abondante littérature médicale. La conservation des enfants, notamment, devient un objectif à la fois moral, politique et médical. La multiplication des textes à visée populationniste est accompagnée à partir des années 1770 par une politique médicale menée par le Contrôle général dans les intendances¹⁷⁰. La médicalisation de la naissance fait partie de la nouvelle politique de santé publique. À la fin du XVIIIe siècle, l'obstétrique est devenue une spécialité médicale à part entière. Les sages-femmes puis les accoucheurs sont de mieux en mieux formés. La mathématisation a permis de réelles avancées dans les mesures et les positions, du bassin et de l'utérus par exemple¹⁷¹. Les débats qui concernent les effets des corps rigides sur l'enveloppe charnelle de la femme font partie intégrante des discours médicaux de la période. Les contemporains ne sont pas unanimes en ce qui concerne leur utilisation. Beaucoup d'entre eux s'opposent à une pratique qu'ils jugent dangereuse pour la santé, d'autres non. En montrant les différentes positions tenues par les auteurs de textes médicaux-pédagogiques, je montrerai que les débats autour de la pratique des corps et corsets sont nuancés. Les controverses vont au-delà de la pratique vestimentaire. Plus profondément, elles éclairent les interrogations sur la place des femmes au sein de la société.

1 - La vision plutôt négative des médecins sur l'usage des corps rigides

À partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, les discours médico-pédagogiques qui traitent de l'usage des corps et corset foisonnent ; j'en ai sélectionné 68 de ce type. Les « Réflexions anatomiques sur les incommodités, infirmités, etc... qui arrivent au Corps humain à l'occasion de certaines attitudes & de certains habillements¹⁷² », ouvrage publié dans *l'Histoire de l'académie royale des sciences*, écrit

¹⁶⁸ Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 420.

¹⁶⁹ Claude Gofstein, « Transmission des progrès scientifiques en Europe au XVIIIe siècle », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècle*, 2007, n°64, p. 357.

¹⁷⁰ Marie-France Morel, « Théorie et pratiques de l'allaitement en France au XVIIIe siècle », *Annales...*, art. cit., p. 394.

¹⁷¹ Marie-France Morel, « Jacques Gélis, La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie (compte-rendu) », *Annales*, 1991, n°46-3, p. 636-640.

¹⁷² Jacques-Bénigne Winslow, « Reflexions anatomiques sur les incommodités, infirmités, &c. qui arrivent au Corps humain à l'occasion de certaines attitudes & de certains habillement », dans *Histoire de l'Académie royale des*

en 1740 par le médecin anatomiste Jacques-Bénigne Winslow (1669-1760), est l'un des premiers à aller à l'encontre de l'usage des corps baleinés. Le *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité* est quant à lui la plus récente source de mon corpus, daté de 1829¹⁷³. L'étendue du débat sur la pratique des corps et corsets varie beaucoup. Certaines œuvres ne font que l'évoquer tandis que d'autres y consacrent de nombreuses pages. J'ai choisi de présenter ici les œuvres qui développent le sujet.

La *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleines* [...] ¹⁷⁴ écrit en 1770 par le prêtre jésuite français Jacques Bonnaud (1740-1792) et l'opuscule « Sur les mauvais effets de l'usage des corps à baleines¹⁷⁵ », écrit par Jacques-Bénigne Winslow, sont très souvent mis en avant dans les travaux des historiens. Leur importance n'est plus à démontrer¹⁷⁶. Ces ouvrages virulents énumèrent avec de minutieux détails médicaux les causes du danger provoqué par le port des corps et corsets. La liste des effets négatifs proposée est longue. Cependant, ces textes sont loin d'être les seuls à se positionner dans le débat sur l'usage des corps. En 1763, Achille-Guillaume Le Bègue de Presle (1735-1807), médecin français qui a publié des ouvrages et journaux de médecine, consacre une vingtaine de pages aux effets néfastes du port des corps. Ils entraîneraient des difficultés à manger, des problèmes respiratoires dus au rétrécissement de la cage thoracique par le chevauchement des côtes l'une sur l'autre, empêcheraient la libre circulation des fluides corporels et obligeraient les viscères à se déplacer sous la pression. Cette forte compression est pour l'auteur la cause de maladies telles que la jaunisse, les nausées, les vomissements et autres meurtrissures plus graves comme « les tumeurs [et] les squirrhosités¹⁷⁷ ». Tous les griefs sont semblables dans les *Recherches sur les habillements des femmes*

sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirez des registres de cette Académie, Paris, Imprimerie de Du Pont, 1740, p. 59-65. Selon l'encyclopédie en ligne Larousse, Jacques Bénigne Winslow est un noble médecin et anatomiste danois. (<https://www.larousse.fr/encyclopedia/personnage/Winslow/185408>)

¹⁷³ Conseil d'hygiène publique et de salubrité, *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité*, Paris, s. n., 1829, p. 23-24.

¹⁷⁴ Jacques Bonnaud, *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine: ouvrage dans lequel on demontre que c'est aller contre les loix de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre a la torture, des les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, chez Hérisson, 1770, 256 p.

¹⁷⁵ Jacques-Bénigne Winslow, « Sur les mauvais effets de l'usage des corps à baleine », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, Paris, J. Boudot, 1741, p. 56-60.

¹⁷⁶ A ce propos voir par exemples David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculture*, op. cit., p. 64-65 ; Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 29 ; Michel Delon dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 89 ; Nicole Pellegrin, « L'uniforme de la santé : les médecins et la réforme du costume », *Dix-Huitième Siècle*, 1991, vol. 23, n° 1, p. 129-140.

¹⁷⁷ Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, « Dangers des corps durs ou de baleine », *Le Conservateur de la santé, ou Avis sur les dangers qu'il importe à chacun d'éviter, pour se conserver en bonne santé & prolonger la vie. On y a joint des objets de reglemens de police relatifs à la santé*, Paris, P. F. Didot le jeune, 1763, p. 179-198. Les informations à propos de cet auteur sont disponibles sur la base de données de la BNF : <https://data.bnf.fr/en/atelier/12462921/achille-guillaume-le-begue-de-presle/>

et des enfants ou Examen de la manière dont il faut vêtir l'un et l'autre sexe de 1772, d'Alphonse-Louis-Vincent Leroy (1742-1816), autre médecin français et professeur de la faculté de médecine de Paris spécialisé dans les sciences médicales traitant des maladies de femmes et d'enfants¹⁷⁸. Dans de nombreux autres ouvrages, les plaintes sont plus brèves mais non moins sévères. En 1770, Rozière de La Chassagne, « Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même ville, & Associé étranger de l'Académie de Clermont-Ferrand¹⁷⁹ », accuse « l'abus des corps à Baleine [...], cet usage ridicule & barbare qui veut assujettir la nature » comme étant une « cause assez fréquente de la Pleurésie » et qui, au lieu de faire une taille fine, déforme le corps¹⁸⁰. Pour Jean-François Sacombe (1750/60-1822), médecin accoucheur et écrivain français, « les corps à baleine dans lesquels certaines petites maîtresses ont la folie de s'emprisonner durant la grossesse » ont pour conséquence une « toux abdominale¹⁸¹ ». Parmi les détracteurs du port du corps, citons également le comte Joseph Gorani (1740-1819), dont les *Recherches sur la science du gouvernement* de 1792 furent rédigées après une visite des principales cours italiennes, ou William White, médecin de York¹⁸². Tous deux réclament l'abandon du port des corps et corsets par les femmes¹⁸³.

Si les auteurs présentés jusqu'à présent sont fermement opposés à l'usage des corps, d'autres ont une vision moins tranchée. Dans *Le médecin des dames*¹⁸⁴ (1771) rédigé par l'historien de la médecine Jean Goulin (1728-1799) ou *l'Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*¹⁸⁵, écrit en 1776 par le chirurgien protestant Jean-André Venel (1740-1791), les auteurs ne luttent pas contre l'usage global du corps mais conseillent de les assouplir, par exemple en enlevant le busc puisque « l'usage des simples corsets de toile, quand ils sont bien faits, remplit toutes les

¹⁷⁸ Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, op. cit., p. 198-200. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/10687774/alphonse_louis_vincent_leroy/

¹⁷⁹ Rozière de La Chassagne, *Manuel des pulmoniques, ou Traité complet des maladies de la poitrine*, Paris, Chez Humaire, 1770, page de garde.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 34.

¹⁸¹ Jean-François Sacombe, *Observations médico-chirurgicales sur la grossesse, le travail et la couche*, Paris, Fuchs, 1793, p. 116-117.

¹⁸² Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/13612300/giuseppe_gorani/

¹⁸³ Joseph Gorani, *Recherches sur la science du gouvernement*, Paris, Guillaume, 1792, vol.1, p. 137-138 ; William White, *Recherches sur la nature et les moyens curatifs de la phthisie pulmonaire ou Consommation des poumons ; tirées des manuscrits de feu W. White*, Paris, T. Barrois le jeune, 1795, p. 22-23.

¹⁸⁴ Jean Goulin, *Le Médecin des dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, Vincent, 1771, p. 305. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/11905532/jean_goulin/

¹⁸⁵ Jean-André Venel, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, p. 172-173 et 185. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/10710566/jean-andre_venel/

indications¹⁸⁶ ». Dans son *Dictionnaire de la conservation humaine*, le médecin, minéralogiste et professeur d'histoire naturelle Louis-Charles-Henri Macquart (1745-1808) ne rejette pas l'usage des corsets souples, mais ceux armés d'un baleinage rigide.

BALEINE (Corps de). L'emploi des corps de baleine, quoique presque en désuétude, par-tout où il y a des ministres de santé instruits, ne laisse pas que d'exister encore dans quelques provinces, où les préjugés et les mauvaises habitudes ne sont pas facile à détruire. Toutes personnes raisonnable sentira qu'il est absurde, et même inhumain d'enchaîner avec les corps de baleine, la poitrine des jeunes personnes, qu'on déforme, et qu'on meurtrit, pour lui donner des proportions qui ne sont nullement dans le bit de la nature ; je n'oublierai jamais que dans l'amphithéâtre où j'appris à disséquer, on nous apporta plusieurs sujets très-jeunes, dont les côtes, qui devoient former des angles très-ouverts, venoient chevaucher l'une sur l'autre, et causer à la poitrine et aux viscères du bas ventre, une gêne et des resserremens, qui ont certainement causé l'atrophie et la mort de ces malheureux enfans. [...] Je désirois qu'il fut défendu qu'en aucun lieu de la France, il fut permis de porter ce vêtement homicide. Des corselets piqués, et non baleinés, doivent suffire pour le maintien, quand on croit en avoir besoin¹⁸⁷.

Les maux physiques qu'impliquent certains vêtements ont été bien perçus par les contemporains. D'abord centrés sur l'emballotement des enfants, les textes médico-pédagogiques ont ensuite mis en garde « les femmes qui assujettissent leur poitrine, & celle de leurs enfans, & sur-tout des jeunes filles, par un vêtement barbare & dangeureux qu'elles ont nommé un corps¹⁸⁸ ».

Les ouvrages en faveur des corps sont plus rares. Dans son *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés* de 1770, un tailleur pour femme lyonnais, M. Reisser l'aîné, va à l'encontre des propos médicaux. Pour lui, les inconvénients de l'usage du corps ne résident pas dans l'objet même mais dans sa fabrication. Un corps est destructeur quand le tailleur qui l'a créé est incompetent¹⁸⁹. Comme un nombre plus restreint d'auteurs médicaux, il voit dans les corps et corsets certains aspects positifs. Ils seraient bénéfiques en tant que support, prévient des déformations physiques et seraient utiles dans quelques situations comme les relevailles d'une femme ou dans le cas de problème de dos¹⁹⁰. Les corsets métalliques ont, dans cette optique, sans doute été utilisés à des fins orthopédiques¹⁹¹.

¹⁸⁶ Jean Goulin, *Le Médecin des dames, ou L'art de les conserver en santé*, op. cit., p. 305.

¹⁸⁷ Louis-Charles-Henri Macquart, *Dictionnaire de la conservation de l'homme, ou d'hygiène et d'éducation physique et morale*, op. cit., vol. 1, p. 144. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/10661485/louis-charles-henri_macquart/

¹⁸⁸ Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, op. cit., p. 177.

¹⁸⁹ M. Reisser, *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés, pour former [et] conserver la taille aux jeunes personnes*, Lyon, chez V. Reguilliat, 1770, 172 p.

¹⁹⁰ Charles White, *Avis aux femmes enceintes et en couches, ou Traité des moyens de prévenir & de guérir les maladies que les affligent dans ces deux états et augmenté d'un Traité sur l'allaitement maternel par M. docteur en médecine*, Paris, chez Vincent, 1774, p. 18.

¹⁹¹ Denis Bruna et Sophie Vesin, « L'énigme du corset de fer » dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 67.

Les exemples présentés jusqu'ici convergent vers une remise en cause de l'emploi des corps et corsets, ou du moins remettent en cause la manière de les porter. Les discours médico-pédagogiques ont eu une portée conséquente car dès les années 1770 ils prennent part aux débats publiés dans la presse. Pour la plupart des auteurs, cette pratique qualifiée de barbare doit tout bonnement cesser. Dans le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances* d'octobre 1770, une partie est entièrement consacrée à une analyse raisonnée des controverses sur « l'Usage des corps à baleine¹⁹² ». Au long d'une trentaine de pages, le journaliste, qui n'indique pas son nom, compare et analyse les textes dédiés au sujet. Il en arrive à la conclusion que « Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que l'usage des corps se soutienne, quoique leur effet soit contraire au but qu'on se propose en les portant. Il est prouvé que ces machines gâtent plus de tailles qu'elles ne forment de belles¹⁹³ ». Une œuvre similaire est publiée deux ans plus tard dans le même journal. La troisième partie du numéro de juillet 1772 est dédiée à une « analyse raisonnés¹⁹⁴ » des textes médico-pédagogiques sur « le corps ou de cordes ou de baleines [...] de tous les vêtements, le plus dangereux & le plus barbare¹⁹⁵ ». Dix ans plus tard, en 1782, un « Docteur en médecine » anonyme publie lui aussi des doléances dans un article de la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*¹⁹⁶. Les termes employés sont intransigeants et cinglants. Je prendrai pour dernier exemple les remarques parues dans le *Magasin des modes nouvelles, françaises et anglaises*¹⁹⁷. Une illustration présente une jeune femme vêtue d'un caraco de satin violet ; elle est accompagnée d'une mise en garde :

Gardez-vous de mettre ce caraco sur un corps en baleines trop serré. Craignez le sort de cette jeune & belle infortuné, [...], laquelle, l'an dernier, le jour de ses noces, tomba évanouie à la danse [...] Au rapport des Médecins, elle étoit trop serré dans son corps.

Vous pourrez mettre votre habit sur un simple corset, noué avec des cordons, ou sur un corps attaché lâche¹⁹⁸.

Les discours médico-pédagogiques se sont propagés dans les années 1770-1780 jusqu'à paraître dans la presse de mode et ont donc touché un lectorat élargi.

¹⁹² Anonyme, « Usage des corps à baleine », dans Pierre-Samuel Dupont de Nemours, Claude Yvon, Thomas François de Grace *et al.* (dir.), *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, octobre 1770, p. 152-174.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 158.

¹⁹⁴ Anonyme, « Troisième Partie - Extrait et analyses raisonnés », dans Pierre-Samuel Dupont de Nemours, Claude Yvon, Thomas de Grace *et al.* (dir.), *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, juillet 1772, p. 97-129.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 120.

¹⁹⁶ *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, Limoges, chez P. Chapoulaud, 2 janvier 1782, p. 61-62.

¹⁹⁷ *Magasin des modes nouvelles, françaises et anglaises, décrites d'une manière claire & précise, & représentées par des planches en taille-douce, enluminées*, Paris, chez Buisson, 30 janvier 1787.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 59.

2 - Les causes sous-jacentes de la lutte contre les corps et corsets

La virulence des écrits à l'encontre des corps et corsets s'explique en partie par une peur du dépeuplement et d'une dégénérescence de la population qui en vient à une sévère critique de la coquetterie féminine¹⁹⁹. Un taux de natalité et de fécondité perçu comme anormalement bas a suscité en France de vives inquiétudes²⁰⁰. Dans ce contexte, une lutte contre les pratiques contraceptives s'est développée tout au long de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le coït interrompu est sévèrement critiqué²⁰¹. Les valeurs féminines de l'élégance, retransmises aux enfants, favoriseraient leur amollissement²⁰². Les corps, maillots et tout autre vêtement compressif qui empêchent la liberté de mouvements et une croissance libre du corps sont condamnés car ils participent à la dégénération corporelle²⁰³. Comme l'utilisation des corps, dévastateurs de l'humanité, une propagande médico-pédagogique s'est développée contre le port de culottes trop serrées chez les hommes qui provoquerait l'impuissance²⁰⁴. Les femmes revêtant des corps et corsets et les hommes portant des culottes trop serrées ont servi de boucs émissaires. Sur ce point, le titre de l'ouvrage de Jacques Bonnaud, *Dégradation de l'espèce humaine par l'usage des corps à baleines...*, est en lui-même évocateur²⁰⁵. Les corps rigides affaibliraient le corps de la femme et celui des enfants en les empêchant de s'épanouir librement. Les muscles, les organes et les os contraints ne se développeraieent pas convenablement. Pour Charles-Augustin Vandermonde (1727-1762), médecin, théoricien de l'hygiénisme et de l'eugénisme et l'un des fondateurs du journalisme médical, le phénomène est d'autant plus grave que l'emploi des corps est attesté au cours de la grossesse et est la cause de nombreuses fausses couches et malformations chez les nourrissons²⁰⁶. Pour limiter les dommages, André Levret (1703-1780), chirurgien et obstétricien de renom, accoucheur de la dauphine Marie Joséphe Caroline Éléonore Françoise Xavière de Saxe, conseille aux femmes de porter le corps uniquement jusqu'au troisième mois de grossesse et d'adopter par la suite un corset fait « exprès pour les femmes grosses²⁰⁷ ».

¹⁹⁹ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume*, op. cit., p. 145.

²⁰⁰ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 83.

²⁰¹ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, op. cit., p. 175.

²⁰² Georges Vigarello, *Le corps redressé*, op. cit., p. 92.

²⁰³ *Ibid.*, p. 100 à 105.

²⁰⁴ « Impuissance », dans Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté*, op. cit., p. 102.

²⁰⁵ Jacques Bonnaud, *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps à baleine*, op. cit.

²⁰⁶ Charles-Augustin Vandermonde, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756, vol. 1, p. 318 et 422. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/16566092/charles-augustin_vandermonde/

²⁰⁷ André Levret, *Essai sur l'abus des règles générales et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchemens*, Paris, P. Fr. Didot le jeune, 1766, p. 71-72. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/12530351/andre_levret/

La critique des corps conduit à celle de la coquetterie féminine, qui fait du mal aux femmes, et, pire, à leurs enfants, dans l'espoir de plaire. Après avoir pesté contre la torture provoquée par les maillots d'enfants, les corsets et les corps à baleine, Jean-Baptiste-Claude Delisle de Sales (1741-1816), polygraphe et professeur de français, affirme qu'« Une des modes les plus fatales à l'espèce humaine qu'ait enfanté le désir aveugle de plaire, est celle de ces corsets destructeurs, dont chez tous les peuples policés on comprime le corps délicat d'une fille pour lui former la taille²⁰⁸. » La publication d'ouvrages qui évoquent le port des corps et corsets comme un caprice féminin se poursuit jusqu'à la fin de la période étudiée. En 1827, Joseph Morin, « Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Membre de la Société médicale d'Emulation, de celle de Louvain, etc.²⁰⁹ » assure qu'« On aura beau représenter aux femmes que l'usage des corsets leur est pernicieux l'empire de la mode prévaudra toujours.²¹⁰ » Dans la même veine, Adolphe Fosset, auteur inconnu, exprime son mécontentement à l'égard des corps et corsets dans son *Encyclopédie domestique* en déclarant que « Le désir de plaire, la vanité, fait qu'on sacrifie à la mode, être fantasque et meurtrier, sa santé toute entière²¹¹... ». Leur coquetterie est telle que même à la campagne, les femmes adoptent des stratagèmes pour porter leur corset malgré la nécessité de se déplacer. Cela a été perçu par le médecin Alphonse Louis Vincent Leroy (1742-1816) comme « un fardeau inutile & sans grâce²¹² ». Parallèlement aux questions de santé, la valeur esthétique des corps et corsets est remise en cause. En 1782, le docteur en médecine anonyme du *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges* met en évidence que les artifices n'embellissent pas les femmes ; au contraire, en affectant leur santé, c'est leur beauté qui est altérée²¹³.

Cet exposé démontre à quel point la pratique des corps et corsets a été décriée car dangereuse. Mais, comme l'attestent les travaux des chercheurs anglo-saxons, le corset a sûrement été accusé à tort. Il n'est pas ici question de minimiser les impacts néfastes sur la santé puisqu'il reste indéniable que ces vêtements, comme d'autres, ont exercé de fortes contraintes sur les corps de femmes et d'enfants au point d'être nuisibles. Cependant, les textes médico-pédagogiques semblent être enclins à

²⁰⁸ Jean-Baptiste-Claude Delisle de Sales, *De la philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine tiré de la philosophie et fondé sur la nature. Tome 4.*, Londres, s.n., 1777, vol. 4, p. 354-356. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/11994521/jean-baptiste-claude_delisle_de_sales/

²⁰⁹ Joseph Morin, *Manuel théorique et pratique d'hygiène, ou L'art de conserver sa santé*, Paris, Roret, 1827, page de garde.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 247.

²¹¹ Adolphe Fosset, *Encyclopédie domestique, recueil de procédés et de recettes concernant les arts et métiers, l'économie rurale et domestique*, Paris, Salmon, 1829, t. 3, p. 369.

²¹² Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, *op. cit.*, p. 192.

²¹³ *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, *op. cit.*, p. 61-60.

l'exagération. L'historien David Kunzle éclaire ce point à propos du texte d'Alphonse Leroy²¹⁴. Pour lui, l'exagération de l'auteur est extrême lorsqu'il affirme que 90% des cancers seraient dus au port des corsets. L'historienne Valerie Steele remet elle aussi en cause les théories médicales du temps. Pour écrire son chapitre « Dressed to kill – The Medical Consequences of Corsetry », elle a collaboré avec le docteur Lynn Kutsche²¹⁵. Sur les innombrables maladies attribuées aux corps et corsets – cancer, courbure de la colonne vertébrale, déplacements des organes internes... –, le binôme en arrive à la conclusion que « du point de vue de la médecine moderne, les corsets étaient extrêmement peu susceptibles d'avoir causé la plupart des maladies pour lesquelles ils ont été accusés²¹⁶ ». Sans véritable réponse scientifique face aux maladies, les auteurs ont pu se servir de soucis de santé liés à la pratique des corps en guise d'explication. En les exagérant, ils en ont fait un emblème de la vanité féminine. Cela montre comment les médecins de l'époque ont pu, même inconsciemment, manipuler les faits afin de répondre au paradigme de leur société. Quoi qu'il en soit, il semble que l'acharnement des théoriciens ait eu des effets limités. En 1800, l'érudit grec Adamantios Coray (Adamántios Korais, 1748-1833) constate qu'« on voit encore aujourd'hui dans l'Europe éclairée les femmes se donner la torture des corps à baleine, pour le plaisir de se procurer une taille difforme²¹⁷ ». Mais quelques années auparavant, l'un des rédacteurs du *Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts* indique à propos d'un certain citoyen Portal (dont nous ne savons rien d'autre que le prénom) :

[qu']Il se récrie enfin contre le corps à baleine, dont il voudrait que l'usage fût entièrement proscrit, [...]. Mais à l'égard de ce dernier point, nous répondrons au citoyen Portal que ses désirs sont, en quelque sorte, accomplis ; car les vêtements adoptés par les femmes de nos jours ne présentent aucun inconvénient semblable. La mode elle-même vient de faire ce que n'avoient pu opérer les prédications éloquentes de nos médecins les plus célèbres, et c'est peut-être, pour la première fois, qu'elle se trouve d'accord avec la nature²¹⁸.

Les discours qui évoquent l'emploi des corps et corsets sont donc à interpréter avec précaution. Dans les faits, il semble que les corps et corsets aient été assouplis dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Les sermons médico-pédagogiques ont peut-être joué un rôle. Il n'en reste pas moins que leur utilisation n'a jamais disparu.

D'autres discours ont contrebalancé les réclamations médicales en rendant salubre le port des corps et corset :

²¹⁴ David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculpture*, op. cit., p. 70 étude d'Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants*, op. cit.

²¹⁵ Valerie Steele, " Dressed to kill – The Medical Consequences of Corsetry", dans *The corset*, op. cit., p. 67-111.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 68.

²¹⁷ Adamantios Coray, *Traité d'Hippocrate des Airs, des eaux et des lieux, traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur deux manuscrits*, Paris, Baudelot et Eberhart, 1800, vol. 2, p. 225. Les informations relatives à cet auteur sont disponibles dans la base de données de la BNF : https://data.bnf.fr/fr/12183568/adamantios_coray/

²¹⁸ Aubin-Louis Millin, *Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Magasin Encyclopédique, 1797, vol. 1, p. 314-315.

on a beaucoup déclamé, dans ces derniers tems, contre cette partie interne de l'habillement des Dames. Quelques Médecins ont prétendu qu'elle était funeste, sur-tout dans la jeunesse ; [...] ; mais, malgré toutes ces déclamations, les Dames ont continué de porter des corps, & il n'est pas arrivé qu'elles soient devenues plus infirmes, ni moins bien faites. L'expérience démontre, au contraire, qu'un corps bien proportionné est presque toujours utile ; son imperfection seule peut le rendre dangereux²¹⁹.

L'article « couturière » de *l'Encyclopédie méthodique. Jurisprudence*, tient à peu près le même langage : « C'est lui [le tailleur] qui fait ces corsets délicats & élégans, qui, sans gêner le corps, soutiennent la taille, donnent de l'élévation & de la fermeté à la gorge, & rendent le maintien des femmes noble & plus agréable²²⁰ ». Les deux extraits montrent que les corps et corsets ne sont pas toujours remis en question. Comme l'a écrit Reisser, c'est l'imperfection de l'objet qui rend son utilisation dangereuse. S'il est correctement constitué, le corps est même sollicité. En 1829, l'utilisation du corset est le troisième article du *Code de la toilette* : « art. 3 : Un vêtement qui embrasse et serre exactement la taille et les hanches est à la fois élégant et salubre, le corset chez les dames [...] doivent être l'objet d'une attention toute particulière²²¹ ». La pratique des corps et corsets, porteuse de forts enjeux sociaux, était culturellement trop implantée pour que les thèses médicales et autres sermons réussissent à l'éradiquer.

La plupart des auteurs de textes médicaux-pédagogiques de la période étudiée s'oppose à l'emploi des corps rigides. Soucieux de l'état de la population, ils ont assimilé les corps rigides à une arme dévastatrice. Ils dressent une liste interminable de maux directement liés à cette pratique. Après avoir étudié ces discours, je pense, comme les historiens anglo-saxons présentés *supra*, que les auteurs ont exagéré les effets négatifs du port du corps. La question essentielle est de comprendre pourquoi. L'attaque faite à la pratique des corps rigides débouche sur la critique de la coquetterie féminine. Les femmes apparaissent vaniteuses, un trait qui peut légitimer leur mise à l'écart des affaires publiques. Certains auteurs ont un avis moins tranché. Ils sont même parfois favorables au port des corps et corsets. Dans ce cas de figure, les corps apportent du maintien à la silhouette féminine et l'embellissent. La femme doit être belle ; c'est un signe de bonne santé et une promesse de fécondité. Maintenir son corps reflète son statut de dominée. Malgré la floraison de sermons à leur encontre, la pratique des corps et corsets a persisté. Cette résistance met en lumière l'importance de ces pièces vestimentaires dans la vie sociale féminine. Les controverses qui entourent les corps et corsets ne concernent pas

²¹⁹ Jacques Esnault et Michel Rapilly, *Galerie des modes et costumes français. dessinés d'après nature, gravés par les plus célèbres artistes en ce genre, et colorés avec le plus grand soin par Madame Le Beau : ouvrage commencé en l'année 1778*, Paris, chez les Srs Esnaults et Rapilly, 1778, p. 34.

²²⁰ *Encyclopédie méthodique. Jurisprudence*, Paris et Liège, Chez Panckoucke, 1782, vol. 9, p. 613.

²²¹ Horace-Napoléon Raison, *Code de la toilette, manuel complet d'élégance et d'hygiène. Contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de soigner sa personne, et de s'habiller avec goût et méthode. 4e édition, revue et augmentée*, Paris, J.-P. Roret, 1829, p. 68.

seulement les ouvrages médico-pédagogiques. Au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, les auteurs d'ouvrages littéraires s'en emparent de manière équivoque.

B - Entre crainte et émerveillement : l'ambiguïté des corps et corsets dans la littérature

À la lumière des nombreux textes que j'ai observés, je puis affirmer que ces pièces sont envisagées de manière ambiguë. Même les mots qui se rapportent au corps dans les dictionnaires ne revêtent pas la même définition d'un ouvrage à l'autre. Les écrits qui appartiennent à un genre plus poétique, je pense notamment aux chansons des almanachs, aux poèmes ou aux romans, ont une vision plus imagée de l'utilisation des corps que les ouvrages médico-pédagogiques cités précédemment. Les corps et corsets sont moins perçus comme objet de contrainte du corps féminin que comme élément participant à l'amplification d'un corps désirable. Cette source de désir effraie les hommes. Dans leur imaginaire, la femme accroît sa beauté par des artifices dans l'unique but de les dominer. Pour une étude aussi complète que possible, j'ai essayé d'utiliser des sources provenant de genres différents. En fonction du type de document, et surtout du point de vue du rédacteur, l'interprétation des corps et corsets peut varier du tout au tout. Les auteurs de poèmes provenant d'almanachs et autres petits recueils restent généralement anonymes, ne donnant que leurs initiales ; les rédacteurs d'entrées de dictionnaires et ouvrages collectifs sont eux aussi souvent inconnus. J'utiliserai d'abord une sélection d'articles de dictionnaires que j'ai recueillis à partir de Gallica afin de montrer l'hétérogénéité de la perception des corps et corsets. Ensuite, je présenterai quelques sources du registre poétique pour préciser à la fois l'exaltation et la crainte qu'occasionnent les corps et corsets. J'insisterai enfin sur l'ambivalence de la perception des contemporains.

1 - Les définitions discordantes des corps et corsets dans les dictionnaires de langue

Une grande quantité de mots sont employés pour définir les corps et corsets au cours de la période : corps de jupe, corps de robe, corps piqué, corps de baleine etc. Ces dénominations se retrouvent majoritairement dans les ouvrages scientifiques. Il peut s'agir de discours médicaux, de manuels spécialisés dans la confection ou bien de dictionnaires. D'autres appellations telles que corsages ou corsets sont davantage utilisées dans les œuvres poétiques. En théorie, les corps raides représentent l'inflexibilité de la noblesse et les corps souples la nécessaire mobilité des femmes à la vie laborieuse. Cependant, l'analyse des entrées de dictionnaires de langue française révèle que les définitions sont confuses. En 1732 comme en 1768, certains lexiques définissent le corset comme un

corps : « Corset, f. m. : Corps de jupe, garni de baleines pour soutenir la taille. Depuis qu'on a introduit les Robbes abbattues, les femmes ne portent plus de Corset²²² » ou bien « Corps de jupe fait avec de la baleine, qui se lace par derrière ou par devant, & que les femmes portent sous leur robe²²³ ». Mais le terme corset est aussi employé distinctement de celui de corps pour qualifier les corsets plus souples caractéristiques de la campagne. Déjà en 1702, pour Antoine Furetière, il s'agit d'un « Corps de jupe sans manche, que portent les paysannes, et surtout les nourrices²²⁴ » et ce sens du mot est resté jusqu'à la toute fin du siècle puisqu'en 1798, le *Dictionnaire de l'Académie française* le définit encore comme un « corps de cotte de Villageoise²²⁵ ». L'analyse lexicographique fait comprendre que l'utilisation des corsets est répandue parmi les paysannes. Ils ne sont pas confectionnés de la même manière que les corps rigides mais participent à la mise en valeur du buste.

Les corps et corsets ont une valeur très souvent négative dans les définitions. Ils servent ainsi à illustrer la définition de la gêne : « **GENER.** v. a. Incommoder, contraindre les mouvements du corps. ([...] Cette femme a un corps de jupe qui la gêne.)²²⁶ ». Ou bien ils sont associés, ce qui revient au même, au fait d'enlever la gêne occasionnée grâce au desserrement ou au délassage : « **DESSERER,** v. a. Relâcher une chose trop serrée. (Desserrez mon corps de jupe, je suis trop serrée.)²²⁷ » ou « **DELACER.** v. a. [...] On dit aussi, Délacer une femme, pour dire, Défaire le lacet de son corps de jupe. (Elle est évanouie, il faudroit la délacer.)²²⁸ ». Aujourd'hui, la définition plus large du délassement vient de l'idée du délaçage du corset. La critique du vêtement touche jusqu'aux pièces qui le composent comme le busc, « Ce sont des morceaux de baleine très-durs, qui se mettent dans les corps, les corselets, qui gênent beaucoup, et doivent être proscrits de tout ajustement féminin²²⁹ » ou même le lacet, dont la définition illustre la volonté d'assouplir les corps :

LACET. Le lacet est un cordon dont on se sert malheureusement dans les provinces, pour serre les corps ou corsets destinés à former ces belles tailles qu'on cherche à donner aux jeunes personnes du sexe,

²²² Thomas Corneille, *Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par M****, de l'Académie royale des sciences. Tome 1*, Paris, Rollin, 1732, p. 275.

²²³ Louis-Antoine de Caraccioli, *Dictionnaire critique, pittoresque et sentencieux, propre à faire connoître les usages du siècle ainsi que ses bizarreries*, Lyon, Benoît Duplain, 1768, vol. 1, p. 76.

²²⁴ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes...*, op. cit., p. 531.

²²⁵ *Dictionnaire de l'Académie française... Tome 1*, Paris, J. J. Smits, 1798, p. 321. Voir aussi Pierre Richelet, *Dictionnaire françois, contenant généralement tous les mots tant vieux que nouveaux et plusieurs remarques sur la langue françoise*, Amsterdam, J. Elzevir, 1706, p. 228.

²²⁶ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française... Tome 1*, op. cit., p. 534.

²²⁷ Pierre Richelet, *Dictionnaire françois, contenant généralement tous les mots tant vieux que nouveaux et plusieurs remarques sur la langue françoise*, op. cit., p. 274.

²²⁸ Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française... Tome 1.*, op. cit., p. 321.

²²⁹ Louis-Charles-Henri Macquart, *Dictionnaire de la conservation de l'homme, ou d'hygiène et d'éducation physique et morale*, Paris, Bidault, 1798, vol. 1, p. 188.

lorsqu'on ne sont pas le prix de la belle nature. On peut permettre les lacets pour les corsets qui ne sont pas baleinés et qui servent seulement au maintien des femmes ; encore faut-il bien se garder de trop les serrer²³⁰.

2 - L'exaltation dangereuse des corps et corsets dans la littérature

Les appellations de corps, corset, corsage ou corselet sont fréquentes dans les recueils de poésie, d'almanachs ou de pièces de théâtre. Cette forme de littérature est accessible ; son lectorat est donc plus large que celui des ouvrages spécialisés. Les poèmes et autres textes courts sont un bon moyen d'entrer au cœur des pratiques et des mœurs. Comme les exempla médiévaux ou les fables modernes, ils sont porteurs de sens moral. Dans la littérature, les corps et corsets sont utilisés pour dépeindre physiquement les personnages. Pour les femmes, la description du corps ou corset fait partie de la présentation de leur parure. C'est par exemple le cas de « Rose, qui porte un corset de taffetas, [et] s'occupe à ourler du linon²³¹ ». Lorsqu'ils sont portés par un garçon, il peut s'agir d'un homme provenant d'une autre culture tel Xaïloun dont le corps « est lacé dans un corset bleu céleste, un peu échancré sur le devant²³² ». Un bon nombre envisage les corps et corsets dans leur sensualité et leur érotisme. Ces textes majoritairement – pour ne pas dire exclusivement – rédigés par des hommes illustrent à quel point le fantasme de la taille marquée est incrusté dans les esprits. Des discours masculins sont placés dans la bouche de femmes. C'est le cas des paroles d'Aimée : « Je veux que tout en-moi soit appétissant : voyez ma chaussure, ma coiffure, mon corset²³³ ». Pour elle, ou plus précisément pour l'écrivain Nicolas Edme Rétif de la Bretonne (1734-1806), la séduction doit être cultivée chez la femme pour conserver mari et passion. Pour de nombreux contemporains, le corps féminin recèle des outils servant à asservir et assouvir le sexe masculin. Dans sa lettre datée du 26 août 1782, Julie explique à son amie Eulalie les stratagèmes qu'elle a inventés pour séduire un jeune homme. Parmi eux, le corset non noué « afin qu'il puisse apercevoir mes deux petits globes, qui se soutiennent encore sans le secours de l'art²³⁴ ».

²³⁰ *Ibid.*, vol. 2, p. 36. Voir aussi Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française... Tome 2., op. cit.*, p. 3 ou R. -H. -J. (Abbé) Cambresier, *Dictionnaire walon-français, ou Recueil de mots et de proverbes français extraits des meilleurs dictionnaires*, Liège, J.-F. Bassompierre, 1787, p. 108.

²³¹ *La Décade philosophique, littéraire et politique*, Paris, Bureau de la Décade, 1794, p. 169.

²³² « Suite des mille et une nuit, contes arabes » dans Charlotte-Rose de Caumont La Force, Louise de Bossigny Auneuil, Jean-Paul Bignon et al. (dir.), *Le Cabinet des fées, ou Collection choisie des contes des fées, et autres contes merveilleux. Tome 38*, Paris, Cuchet, 1785, p. 415.

²³³ Nicolas-Edme Rétif de La Bretonne, *Les contemporaines par gradation, ou Aventures des jolies femmes de l'âge actuel, suivant la gradation des principaux états de la société : Premier ou trenteunième*, Paris, Vve Duchesne, 1783, p. 499.

²³⁴ Boissade, *Lettres de Julie à Eulalie, ou Tableau du libertinage à Paris*, Londres, Jean Nourse, 1785, p. 47.

Les corps et corsets sont critiqués pour leurs effets néfastes sur la santé. D'un autre côté, leur assouplissement participe au brouillage de la hiérarchie sociale. La peur d'une société « illisible²³⁵ » qui se développe au sein de la société dans le dernier quart du XVIII^e siècle s'exprime par les débats qui se sont tenus autour du luxe. Selon Bernard Mandeville (1670-1733), illustre écrivain philosophe et médecin, s'il est individuel, le goût du luxe est considéré comme un vice, mais c'est une vertu indispensable à la nation²³⁶. Directement associé aux femmes et à l'excès de mode, le luxe a une définition négative. En perdant leur temps à la toilette, les femmes négligent leur rôle de mère et d'épouse. Cependant, certains historiens ont suggéré que l'angoisse masculine à l'égard des évolutions vestimentaires peut provenir de la crainte d'une émancipation des femmes²³⁷. Une fois libérées, elles rejetteraient leur rôle sexuel. La peur qu'engendre le sexe faible ne s'arrête pas là. Dans de nombreux textes, les charmes féminins sont perçus comme sources de danger. La coquetterie est souvent assimilée à l'accentuation d'un pouvoir d'attraction sur l'autre sexe²³⁸. L'ouvrage *Les femmes qui aiment sont dangereuses* illustre bien la dualité que représente le sexe féminin. D'un côté, à l'image de la vierge Marie, la femme incarne la fécondité et la bonté ; de l'autre, comme Pandore ou Salomé, elle est perçue comme un cadeau empoisonné. Associée à la séduction, elle utilise ses charmes, artificiels et trompeurs, pour perturber les sens et le jugement du sexe masculin²³⁹. L'illustration la plus célèbre de cette interprétation est l'association de la femme avec la porteuse du péché, Ève. La culpabilité originelle est une des raisons qui a fait garder à la femme ce statut de tentatrice²⁴⁰. La beauté et la parure participent d'une stratégie qui vise la provocation du désir masculin ; le désir de plaire ne serait qu'un moyen de domination²⁴¹. Le processus de séduction qui passe par l'habillement est interprété comme une arme redoutable²⁴². Les corps et corsets sont perçus comme essentiels dans l'élaboration de ces charmes menaçants :

Recherchons présentement comment les femmes adoptèrent ce vêtement gênant. La nature leur inspira dans tous les temps & dans tous les pays le désir de plaire, elles ont toujours employé pour faire valoir leurs charmes, tous les moyens que peut indiquer l'imagination. C'est par une taille fine, une démarche légère ; une gorge élevée, ferme & bien arrondie qu'elles ont toujours cherché à nous enchaîner sous leurs loix ; celles à qui la nature avoit refusé ces avantages, épuisèrent toutes les ressources de l'art pour s'en procurer, sinon la réalité, au moins l'apparence²⁴³.

²³⁵ *Ibidem*.

²³⁶ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 318.

²³⁷ Valerie Steele, *The corset*, op. cit.

²³⁸ Michèle Pagès-Delon et Jean-Michel Berthelot, *Le corps et ses apparences*, op. cit., p. 89 et 98.

²³⁹ Laure Adler et Elisa Lécosse, *Les femmes qui aiment sont dangereuses*, Paris, Flammarion, 2009, p. 51 et 73.

²⁴⁰ Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 192.

²⁴¹ Georges Duby, Michelle Perrot et Natalie Zemon-Davis (dir.), *Histoire des femmes en Occident. t. 3, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon, 1991, p. 382.

²⁴² Odile Blanc, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, op. cit., p. 192, 194 et 196.

²⁴³ Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, op. cit., p. 184.

De la même manière, l'éducation féminine et les journaux de mode sont assimilés à l'apprentissage du « dangereux art de plaire²⁴⁴ ». Les hommes perçoivent l'apparence féminine comme une fourberie puisque « L'art de tromper fut de tout tems leur lot²⁴⁵ ». Belles en apparence, ce sont des êtres rusées voire maléfiques : « De notr' maîtresse, je vous jure, Tout en est beau [...] : Oui, c'est un ang' pour la figure, Et pour l'esprit, c'est un démon²⁴⁶ » ; la femme a « Le cœur d'un Diable à la beauté d'un Ange²⁴⁷ ».

La période révolutionnaire marque une rupture dans la perception de la parure féminine. Les rapports entre homme et femme sont débattus. Les philosophes font une vive critique du système politique, social et juridique qui infantilise les femmes²⁴⁸. Elles sont excusées puisque l'art de la séduction n'était pour elles qu'une arme de survie. Les maris, amants, familles et autres entourages les auraient poussées à recourir à leurs charmes pour sortir de l'état de dépendance²⁴⁹. La conception de la féminité d'Ancien Régime doit être éradiquée sous peine d'anéantir les progrès de la révolution. La femme peut être belle mais non dans le but de charmer. Quant à la séduction, elle n'est pas rejetée mais envisagée sous une forme dépouillée d'artifice²⁵⁰.

L'analyse des discours montre à quel point l'interprétation de l'objet est ambiguë. Les définitions d'un même mot ne se rejoignent pas toujours. Vers la fin du siècle, elles s'accordent tout de même sur la conception gênante de l'emploi du vêtement. La perception des corps et corsets par les contemporains est imbriquée dans une forme de dualité ; elle témoigne à la fois de l'émerveillement des hommes face à une taille fine et captive et d'une crainte devant le pouvoir que les corps et corsets apportent aux femmes. Pensés comme un moyen de contrôler le corps féminin, ils sont considérés comme un outil dans la manipulation du sexe masculin. La raideur de leur composition, pour pallier la mollesse du sexe féminin, est un signe de rigueur morale. Pourtant, les corps sont aussi envisagés comme un signe de frivolité qui sert à attiser le désir masculin. L'interprétation dépend finalement de l'intention des auteurs. En fonction de la moralité qu'ils souhaitent donner à la femme, le corps est plus ou moins décrié et/ou célébré. Leur statut de tentatrices pousserait les femmes à se ruiner la santé afin

²⁴⁴ Jacques Grasset Saint-Sauveur, Félix Mixelle, Sylvain Maréchal, et Claude-Louis Desrais, *Costumes Civils actuels de tous les Peuples connus*, Paris, Pavard, 1784, vol. 1, p. 149.

²⁴⁵ M. Saurin, « Cristaline la curieuse », *Etrennes du Parnasse. Choix de poésies*, Paris, Fétil, 1770, p. 115.

²⁴⁶ M. Dupati, « Couplets de Ninon chez Madame de Sévigné », *La lyre d'Anacréon*, Paris, Chez Favre, 1810, p. 96.

²⁴⁷ M. Masson de Morvilliers, « Contre une belle très-acariâtre », *Etrennes du Parnasse. Choix de poésies*, Paris, Fétil, 1770, p. 65.

²⁴⁸ Arlette Farge, « Jeu des esprits et des corps au XVIIIe siècle », dans Arlette Farge et Cécile Dauphin (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, p. 75.

²⁴⁹ Dominique Gobineau, « Beauté, respect et vertu : la séduction est-elle républicaine ? 1770-1794 » dans *Ibid.*, p. 106-108.

²⁵⁰ *Ibidem*.

d'assoir leur emprise. Les femmes ont-elles pleinement conscience des enjeux qui entourent l'utilisation de leurs corps et corset ? Pour répondre à la question, leur témoignage est la source la plus utile.

C - Paroles de femmes sur l'usage des corps et corsets

Pour atténuer les biais des ouvrages masculins, il est indispensable de s'appuyer sur les écrits féminins. Quelques femmes, qui ont participé au bouillonnement intellectuel de l'époque, offrent leurs précieux témoignages. En fonction du statut social, de l'époque et du moment de la vie où elles écrivent, les avis au sujet des corps et corset varient du tout au tout. La quantité de sources écrites féminines est infime comparée à celle laissée par les hommes. Une autre difficulté est que les femmes suffisamment instruites pour rédiger appartiennent aux élites sociales. À ma connaissance, les femmes d'humble condition n'ont pas laissé de traces écrites et, dans mon corpus, la quasi-totalité appartient au milieu aristocratique. Les témoignages étudiés révèlent que les femmes acceptent d'endurer la souffrance provoquée par les corps. À la fin du siècle, cependant, elles semblent conscientes de l'importance de l'apparence dans l'assignation de leur rôle et de leur place.

Certaines sont lucides sur leur condition. C'est le cas de Mary Astell (1666-1731), théologienne anglaise, l'une des premières à critiquer l'assujettissement des femmes, dont les écrits ont été analysés par Gyonne Leduc²⁵¹. Pour Mary Astell, l'infériorité féminine n'est pas innée mais acquise ; elle est le fruit de la volonté des hommes. Pour pallier la subordination féminine, comme d'autres contemporaines, elle souhaite libérer ses consœurs de la « tyrannie des apparences ²⁵²».

Le corpus d'échanges épistolaires et d'écrits du for privé construit par Nahema Hanafi a prouvé que les femmes sont davantage touchées par l'apparence que les hommes²⁵³. La correspondance est l'une des sources privilégiées pour accéder aux écrits féminins. Elle permet de saisir les informations à un moment donné. Dans sa correspondance, la princesse Palatine (1652-1722) indique qu'elle n'apprécie pas la mode des robes volantes qui se développe durant la Régence car « c'est comme si on allait se mettre au lit²⁵⁴ ». De la même manière, Frédérique de Prusse (1714-1784) ne tolère pas le relâchement de la mode parisienne et l'absence des corps remplacés par

une espèce de chemise, mais qui monte moins haut que celle que l'on portait et on n'est pas lacée sous celle-ci. Précisément, sous le sein, on porte un mouchoir en forme de ceinture, attaché derrière avec un nœud entre les épaules ; de là cet habillement va tout d'une venue jusqu'au bas, comme un

²⁵¹ Gyonne Leduc, « Mariage-soumission ou célibat éclairé, l'alternative de Mary Astell ? » dans Dominique Picco et Marie-Lise Paoli (dir.), *La condition des femmes dans l'Europe du XVIIIe siècle*, op. cit., p. 13 à 26.

²⁵² *Ibidem*, p. 26.

²⁵³ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume*, op. cit.

²⁵⁴ Princesse Palatine, lettre du 12 avril 1721, cité dans François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 104.

sac, sans marquer la taille [...] Il est horrible pour les personnes laides, mal faites ou vieilles, et excessivement indécent pour les jeunes²⁵⁵.

Dans leur contestation de l'assouplissement de la tenue, les deux princesses montrent que la rigueur imposée par l'apparence n'est pas qu'un effet de mode mais qu'elle est incrustée dans leur culture. D'autres témoignages vont au contraire exprimer des ressentiments à l'égard de la contrainte vestimentaire et précisément celle des corps et corsets. C'est le cas d'Elisabeth Ham qui, pour être avantagée par une jolie taille, subit ce qu'elle décrit comme se rapprochant de l'enfer : « Le premier jour où je le portais [corps demi-baleiné] était vraiment proche du purgatoire, et je me demandais si j'étais suffisamment consciente de l'avantage d'une jolie silhouette pour me réconcilier avec cette punition²⁵⁶ ». Dans son analyse des écrits de Georgina Cavendish, duchesse de Devonshire, Valerie Steele observe que l'idée de souffrir pour être belle était imprégnée dans les esprits²⁵⁷. Le plus contraignant des corps baleinés était le grand corps, partie du grand habit, on l'a vu. La composition de son baleinage comprimait encore davantage le tour de taille. L'asservissement corporel de la tenue officielle était renforcé par les mouvements obligatoires lors des cérémonies. Dans ses mémoires, la marquise de la Tour du Pin (Henriette Lucy Dillon, 1770-1853) relate que le costume des femmes transformait la danse en une torture²⁵⁸.

La comtesse de Genlis a fourni elle aussi de précieux témoignages. Dans ses mémoires, elle fait part de sa prise de corps à l'âge de six ans : « on me donna un corps de baleine qui me serrait à l'excès²⁵⁹ ». Avec le port de nouveaux souliers et d'un panier, la jeune comtesse dut réapprendre à se servir de son corps : « je fus bien surprise, quand on me dit qu'on alloit me donner un maître pour m'apprendre (ce que je croyois savoir parfaitement) à marcher²⁶⁰ ». Elle adopte les mêmes positions dans son *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes*, qu'elle explique à l'article « parure » :

Le costume des femmes du dix-huitième siècle étoit fort ridicule ; mais les femmes étoient beaucoup plus parées qu'elles ne peuvent l'être aujourd'hui [...]. Il faut être bien désœuvré, avoir bien peu d'esprit, pour s'être fait de la parure une espèce de passion. Mais les femmes de ce temps qui avoient un tel goût, étoient d'autant plus inexcusables, que la parure alors étoit un vrai supplice. [...] Il falloit se serrer à outrance

²⁵⁵ Princesse d'Orange, lettre de mai 1793, cité dans François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 318.

²⁵⁶ Elisabeth Ham, *Elisabeth by Herself* cité dans Anaïs Biernat, « Corps à baleines et corsets pour enfant du XVIIIe au XIXe siècle. Un corps à modeler, un être à former », dans Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous...*, op. cit., p. 135.

²⁵⁷ Valerie Steele, *The corset*, op. cit.

²⁵⁸ Kimberly Chrisman-Campbell, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, op. cit., p. 110.

²⁵⁹ Stéphanie-Félicité Du Crest (comtesse de Genlis), *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la Révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, vol. 1, p. 13.

²⁶⁰ *Ibid.*

dans un corps baleiné, s'affubler d'un panier de trois aunes, et marcher sur des espèces d'échasses... On peut plaire aujourd'hui avec moins de frais, et surtout moins de peine²⁶¹.

Le costume était un supplice. Sur ce point, la comtesse confirme ce que mentionnaient les discours libérateurs du XVIIIe siècle. Elle fait aussi part de l'évolution prise par le costume. Il apparaît pour elle moins cher et plus supportable. Pour cette femme éclairée, la parure reste indissociable de l'art de plaire. Cependant, ses critiques sont fondées *a posteriori*. En 1782, dans ses *Lettres sur l'éducation*, elle a un avis beaucoup moins tranché sur l'usage des corps.

On a beaucoup blâmé les corps ; ils sont en effet pernicieux lorsqu'ils gênent ; mais quand ils sont bien faits, loin d'être nuisibles, l'usage d'en porter est également commode & sain ; en plaçant bien les épaules, ils ouvrent la poitrine, soutiennent les reins, maintiennent l'estomac dans une situation qui facilite la digestion, & rendent les chûtes moins dangereuses ; & ils sont si peu gênants, que tout enfant qui n'est pas trop serré dans son corps, se trouve infiniment plus à son aise que dans un corset²⁶².

Dans ses écrits de la seconde moitié du XVIIIe siècle, le corps n'est pas perçu de manière négative bien au contraire ; il est même préférable au corset.

Des femmes ont lutté contre la croisade médicale à l'encontre des corps et corsets. Dans la *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, un médecin s'étonne des résistances féminines :

J'osai assurer que cet usages étoit meurtrier [usage des corps baleinés] [...]. Cependant mon assertion étonna : plusieurs femmes la combattirent avec chaleur ; elles parlèrent mieux, elles parlèrent surtout bien plus longtemps, & en conséquence il fut décidé que mon opinion & moi nous n'avions pas le sens commun²⁶³.

Le fait que Mme Genlis se soit ravisée montre que l'évolution de la perception des corps et corsets a été pétrie par les transformations sociales. La période révolutionnaire fut une rupture majeure de ce point de vue. À la fin du siècle, hommes et femmes critiquent l'importance prise par l'apparence dans la construction du sexe féminin. Plusieurs chercheurs ont étudié ce type de discours dans *La cause des femmes au XVIIIe siècle*²⁶⁴. Le texte qui m'a paru le plus pertinent est celui de Mary Wollstonecraft, *A Vindication of the Rights of Woman*, relu par Marie-Lise Paoli²⁶⁵. La philosophe et féministe anglaise (1759-1797), s'insurge contre l'emprisonnement du sexe féminin dans le paraître et souligne le ridicule dans lequel les femmes se trouvent placées contre leur gré ; en mettant fin à l'idéologie qui les encourage à privilégier la beauté et l'apparence, elles sortiraient de leur état servile et auraient la

²⁶¹ Stéphanie-Félicité Du Crest (comtesse de Genlis), *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusemens, des modes, des moeurs, etc...: ou, L'esprit des étiquettes et des usages anciens, compares aux modernes*, Paris, P. Mongie aîné, 1818, p. 40-41.

²⁶² Stéphanie-Félicité Du Crest Genlis, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation*, Paris, Chez M. Lambert & F.J., 1782, vol. 1, p. 87-88.

²⁶³ *Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges*, Limoges, s.n., 1782, p. 61.

²⁶⁴ Rémy Duthille, « L'essai "sur les droits de la femme" » de Thomas Straling Norgate (1794-1795) », dans Marie-Lise Paoli et Dominique Picco, *La cause des femmes au XVIIIe siècle, op. cit.*, p. 62-63.

²⁶⁵ Paoli Marie-Lise, « Les mots et les choses dans A Vindication of Rights of Woman » dans *Ibid.*, p. 34-44.

possibilité de s'exprimer librement. D'autres femmes ont remis en cause la place qui leur a été attribuée, comme Olympe de Gouges, et se révoltent contre les préjugés. Les femmes ne sont pas uniquement faites pour plaire ; elles doivent cesser d'utiliser leurs charmes pour devenir pleinement citoyennes et sortir de l'empire charnel « auxquels elles se confinaient volontairement avant la Révolution²⁶⁶ ».

Malgré ces tentatives, il va falloir attendre plusieurs siècles pour que les femmes cessent d'être uniquement réduites à leur apparence. Leurs charmes et leur beauté restent, et aujourd'hui encore, bien souvent, des moyens indispensables à la construction de leur identité. Dans ses échanges épistolaires de 1774, Marie-Jeanne Riccoboni (1713-1792), romancière française, s'oppose au statut imposé de femme-objet:

O ma chere Henriette ! les hommes nous regardent comme des êtres placés dans l'univers pour l'amusement de leurs yeux, pour la récréation de leur esprit, pour servir de jouet à cette espece d'enfance où les assujettit la fougue de leurs passions, l'impétuosité de leurs desirs [...]. L'art difficile de résister, de vaincre ses penchans, de maîtriser la nature même, fut laissée par eux au sexe qu'ils trahissent de foible, qu'ils osent mépriser comme foible. Esclaves de leurs sens, lorsqu'ils paroissent l'être de nos charmes, c'est pour eux qu'ils nous cherchent ; qu'ils nous servent, ils ne considèrent en nous que les plaisirs qu'ils espèrent de goûter de nous²⁶⁷.

Dans ce passage, la femme est consciente de son statut fonctionnel et s'insurge contre cette forme d'esclavage. Elle pointe du doigt une double relation qui est au centre d'une réflexion sur l'étude des corps et corsets : les hommes sont esclaves des charmes féminins autant que les femmes le sont des désirs masculins. Les deux processus sont interdépendants et participent à l'élaboration des rapports de pouvoir.

La lecture des quelques témoignages féminins recueillis montre qu'une fois encore l'avis sur le port des corps et corset n'est pas tranché. Pour les femmes proches du cercle royal, l'assouplissement des corps et corsets est une indignité, car la rigueur des corps baleinés était un indice de distinction sociale. En assouplissant les corps, les femmes participent au brouillage social et par la même occasion affaiblissent l'ordre de la société monarchique. D'autres contemporaines ont exprimé avec force la gêne suscitée par les corps et corsets. Malgré la souffrance occasionnée, elles n'ont pourtant pas renoncé, dans un premier temps, à les revêtir. Le cas de Madame de Genlis éclaire la mutation des opinions au tournant des années 1770-1780 et de la période post-révolutionnaire. D'abord favorable au port des corps baleinés, l'aristocrate l'a par la suite comparé à un supplice. Se rendant compte du poids des apparences sur leur vie, quelques femmes ont commencé à se révolter contre la tyrannie des apparences. La prise de conscience est une étape importante. Au cours des épisodes révolutionnaires,

²⁶⁶ Jennifer Tamas, « De l'alcôve à la tribune : Olympe de Gouges ou le désir d'agir », dans Paoli Marie-Lise et Dominique Picco (dir.), *La cause des femmes au XVIIIe siècle...*, op. cit., p. 154-155.

²⁶⁷ Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby, a milady Henriette Campley, son amie*, Amsterdam, s. n., 1774, p. 88-89.

la simplicité des parures féminines devait rendre plus aisée l'association des femmes à la vie politique. L'allègement considérable des corps et corsets allait en ce sens. Cela n'a pas suffi. Les hommes ont trouvé d'autres arguments pour écarter la gente féminine de la sphère publique, comme les théories médicales sur la différence sexuelle vue précédemment. En réinsérant peu à peu l'obligation de prestige dans les tenues, ils ont induit la rigidification du buste. Par la même occasion, les pouvoirs politiques et les hommes à leur tête ont réaffirmé leur mainmise sur le corps féminin et plus globalement sur la gente féminine. Il reste peu pensable que les femmes aient accepté d'endurer la souffrance qu'elles ont exprimée sans contrepartie. Après avoir goûté à la liberté corporelle, elles se sont formellement opposées au retour des grands corps baleinés. Elles ont donc eu la possibilité de s'opposer à de telles pratiques. Le fait qu'elles aient accepté le retour des corsets après la période révolutionnaire révèle qu'il y a dans cette pratique un apport positif pour elles.

Conclusion de la partie II

L'ensemble des documents étudiés dans cette partie reflète le caractère nébuleux de la pratique des corps et corsets au cours de la période. Les corps et corsets jouent un rôle social, économique et politique de premier ordre. C'est ce qui explique l'engouement des érudits à débattre à leur sujet. Ils sont une porte d'entrée pour intervenir dans des débats et réflexions d'une grande importance sociétale. Les médecins qui dissertent à ce sujet le font dans le contexte d'une crainte de dépopulation et dégénérescence de l'espèce humaine. Les femmes et leur coquetterie outrancière sont accusées de négligence et/ou de débilité. La vision négative que les médecins ont développée au cours de leurs travaux s'est petit à petit déportée dans des ouvrages plus populaires, dictionnaires voire journaux de mode. À l'opposé de cette vision médicale négative, la corseterie revêt dans les ouvrages littéraires une appréciation gratifiante sur la gente masculine. Les corps et corsets et leurs préliminaires amoureux éveillent les fantasmes masculins. Paradoxalement, le désir provoqué exacerbe la crainte du sexe faible. Les femmes, conscientes de leur pouvoir de séduction, s'en serviraient pour assujettir le sexe masculin. Le but même des corsets est souvent contradictoire, à la fois signe extérieur de droiture et de rigidité, et signe de frivolité ; moyen de contrôle du corps féminin et outil de manipulation des hommes ; enveloppe charnelle protectrice et pudique, et intensificateur de l'imagination et de la convoitise masculine... Les témoignages féminins ne reflètent pas non plus une vision unanime. Ils diffèrent considérablement en fonction du statut social et de l'époque à laquelle ils sont écrits. Les corps et corsets sont fléaux douloureux pour certaines mais pour d'autres leur abandon est une abomination. Mon étude a ainsi montré que les débats autour de la pratique des corps et corsets font partie d'une réflexion plus large sur le rôle et la place des femmes dans la société. Comme je vais le présenter maintenant, la construction de l'apparence liée à la pratique des corps et corsets fait partie intégrante de la construction du genre.

Partie III - Les corps et corsets au centre des relations de pouvoir entre hommes et femmes

À la différence du sexe qui distingue biologiquement l'homme et la femme, le genre permet d'effectuer « une distinction culturelle entre les rôles sociaux, les attributs psychologique et les identités hommes et femmes.²⁶⁸ » S'ajoute à cela la définition qu'en a fait Joan Scott en 1986, « le genre n'est pas seulement la construction sociale de la différence des sexes, il constitue une "façon première de signifier des rapports de pouvoir"²⁶⁹. » Les études de sociologie, à la suite des travaux d'Émile Durkheim, ont montré que le genre est intégré par un processus de socialisation pratique et inconscient. Celui-ci passe par un apprentissage dès le plus jeune âge, lié à des activités et des consignes différenciées selon les sexes. L'incorporation des différences dans les manières de jouer, de se vêtir, etc. transforment les contraintes sociales en quelque chose d'évident. Ces différences vont peu à peu modifier la stature physique, les façons de se tenir et de se déplacer selon le sexe²⁷⁰. Dans son ouvrage, Thomas Laqueur démontre que le développement des sciences naturelles et médicales au XVIIIe siècle a sexualisé les genres, ce qui a encore davantage assigné les femmes à leur corps²⁷¹. La notion de nature féminine s'est imposée ; les auteurs veulent prouver qu'une femme est femme bien au-delà de ses organes génitaux²⁷². Ces thèses différentialistes ont été utilisées à des fins politiques afin de préserver un ordre social fondé, notamment, sur l'inégalité de genre²⁷³. Le corps féminin est aussi au centre des relations de pouvoir dans le cadre stratégique des alliances matrimoniales. Pour obtenir une forme subtile de pouvoir, les femmes ont dû se confronter à un idéal physique et vestimentaire²⁷⁴.

Le débat historiographique sera enrichi à partir de sources imprimées issues de mon corpus. Hormis quelques références à des sources plus techniques, manuel de tailleur ou quelques corps conservés, les sources exploitées sont des écrits poétiques. La confrontation des sources montre que l'emploi des corps et corsets a joué un rôle central dans l'élaboration du genre. Ils ont été les outils qui ont façonné le corps des femmes afin d'exagérer les formes féminine. Malgré les critiques à leur sujet, les femmes ont longtemps continué à porter de telles armatures. C'est pour elles une nécessité autant

²⁶⁸ Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux études sur le genre. 2e édition revue et augmentée*, Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 26.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 17.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 108.

²⁷¹ Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, op. cit. ; Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 276.

²⁷² Laurie Laufer et Florence Rochefort (dir.), *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014, p. 52.

²⁷³ Karen Harvey, « Le Siècle du sexe ? Genre, corps et sexualité au dix-huitième siècle (vers 1650-vers 1850) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2010, n° 31, p. 212.

²⁷⁴ Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 369, 378 et 380.

qu'une contrainte²⁷⁵. Ces vêtements ont participé à leur reconnaissance sociale, valorisé leur place dans la société et les ont rendues attractives auprès de la gente masculine. Dans un premier temps, j'exposerai que les corps et corsets ont été les pièces les plus représentatives du dimorphisme sexuel imposé par les normes vestimentaires. Dans un deuxième temps, j'aborderai l'emprise donnée aux hommes sur les femmes en raison du port de ce vêtement contraignant. Ce point sera contrebalancé dans un troisième temps, au cours duquel je démontrerai que les corps et corsets ont pu engendrer une forme de pouvoir au sexe féminin. L'ensemble de l'analyse renforcera le caractère ambigu de la pratique des corps et corsets au cours de la période étudiée.

²⁷⁵ Voir la présentation de couverture du livre Valerie Steele, *The corset*, *op. cit.*

A - Les corps et corsets dans la construction de l'identité sexuée

La volonté d'une taille féminine fine a tellement été incrustée dans les mœurs qu'elle perdure aujourd'hui. Le rapport taille/hanche (RTH ou « *Waist-to-hip ratio* ») est toujours un critère esthétique de premier ordre. Il est même devenu un signe de bonne santé. La multiplication des expériences dans divers pays, à différents âges de la vie et quel que soit le sexe, démontre que le rapport taille/hanche joue un rôle central et quasi-dictatorial dans les critères de beauté. Les hommes préféreraient une femme mince avec un bon ratio. L'idéal est de 0,7. Si elle n'a pas un bon rapport, la femme est jugée peu attirante. Selon les recherches menées par Valerie Steele, ce type de critère de beauté est pour les chercheurs en psychologie évolutionnaire le produit d'une sélection sexuelle²⁷⁶. L'intégration de ce processus d'autocontrainte apparaît dramatique puisque « non seulement les femmes rejoignent les hommes dans leur jugement, mais elles durcissent leurs exigences et se rêvent un corps idéal, plus mince encore que ne le souhaitent les hommes²⁷⁷ ». De la même manière, la nécessité d'être belle pour une femme de l'époque moderne la pousse à faire des choix dangereux pour sa santé et celle de ses enfants. C'est pourquoi les ouvrages qui luttent contre l'usage de vêtements oppresseurs se multiplient dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Pour répondre aux exigences et aux normes sociales de l'époque, les femmes ont été astreintes à suivre les représentations d'un modèle de féminité idéal. La conquête de cet idéal est un modelage qui commence dès le plus jeune âge. Comme je le montrerai, celui-ci demande un travail sur la silhouette corporelle féminine qui se construit en opposition à la silhouette masculine.

On retrouve des traces des ancêtres du soutien-gorge et du corset dans la Rome et la Grèce antiques. Ils avaient pour but d'aplatir les zones de la féminité pour les masquer²⁷⁸. Au XVIIIe siècle, l'enjeu est tout autre. Il n'est plus question de gommer la différence des sexes mais au contraire de l'accentuer. Selon l'historien Thomas Laqueur, c'est au XVIIIe siècle qu'émerge le corps moderne. Jusqu'alors, depuis Aristote et Platon, prévalait le modèle unisexe. La femme était perçue comme une version imparfaite de l'homme, l'utérus était envisagé comme une version interne du pénis²⁷⁹. Le sexe était davantage une catégorie sociologique qu'une donnée ontologique²⁸⁰. Avec les avancées scientifiques du XVIIIe siècle, les corps féminins et masculins sont biologiquement différenciés. Les contemporains sont désormais à la recherche de toutes les différences possibles entre les deux sexes.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 165.

²⁷⁷ Jean-François Amadieu, *Le poids des apparences*, *op. cit.*, p. 27.

²⁷⁸ François Boucher, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 101 ; Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, *op. cit.*, p. 21-24.

²⁷⁹ Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, *op. cit.*, p. 115.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 230.

Le *Système physique et moral de la femme* de Pierre Roussel en est l'exemple le plus significatif²⁸¹. Tout au long de son livre, il s'attache à décrire chaque partie de l'anatomie féminine en l'opposant à la masculine. Les différences biologiques servent à légitimer les différences sociales et juridiques²⁸². La société attribue toute une série de caractéristiques au sexe féminin. Les femmes sont froides, mélancoliques et surtout « mûles²⁸³ ». La nécessité de lutter contre cette mollesse a été l'un des premiers arguments favorisant le port des corps. Ceux-ci étaient des tuteurs physiques efficaces pour modeler le corps, associés aux tuteurs moraux qui formaient l'individu²⁸⁴. Les corps et corsets participent à une pratique sociale, l'enserrement de la taille, qui s'est construite et transmise au fil des générations. Isabelle Paresys a souligné que le dimorphisme vestimentaire n'a cessé de s'accroître depuis le XVI^e siècle²⁸⁵. La silhouette de la femme s'allonge et devient sinueuse alors que celle des hommes s'étire en largeur en mettant les épaules en avant²⁸⁶. Les corps et corsets ont renforcé cette dichotomie en exagérant artificiellement la différence physique des sexes. Ce dispositif d'accentuation des courbes sexuelles et de modification corporelle a eu de profondes conséquences dans la vie des femmes²⁸⁷. Il est avec les paniers des jupes l'élément le plus représentatif du sexe féminin.

L'idée que le corset fait la femme est présente jusqu'à la toute fin du siècle, comme dans les cas de travestissement. Dans « Les masques de la porte Saint-Antoine » (1779), tiré de *l'Encyclopédie poétique*, l'ordre des choses est inversé : « Le sage avec l'enfant rit de ces mascarades. Les sexes sont changés : l'homme endosse un corset, Dont sa large carrure a rompu le lacet²⁸⁸ ». De la même manière, dans le roman *Félicie de Vilmar* (1741), Mademoiselle Rosette, qui « était véritablement Pierre-Aymond Dumoret²⁸⁹ », ne peut achever son déguisement qu'en portant un corset qui lui dessine la taille et lui invente une poitrine. Il ne peut paraître femme tant qu'il n'a pas revêtu le corset. Inversement, lorsqu'une petite fille ou une jeune femme doit se déplacer, elle revêt des habits d'hommes afin de se

²⁸¹ Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, & des fonctions propres au sexe*, Paris, chez Vincent, 1795, 380 p.

²⁸² Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, op. cit., p. 316.

²⁸³ Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, & des fonctions propres au sexe*, op. cit., 1795, p. 187.

²⁸⁴ Christine Detrez, *La construction sociale du corps*, op. cit., p. 187.

²⁸⁵ Isabelle Paresys, « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », op. cit.

²⁸⁶ Axel Moulinier et Sophie Vesin, « Dessous féminins et soumission du corps au XVI^e siècle », dans Denis Bruna (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 57.

²⁸⁷ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 165.

²⁸⁸ M. le Mierre, « N° 1899 h. Masques (les) de la porte Saint-Antoine », dans *Encyclopédie poétique, ou Recueil complet de chef-d'oeuvres de poésie sur tous les sujets possibles, depuis Marot, Malherbe, &c. jusqu'à nos jours, présentés dans l'ordre alphabétique*, Paris, Moutard, 1779, t. 10, p. 70-71.

²⁸⁹ François Gayot de Pitaval, *Causes celebres et interessantes, avec les jugemens qui les ont décidées*, Paris, Theodore Legras, 1741, p. 237.

protéger des agressions et des viols²⁹⁰. Les corps et corsets ne peuvent pas être envisagés comme de simples vêtements car ils ont une incidence sur l'ensemble de la gestuelle corporelle. Aujourd'hui, les costumiers qui travaillent dans le cinéma ou le théâtre historique incitent les comédiennes à porter corps et corsets car cela leur apporte une « allure différente, une respiration différente²⁹¹ ». Le corps transforme la démarche et aide les actrices à entrer dans leur rôle. Il supprime le corps naturel pour recréer le corps féminin idéal. L'accentuation du dimorphisme vestimentaire passe au XVIIIe siècle par une autre rupture majeure, à savoir le renoncement à la parure et à la coquetterie de la part des hommes. Pour comprendre ce point, les études sur la consommation vestimentaire sont particulièrement éclairantes. Encore une fois, l'ouvrage fondateur est celui de Daniel Roche, *La culture des apparences : une histoire de vêtement*²⁹². L'analyse des vestiaires parisiens souligne l'amplification du dimorphisme dans les garde-robes. Durant le règne de Louis XIV, seules les femmes riches possèdent un vestiaire à peu près équivalent, en valeur, au double de celui du mari alors qu'à la veille de la Révolution, la dichotomie entre les deux vestiaires s'étend désormais à l'ensemble de la population²⁹³.

Le processus de sexuation commence dès le plus jeune âge. Les enfants sont considérés comme des humains miniatures. Comme en témoigne le portrait du grand-duc Léopold avec sa famille (figure 41, p. 22), les vêtements des enfants de hautes classes sociales sont une version légèrement assouplie de ceux des adultes. Dans ces familles, la différence entre garçon et fille est visible dans l'habillement à partir de six ans. D'abord semblables, les enfants, considérés comme faibles et fragiles, portent indifféremment les corps. Ce n'est qu'après l'âge de raison que les garçons cessent de le revêtir. Mais même avant l'âge de six ans, le corps des garçons est distingué par la disparition des basques qui indique l'absence du port de la jupe. Celui des filles ne cesse de devenir contraignant à mesure qu'elles grandissent. Dans ses *Lettres sur l'éducation*, Mme de Genlis déclare à propos de la tenue : « Point de corps baleinés jusqu'à quatre ans ; à cet âge, Adèle a commencé à en porter de très-minces & très-larges²⁹⁴ ». Le corps des jeunes filles se compose de quatre à six baleines dans leur enfance puis passent de dix à vingt au cours de leur adolescence²⁹⁵. Ils ont été utilisés pour les enfants aussi bien en tant que « gage d'élégance qu'[en tant que] gage de domination et de contrainte. L'enfant est soumis à une forme éprouvante et matérialisée, limitant sa tenue comme ses mouvements²⁹⁶ ». Ce principe

²⁹⁰ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, op. cit., p. 75.

²⁹¹ Sylvie Pérault, « Le costumier, l'artisan et l'habit de cour : créer, fabriquer et représenter le gentilhomme sur scène et à l'écran », dans Isabelle Paresys et Natacha Coquery (dir.), *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, op. cit., p. 299.

²⁹² Daniel Roche, *La culture des apparences*, op. cit.

²⁹³ *Ibid.*, p. 98 et 111.

²⁹⁴ Stéphanie-Félicité Du Crest (comtesse de Genlis), *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation*, op. cit., p. 87.

²⁹⁵ Denis Bruna et Patricia Canino (dir.), *La mécanique des dessous*, op. cit., p. 130-136.

²⁹⁶ Georges Vigarello, *Le corps redressé*, op. cit., p. 10-11.

s'applique également aux femmes, qui ne quitteraient jamais leur tempérament d'enfant²⁹⁷. L'alourdissement du baleinage prépare les jeunes filles, futures femmes et mères, à se conformer au rôle social qui leur est imposé.

Comme le démontre Alphonse Leroy, les contemporains ont conscience des effets néfastes du dimorphisme imposé aux enfants : « pourquoi donc asservir encore à la plus barbare méthode, la plus belle moitié du genre humain ? O meres ! soyez conséquentes, approchez du garçon affranchi de ces liens, la fille que vous y tenez captive encore, vous verrez combien la diversité d'habits a mis de différence entr'eux²⁹⁸ ». À partir de six ans, le genre fait des jeunes filles l'objet d'une surveillance et d'un contrôle accru. Cela passe par le port d'un vêtement contraignant qui, comme ce fut le cas pour l'embaillotement des nourrissons, fut remis en question pour les jeunes filles dans les dernières décennies du XVIIIe siècle, je l'ai observé *supra*. Dans les *Enfants élevés dans l'ordre de la nature*, Jean-Louis de Fourcroy (1717-1799), auteur d'ouvrages sur l'éducation, réclame l'équité dans l'habillement des jeunes gens : « Quand à celui qu'il convient de donner aux filles [habillement], [...] chaque mere adoptera celui qui lui conviendra le mieux ; peu importe, pourvu que les filles ne portent ni corps, ni corsets à baleines, & qu'elles ayent comme les garçons le libre mouvement de tous leurs membres²⁹⁹ ». Les travaux consacrés à l'étude du genre, tel le livre collectif *Hommes, femmes : la construction de la différence*, prouve que l'identité sexuelle ne passe pas seulement par des données biologiques. Le genre, en tant que construction de l'être humain, a fait subir aux femmes des handicaps plus graves et plus profonds que ceux de la nature³⁰⁰.

B - Les vêtements contraignants, signe d'emprise masculine

La société du XVIIIe siècle demeure patriarcale. Le chef de famille encadre et régit le foyer. D'abord soumise à l'autorité du père, la femme l'est ensuite à celle du mari. Le mariage entraîne une forme de dépossession de soi plus nette pour les femmes puisqu'elles sont un instrument de reproduction³⁰¹. Dans le contexte d'une crainte de dépopulation (cf. p. 40), le corps féminin devient un centre d'attention majeur. Les enjeux reproductifs ont ainsi freiné « l'émergence et la maîtrise d'un

²⁹⁷ Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, & des fonctions propres au sexe*, op. cit., p. 6.

²⁹⁸ Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, op. cit., p. 199-200.

²⁹⁹ Jean-Louis de Fourcroy, *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature ; ou Abrégé de l'histoire naturelle des enfans en premier age. A l'usage des peres & meres de famille*, Paris, Freres Estienne, 1774, p. 237.

³⁰⁰ Françoise Héritier (dir.), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, op. cit., p. 12.

³⁰¹ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume*, op. cit., p. 194.

“corps à soi”³⁰² ». Le statut de porteuse de la descendance avait une trop grande importance pour ne pas être contrôlé par le sexe masculin. Le corps féminin devait être surveillé dans sa globalité puisqu’il était à la fois instrument de reproduction et de représentation. Pour Rousseau, toute l’éducation des femmes doit être relative à ce que les hommes attendent d’elles³⁰³. L’enveloppe rigide caractéristique des corps et corsets a dans cette optique servi de barrière. La femme qui revêt un corps ou corset est physiquement assujettie, ce que je présenterai dans une première partie. Je montrerai dans une deuxième partie que ce type de vêtement qui devait maintenir les femmes dans un statut d’infériorité possède une très forte charge érotique sur la gente masculine.

1 - Contrôler le sexe faible

Dans l’héritage de la médecine hippocratique, l’utérus de la femme est un organe indépendant qui a une forte emprise sur sa personne³⁰⁴. La femme est dominée et contrôlée par cette bête féroce tapis dans son ventre³⁰⁵. Déjà au Moyen Âge, le vêtement est pensé comme un garde-fou pour dompter le corps³⁰⁶. Peut-être est-ce là le but sous-jacent des corps et corsets ; ils compriment le ventre féminin pour dominer la passion de l’utérus. Il existerait dans le corps même des femmes d’autres causes cachées de leur infériorité. L’argument passe par une faiblesse physique, liée à leur plus petite taille, leur faible poids, leur force physique moindre ainsi qu’un handicap de mobilité lié aux grossesses ou à l’allaitement³⁰⁷. Pour encadrer le sexe jugé fragile, la société a défini l’honneur et la chasteté féminines comme les plus grandes vertus³⁰⁸. Toutes ces hypothétiques faiblesses corporelles et intellectuelles sont des prétextes qui ont servi la marginalisation et la domination féminines³⁰⁹. Dans cette entreprise, les vêtements contraignants ont joué un rôle de premier ordre. À l’origine, leur construction même rend les femmes dépendantes car il est impossible pour elles de se lacer ou délacer seules. Au début du XIXe siècle, des sources précisent que le laçage effectué par le mari est un moyen de s’assurer de sa fidélité. Si le nœud, le soir venu, est différent, le mari se rend compte que sa femme a été délacée par un autre³¹⁰.

³⁰² *Ibid.*, p. 161.

³⁰³ *La condition des femmes dans l’Europe du XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 11.

³⁰⁴ Bruno Remaury, *Le beau sexe faible: les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Bernard Grasset, 2000, p. 196.

³⁰⁵ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, *op. cit.*, p. 160.

³⁰⁶ Odile Blanc, *Parades et parures. L’invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, *op. cit.*, p. 178.

³⁰⁷ Françoise Héritier (dir.), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, *op. cit.*, p. 15.

³⁰⁸ Sarah Anne Bendall, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courtship and Sexual Desire in Sixteenth- and Seventeenth Century England », *op. cit.*, p. 215.

³⁰⁹ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume*, *op. cit.*

³¹⁰ Valerie Steele, *The corset*, *op. cit.*

La technique a très bien pu être employée. Dans « Lisette ou les amours des bonnes gens », c'est au mari que revient le droit de lacer. Il précise qu'il doit également la chausser puisqu'elle ne peut pas se baisser :

Son corps la gêne,
Elle auroit peine
A se baiser ;
Elle me prie
De lui chausser ³¹¹

L'entrave de ses mouvements rend la femme plus vulnérable. Pour Rousseau, la contrainte des vêtements est même nécessaire pour l'empêcher de fuir, faciliter sa dépendance et sa soumission³¹². Les études sur l'aspect genré des vêtements, comme celles menées par Nicole Pellegrin, d'approfondissent d'autres points caractéristiques du costume féminin. D'abord sa pénétrabilité ; le costume féminin est ouvert. Les organes génitaux sont dissimulés mais non recouverts ce qui rend accessible le corps féminin. L'absence d'attache solide caractérisée par l'utilisation systématique d'épingles et de laçage pour toutes les pièces est un autre signe de faiblesse. Nicole Pellegrin observe qu'il ne s'agit pas d'un mince détail puisque ce recours fragilise le sexe féminin et accroît l'assurance du sexe masculin³¹³. Le corps est une armure pour la vertu féminine mais il met aussi en avant la vulnérabilité sexuelle des femmes. Il expose la poitrine au regard et n'empêche pas la mobilité des cuisses³¹⁴.

La domination du sexe masculin débute dans la fabrication même des corps et corsets. Depuis les années 1660, une branche du métier de tailleur s'est spécialisée dans la confection de corps de femmes et d'enfants. Les compétences physiques nécessaires, dans le taillage des baleines par exemple, étaient considérées inatteignables par les femmes³¹⁵. La confection de corps et corsets était réservée aux hommes. Leur formation comportait trois ans d'apprentissage puis au minimum trois ans de compagnonnage³¹⁶. D'après le *Dictionnaire universel de commerce* (1744), les couturières n'ont le droit de faire les corps de jupe que pour les enfants jusqu'à l'âge de 8 ans. Les « corps de robe, & bas de robe,

³¹¹ « Lisette ou les amours des bonnes gens », *Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon*, Paris, Veuve Duchesne, Moller et Laurent jeune, 1804, p. 50.

³¹² Georges Vigarello, *Histoire de la beauté*, op. cit., p. 105.

³¹³ Nicole Pellegrin, « Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime », *Clio. Femme, Genre, Histoire*, 1999, n° 10, p. 21-53.

³¹⁴ David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculture*, op. cit., p. 22.

³¹⁵ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 16.

³¹⁶ Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, op. cit., p. 193.

[...] sont réservés aux Tailleurs³¹⁷ ». Il faut attendre la fin du siècle pour que les femmes puissent elles aussi contribuer à la fabrication des corps et corsets³¹⁸. Au fur et à mesure que le baleinage des corsets s'allège, leur confection revient progressivement dans la sphère féminine³¹⁹. La situation est similaire en France et en Angleterre. Dans le dernier quart du siècle, l'*Encyclopédie méthodique de jurisprudence* affirme que les couturières partagent désormais avec les tailleurs le privilège de confectionner les corsets et paniers baleinés³²⁰. Le début du XIXe siècle marque un tournant puisqu'il existe désormais des manuels de confection domestique de faible coût (1 franc) permettant aux jeunes filles de créer elles-mêmes leur corset³²¹.

2 - Une sensualité dévorante

L'usage du corset est empli de dualité. Il représente à la fois un moyen de contrôle sur le corps féminin mais aussi un outil de manipulation. Il est signe de rigidité luttant contre la mollesse et la fragilité féminines mais aussi signe de frivolité servant à attiser le désir masculin. Le corset cache les formes pour mieux les dévoiler. Plus l'enveloppe charnelle féminine est entravée, plus sa conquête fait l'objet de convoitise. Les hommes peinent à faire face : « mise le plus galamment du monde ; un corps parfait, habillé d'une simple chemise & d'un corset à peine attaché ! [...] Je vous demande un-peu, quel homme eût pu résister à tant de charmes³²² ». Les corps sollicitent l'imagination, étape décisive dans les jeux de séduction³²³ : « le corset de lin qui la tenait captive, et laissait un beau champ à l'imagination. Qu'on se figure le plaisir de presser une taille³²⁴ ». La pudeur qu'ils doivent exprimer en dissimulant le corps met en avant les formes sensuelles. Il peut s'agir d'une fausse pudeur puisque les femmes agrémentent leur poitrine de somptueux bijoux. Comme en témoignent les illustrations (figures 39 et 40, p. 21), les bijoux de corsage peuvent être de taille considérable. Leurs savantes compositions incorporent des métaux

³¹⁷ Jacques Savary Des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatres parties du monde*, Genève, Les héritiers Cramer et les frères Philibert, 1744, vol. 1, p. 1131.

³¹⁸ Valerie Steele, *The corset, op. cit.*, p. 17 ; Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie: une histoire du vêtement au XIXe siècle, op. cit.*, p. 70.

³¹⁹ Valerie Steele, *The corset, op. cit.*, p. 18.

³²⁰ *Encyclopédie méthodique. Jurisprudence, op. cit.*, vol. 9, p. 614.

³²¹ (Madame) Burtel, *Arts de faire les corsets, suivi de l'art de faire les guêtres et les gants, op. cit.*

³²² André-Robert Nerciat, *Felicia ou Mes fredaines, orné de figures en taille-douce*, Londres, s. n., 1782, vol. 2, p. 309.

³²³ Voir Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin, op. cit.*, p. 174 ; Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie: une histoire du vêtement au XIXe siècle, op. cit.*, p. 22-23.

³²⁴ M. Simon, « Le danger des bonnes fortunes », dans *Bibliothèque choisie de contes, de facéties et de bons mots. Nouvelles folies sentimentales*, Paris, Royez, 1787, p. 187.

précieux ainsi qu'une rutilante pierreries. Ces bijoux aux noms évocateurs – « boute-en train », « tâtez-y » ou « parfait consentement³²⁵ » – sont là pour attirer les regards. Cependant, il semble que les bijoux ne soient pas toujours nécessaires pour capter les regards : « Ce je ne sais quoi qui remplit son corset depuis peu, n'est ni trop caché ni trop découvert. Bien ! bien ! c'est toujours là que les yeux du Chevalier semblent se fixer³²⁶ ».

Le corps baleiné donne au corps féminin une allure de statue lorsqu'il est fixe et sexualise l'ensemble des mouvements de la vie quotidienne. La femme est comme emprisonnée dans sa propre enveloppe charnelle. Les chaussures à talon ont les mêmes enjeux que les corps à baleine. Elles ont, elles aussi, une influence sur la démarche en faisant cambrier la taille. Elles marquent l'oisiveté et possèdent une grande valeur érotique³²⁷. Une question importante se pose autour de la démarche. Il semble qu'une démarche maladroite et hésitante exerce sur les hommes un fort sentiment érotique au-delà des cultures et des époques. Le port et l'usage de la jupe tubulaire par les femmes du Laos sont étrangement semblables à ceux des corps à baleine. La jupe façonne « une femme-séductrice dont la sensualité et l'érotisme doivent être en permanence contrôlés, littéralement entravés, sous peine de dangerosité³²⁸ ». Les fraises de la Renaissance ou les bijoux de certaines tribus d'Afrique de l'Ouest ont des objectifs similaires³²⁹. En Chine, la pratique des pieds bandés a perduré du Xe au XXe siècle. Tout au long de la dynastie Qing (1644-1912), le bandage des pieds s'est répandu dans de nombreuses couches sociales. Une femme sans pieds bandés n'avait aucune chance de se marier. Elle n'avait pas d'autre choix que d'adopter la pratique pour plaire aux hommes. Dans les *Considération médicales sur les corsets dont les femmes font usage*, le médecin Prosper Gassaud (1796-18..) expose que le principe s'applique aux corps et corsets : « À la vérité, il faut moins blâmer la femme que la plaindre ; c'est l'homme qui l'a assujettie à cette contrainte ridicule : il la trouvait belle avec un corset pourquoi donc cesserait-elle de le porter³³⁰ ? ». Comme le signale la psychanalyste Catherine Bensaid, les femmes, en se soumettant aux lois des hommes et de la société, se sont vu assigner des règles qui se sont imposées par intériorisation³³¹. L'apparence a été un bon moyen de rendre la femme captive tout en renforçant

³²⁵ Charles-Arthur Boyer et Hubert Barrère, *Le Corset*, op. cit., p. 48.

³²⁶ Charles Compan, *Le mariage*, Paris et Rouen, Des ventes de Ladoué et Le Boucher, 1769, vol. 1, p. 38.

³²⁷ Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, op. cit., p. 192.

³²⁸ Elisabeth Anstett et Marie-Luce Gélard (dir.), *Les objets ont-ils un genre ? Culture matérielle et production sociale des identités sexuées*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 118.

³²⁹ Michel Biehn, « Partie 3 : La marche entravée », dans *Cruelle coquetterie ou les artifices de la contrainte*, Paris, La Martinière, 2006, 191 p. 54 à 57 ; Isabelle Paresys, « Avec ou sans fraise. La Renaissance fait son cinéma », dans Michel Deshaies, Lioudmila Chvedova, Stanislaw Fiszer, Marie-Sol Ortola, *La Renaissance en Europe dans sa diversité*, Université de Lorraine, 2015, vol. 3, p. 440-441.

³³⁰ Prosper Gassaud, *Considérations médicales sur les corsets dont les femmes font usage*, Paris, Lefebvre, 1821, p. 11.

³³¹ Michel Biehn, *Cruelle coquetterie ou les artifices de la contrainte*, Paris, La Martinière, 2006, p. 191.

la différence des sexes. Comme l'a montré Georges Vigarello dans son *Histoire de la beauté*, l'importance qu'attribue une femme à ses charmes la maintient « d'autant plus dominée que sa beauté est faite pour "rejouyr" l'homme, ou mieux encore, pour le "servir"³³² ». La femme doit être physiquement attirante. L'érotisme et la sensualité sont considérés comme des moyens nécessaires à la procréation³³³. Or les corps et corsets sont des objets érotiques par excellence.

Les textes sont nombreux à montrer l'effervescence masculine pour ce vêtement. À titre d'exemple voici deux courts extraits :

Faible Cordon, de son joli corset,
Je t'arrachai dans ma fougueuse ivresse,
Et le corset, cédant à mon adresse,
En s'entr'ouvrant, du sein le plus parfait,
Me dévoila la forme enchanteresse³³⁴

Je viens, dit-il, dans ce bocage
Admirer, sentir, exprimer,
Admirer ce gentil corsage,
Sentir qu'il a l'art de charmer,
Exprimer le feu qui m'excite³³⁵

Dans certaines œuvres, le corset érotisé devient la personnification de l'être aimé sans qu'elle le porte. Dans *Julie, ou la nouvelle Héloïse*, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) exalte le désir qui imprègne ce vêtement. Lorsque Saint-Preux entre dans le cabinet de la jeune femme, il énumère les vêtements de sa maîtresse. Voici les sentiments qui l'animent à la vision du corps :

[...] ce corps si délié qui touche et embrasse... Quelle taille enchanteresse !... au-devant deux légers contours... O spectacle de volupté !... la baleine a cédé à la force de l'impression... Empreintes délicieuses, que je vous baise mille fois ! Dieux ! dieux ! Que sera ce quand... Ah ! je crois déjà sentir ce tendre cœur battre sous une heureuse main ! Julie ! ma charmante Julie ! je te vois, je te sens partout, je te respire avec l'air que tu as respiré ; tu pénètres toute ma substance³³⁶.

Le corps n'est plus une armature contraignante. Il devient l'empreinte de l'être aimé, l'un des vêtements qui touche le plus à l'intime. Il porte les rêves de celui qui l'aperçoit même lorsqu'il n'est pas porté. C'est un objet de désir qui travaille sur l'imaginaire, plus efficace que le dévoilement direct³³⁷. Cette idée est renforcée à la lecture des aventures du chevalier de Faublas : « Femme toute aimable, cet habit est

³³² Georges Vigarello, *Histoire de la beauté*, *op. cit.*, p. 27.

³³³ Georges Duby, Michelle Perrot, Natalie Zemon-Davis et Arlette Farge (dir.), *Histoire des femmes en Occident. XVIe-XVIIIe siècles*, *op. cit.*, p. 89 ; Sarah Anne Bendall, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courteship and Sexual Desire in Sixteenth- and Seventeenth Century England », *op. cit.*, p. 215.

³³⁴ Mezes, « N°9. Cordon », dans *Diners de la Société littéraire de Bordeaux*, Bordeaux, Chez Bergeret neveu et Pellier-Lawalle, 1801, p. 36-39.

³³⁵ Pierre Laujon, « La fileuse », *Les A propos de la folie ou Chansons grotesques, grivoises et annonces de parade*, Paris, s. n., 1776, p. 104-106.

³³⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Julie, ou, La nouvelle Héloïse*, Paris, Charpentier, 1845, 854 p.

³³⁷ Alphonse Louis Vincent Leroy, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans...*, *op. cit.*, p. 244.

encore plein de toi !.. – Tiens, il me fait des compliments ! – Oui, ce corsage a conservé l’empreinte de tes charmes... – Dame ! C’est que j’en ai... – Mon imagination s’exalte, mon sang bouillonne³³⁸ !... ». En dissimulant et en retravaillant le corps des femmes, les corps et corsets ont accentué le mystère qui entoure l’enveloppe charnelle féminine. À l’inverse, dans d’autres textes, ils servent à désigner de manière détournée une part du corps féminin. L’allusion à un « élégant corsage » ou « gentil corsage » peut mentionner la poitrine³³⁹.

Les corps et corsets, à proximité immédiate du corps de la femme, sont des obstacles sensuels. Ils participent à une stratégie de séduction qui impose une résistance³⁴⁰. Ils ont entraîné le développement de préliminaires érotiques et d’un savoir-faire amoureux jouant sur le laçage³⁴¹. L’acte du laçage ou du délaçage a une forte connotation érotique. Il est considéré comme une métaphore de la défloration de la femme. Le lacet peut se rompre de manière inattendue, ce qui provoque l’extase de l’homme qui admire les « trésors » enfouis sous le corset, comme cela est le cas dans le poème *Le lacet rompu*³⁴². L’épingle peut elle aussi céder, provoquant le même sentiment : « elle avançoit les bras, Par bonheur tout à coup une épingle arrachée, [...] M’a laissé voir à nud l’objet le plus charmant... Ouf, je suis ému d’y penser seulement³⁴³ ». Le laçage ou délaçage peut aussi faire intervenir l’homme qui a, en laçant le corps de sa femme, le pouvoir de la modeler à sa guise. Comme le montre l’extrait des « Folâtres amans », il peut éprouver un certain désir ou plaisir à la voir se transformer sous l’action de ses mains :

Elle me charge de l'emploi
De présider à sa toilette. [...]
Je lace ensuite son corset :
Quel feu dans mes veines se glisse !
Vingt fois l'amour rompt le lacet,
De crainte que je ne finisse.
Ah ! Dieux ! quel plaisir séduisant
-Que de lacer gentil corsage !

³³⁸ Jean-Baptiste Louvet de Couvray, *Six semaines de la vie du chevalier de Faublas, pour servir de suite à sa première année*, Paris et Londres, Bailly, 1790, t. 2, p. 35.

³³⁹ Anonyme, « La gentillesse », *Les étrennes d’un bachoteux, composées de trois historiettes en chansons ; suivies de diverses poésies légères ... par un jeune rimeux qui profite de l’occasion pour se faire connaître*, Paris, Marchands de nouveautés, 1809 p. 128-131.

³⁴⁰ Anne Vincent-Buffault, « Érotisme et pornographie au XVIIIe siècle : les dispositifs imaginaires du regard », *Connexions*, 1 mai 2007, n° 87, p. 97-104.

³⁴¹ David Kunzle, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculpture*, op. cit., p. 26.

³⁴² M. Porro, « Le lacet rompu » dans *l’Almanach des Grâces : étrennes chantantes ; dédié au beau sexe, par M. C***, Paris, Chez Cailleau et fils, 1788, p. 184.

³⁴³ Philippe Quinault, *Le theatre de Mr Quinault, contenant ses tragédies, comedies et opera. Dernière édition, augmentée de sa vie, d’une dissertation sur ses ouvrages et de l’origine de l’opera*, Paris, P. Ribou, 1715, vol. 3, p. 162.

J'en fais le soir un plus charmant,
C'est de défaire mon ouvrage.³⁴⁴

Lorsque le lacet fut remplacé par des agrafes, le geste du dégrafage conserve des résonnances sensuelles³⁴⁵.

Dans son étude, Sarah Anne Bendall a montré que la rectitude du busc à l'intérieur du corset est une projection de la virilité masculine sur le corps de la femme. Elle traduirait une expression du désir sexuel et d'une possession masculine³⁴⁶. Le corps est envisagé comme un objet fétiche à connotations sexuelles. Une fois porté par la femme, il personnifie l'amant lorsqu'il était absent, promesse que le corps de la femme lui appartiendrait. Les hommes souhaitent orner le corps des femmes de bouquets de fleurs de manière plus ou moins permise. La femme peut l'accepter de bon cœur³⁴⁷ ou y être contrainte : « je vais, morgué, ne t'en déplaise, dans ton corset mettre ce bouquet-là³⁴⁸. » Dans « Le bouquet de Lise », le bouquet, tombé hors du corset, symbolise la perte de virginité volée par un homme pressant. Le poème montre l'importance de la virginité pour une jeune fille : « La belle n'eut plus de fleurs. D'après cela, je suppose ; Que Lise eut bien des regrets : Car la perte d'une rose ; Ne se répare jamais³⁴⁹ ». Dans la « Romance de Lucette & Lucas », la jeune Lucette envisage le bouquet avec une certaine inquiétude, craignant l'exposition :

Lucas, alors plus fidèle,	l'vint m'offrir un bouquet.
Vint pour la première fois,	J'fis d'abord queuq'résistance,
Je voulois prendre la fuite,	Et j'le mis à mon corset.
Mais bientôt i'm'rattrapoit.	En recevant, on s'expose ;
Le moyen de fuir plus vite ?	Hélas ! mon cœur l'ignoroit.
C'étoit Lucas qui m'suivoit.	Puis, comment r'fuser la rose ?
Loin d'éviter ma présence,	C'étoit Lucas qui l'offroit ³⁵⁰ .

Pourtant, le bouquet de fleurs offert dont les femmes parent leur corset est aussi le signe d'une possibilité de choix. Dans la deuxième partie du *Tableau du nouveau Palais-Royal*, le dramaturge François-Marie Mayeur de Saint-Paul (1758-1818) déclare que « la grisette, la petite couturière, l'ouvrière en modes, n'oublie point de porter un petit bouquet attaché au milieu de leurs corsets [...]

³⁴⁴ Rochon de Chabannes, « Les Folatres amans », dans *Chansons choisies, avec les airs notés. Tome troisième*, op. cit., p. 76-80.

³⁴⁵ Muriel Barbier et Shazia Boucher, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, op. cit., p. 111.

³⁴⁶ Sarah Anne Bendall, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courtship and Sexual Desire in Sixteenth- and Seventeenth Century England », op. cit., p. 217.

³⁴⁷ Gallet, « L'heureux accord », dans *Chansons choisies, avec les airs notés. Tome second*, Londres, 1783, vol. 2, p. 114-115

³⁴⁸ Anonyme, « La feinte colère », dans *Ibid.*, p. 132-134.

³⁴⁹ H. Simon, « Le bouquet de Lise », dans *Le chansonnier des amans : pour l'an ...*, Paris, Marchand, 1809, p. 97.

³⁵⁰ Anonyme, « Romance de Lucette & Lucas », dans *Journal de littérature, des sciences et des arts par Mr. l'abbé Grosier au profit de la Maison d'institution des jeunes orphelins militaires*, Paris, s. n., 1781, p. 17.

c'est un présent de leurs amans, & c'est leur marquer une préférence, que d'en orner leurs collerettes³⁵¹ ». De la même manière, dans *Voyage dans le Finistère*, l'écrivain Jacques Cambry (1749-1807) met en scène Aliette et son amant. Aliette se plaint de ne plus recevoir de bouquet tandis que son amant lui rétorque que les présents qu'il lui fait ne sont d'aucune utilité puisqu'elle ne lui accorde aucune faveur³⁵². Enfin, la femme peut tout bonnement refuser le bouquet et tout ce qu'il implique, comme c'est le cas dans « L'Amant malheureux » :

Quand j'allons cueillir queuq'bouquet D'jasmin, d'muguet ou bien de rose C'est pour en parer son corset	Que de mon mieux je le compose : D'bon cœur j'ly donne, Oui, mais, hélas ! Laure l'dédaigne et ne le prend pas ³⁵³
--	--

Les corps et corsets ont bel et bien été favorables à une forme de sujétion du sexe féminin. Leur élaboration, par le système de laçage à l'arrière, est faite pour maintenir les femmes dans une forme de dépendance. Le contrôle physique fait écho à une volonté de contrôle moral. Si elle n'est pas dominée, la femme est considérée comme menaçante. Comme je vais maintenant le montrer, les corps et corsets peuvent néanmoins apporter une forme de pouvoir féminin.

C - Les apports positifs des corps et corsets dans la vie des femmes

Les corps et corsets ont d'abord composé la mode vestimentaire de l'élite, ce qui a donné au serrage de la taille un certain prestige ainsi qu'une tradition³⁵⁴. Le phénomène d'imitation de la part des classes sociales inférieures ne suffit pas à expliquer la pérennité de l'usage. Les historiens anglo-saxons, tels que David Kunzle et Valerie Steele, reprochent à l'historiographie d'avoir envisagé les femmes comme des victimes passives de la mode. L'adhésion durable des femmes à la corseterie suggère qu'elles trouvaient dans l'emploi de l'objet des aspects positifs. L'usage des corps et corsets s'insère dans le domaine plus vaste de l'esthétique féminine. Les charmes et la beauté des femmes sont considérés comme étant leur seule forme de pouvoir reconnu³⁵⁵. En 1998, Michelle Perrot, dans son livre *Les femmes ou les silences de l'histoire*, invitait entre autres à une étude de la séduction (galanterie,

³⁵¹ François-Marie Mayeur de Saint-Paul, « Chapitre LXVIII. Les Bouquetières », *Tableau du nouveau Palais-Royal*, Londres, Maradan, 1788, vol. 2, p. 171.

³⁵² Jacques Cambry, *Voyage dans le Finistère, ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Librairie du Cercle social, 1797, p. 183.

³⁵³ Anonyme, « L'Amant malheureux », *Almanach républicain chantant pour l'an 2e de la République française : commençant le 22 septembre 1793, et finissant le 21 septembre 1794*, Paris, Chez Lallemand, p. 75.

³⁵⁴ Valerie Steele, *The corset, op. cit.*, p. 51.

³⁵⁵ Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle, op. cit.*, p. 133.

coquetterie, rapport de sexe), sur « le rôle du corps et des apparences dans les stratégies de mariage où la beauté fait de plus en plus partie des termes de l'échange [et du] pouvoir sexuel des femmes dans le ménage³⁵⁶ ». L'approche genrée des corps et corsets que je vais maintenant présenter intervient dans bon nombre de ces domaines. Je me suis refusée à croire que les femmes aient accepté, des siècles durant, de revêtir les corps et corsets s'ils n'avaient été qu'exclusivement des outils de domination masculine. Comme l'avait suggéré Michelle Perrot, je me suis intéressée aux formes de contre-pouvoir qu'ont pu apporter les corps et corsets dans la vie des femmes qui revêtent ce type de vêtement, quelle que soit leur classe sociale. Les sources textuelles exploitées sont exclusivement masculines. Consciente de ce biais, l'analyse qui sera menée à partir du corpus abordera une vision fantasmée de la féminité. Dans le cas de la pratique des corps et corsets, et plus généralement de la mise en valeur du corps, la prise en compte des évolutions socio-économiques de la seconde moitié du XVIIIe siècle (cf. « 1 – L'augmentation de la consommation vestimentaire et du brouillage sociale », p. 19) aide à l'appréhension des différentes classes sociales.

1 - Accroître la beauté donc la valeur d'une femme

L'historiographie de l'histoire des femmes à l'époque moderne montre à quel point les femmes, quelle que soit leur condition sociale, sont considérées avant tout dans leur rôle de mère et/ou d'épouse. Leur situation dépend du mariage. Elles ont pu souhaiter maximiser leur chance en augmentant leur beauté physique et leur réputation³⁵⁷. Cela est vrai pour les catégories sociales supérieures mais l'augmentation considérable de la valeur des garde-robes féminines ou le développement de cosmétiques à moindre coût suggèrent que les femmes de classes sociales moins aisées s'intéressaient elles aussi à l'accroissement de leur beauté. Dans cette entreprise, les corps et corsets ont pu être des outils utiles. Le tableau issu du livre de Daniel Roche (cf. p. 20) révèle une augmentation du nombre de corps et corsets dans toutes les garde-robes des Parisiennes sans distinction de classe. En dehors de la capitale, les corps inv. MT32986 et inv. 2002.0.131 (figures 19 et 21, p. 11 et 13) montrent que la pratique a touché les campagnes. La société du XVIIIe siècle est relativement physionomiste ; pour les contemporains, il existe une adéquation entre l'être intérieur et l'apparence corporelle. Un physique avenant et bien proportionné est la promesse d'une matrice généreuse. La beauté est un gage de fraîcheur, de santé et de fécondité³⁵⁸. En ce sens, la beauté est nécessairement utile. Comme l'a écrit le « citoyen Ponce », « Les femmes ce sexe enchanteur [...]

³⁵⁶ Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 221.

³⁵⁷ Valerie Steele, *The corset*, op. cit., p. 52.

³⁵⁸ Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin*, op. cit., p. 79.

mécontentent du peu que les lois ont fait pour elles [...] ont cherché de tout temps à acquérir par adresse ce qu'elles ne pouvaient raisonnablement espérer obtenir. [...] Pour parvenir à ce but, l'esprit et la beauté sont les moyens qu'elles ont toujours employés avec le plus de succès³⁵⁹ ». Les témoignages masculins convergent vers une vision de la beauté en tant qu'élément influent sur la vie des femmes. Dans le poème « La coquette », la représentation fantasmée de la jeune femme est même consciente de son pouvoir :

Quand j'ai mon joli corset blanc, bis.
J'entens que tout bas l'on soupire.
Ah ! combien de desirs j'inspire :
De l'ignorer je fais semblant,
Quand j'ai mon joli corset blanc.

Quand j'orne mon sein d'un œillet, bis.
On le regarde d'un air tendre,
Et souvent on veut me le prendre ;
Ce doux badinage me plaît,
Quand j'orne mon sein d'un œillet³⁶⁰.

Les corps et corsets façonnent le corps de la femme à trois endroits stratégiques : la taille, les hanches et la poitrine. Au XVIIIe siècle, la beauté d'une femme résulte d'une taille extrêmement fine qui met en valeur la largueur des hanches. À partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, la poitrine prend de l'importance ainsi que les seins. En soulignant les trois zones caractéristiques du sexe féminin, ce n'est pas seulement la beauté d'une femme qui est mise en avant mais surtout les parties du corps qui évoquent sa capacité à enfanter. En ce sens, certains philosophes et médecins considèrent le désir de plaire comme une utilité sociale. Les femmes en répondant à leur « mission [...] deviennent plus utiles et plus respectables pour la société³⁶¹. »

Les corps et corsets interviennent dans l'élaboration d'un capital beauté, « ressource précieuse et irremplaçable³⁶² ». Philippe Perrot parle de « dot esthétique³⁶³ ». La beauté est une valeur marchande dont la triade jeunesse, beauté, santé est le pivot. La jeunesse signifie la santé qui elle-même entraîne la beauté. L'idée est renforcée par le fait que la ménopause, ou la vieillesse, est équivalente à une mort sociale³⁶⁴. Puisqu'elle ne peut plus procréer, la femme n'a plus besoin de plaire et doit donc s'abstenir de paraître belle. Il faut que les femmes profitent de leur jeunesse tant qu'il en est encore temps, ce que confirme un poème issu de *La lyre d'Anacréon* :

³⁵⁹ Nicolas Ponce, *Aperçu sur les modes française parle citoyen Ponce*, s. n., 179?, p. 1.

³⁶⁰ Anonyme, « La Coquette », dans *Le Chansonnier français, ou Recueil de chansons ariettes, vaudevilles et autres couplets choisis, recueil XV*, s. n., 1760, p. 31-32.

³⁶¹ Louis-Charles-Henri Macquart, *Dictionnaire de la conservation de l'homme, ou d'hygiène et d'éducation physique et morale*, op. cit., p. 518.

³⁶² Jean-François Amadiou, *Le poids des apparences*, op. cit., p. 97.

³⁶³ Philippe Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, op. cit., p. 278.

³⁶⁴ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume*, op. cit., p. 134-135.

Fille, dans ton corsage,
Je vois deux monts bondir ;
C'est pour le mariage
Qu'amour les faits grandir.
Crois-Moi, fait bon usage
De ces jeunes appas :

Car vois-tu, ma belle enfant,
je conviens que c'est bien
désagréable,
mais c'est comme ça ...
Ils meurent avec l'âge,
Et ne reviennent pas³⁶⁵.

La beauté joue un rôle essentiel dans la création de l'identité féminine puisqu'elle est un critère d'existence sociale. Pour ce faire, la gente féminine s'est conformée aux attentes de l'époque. Celles-ci les maintiennent dans la sphère du paraître mais du point de vue masculin, la parure et la beauté féminine ne sont pas des contraintes mais un moyen supplémentaire d'accroître leur influence :

Il faut en convenir, l'attention des Femmes à se parer n'est pas aussi frivole qu'elle le paraît à des yeux prévenus ; tout ce qui peut relever leurs grâces naturelles assure leur empire, & les Philosophes conviennent de l'influence qu'elles ont eue dans tous les temps sur les belles actions que nous admirons le plus³⁶⁶.

L'accentuation de la beauté physique n'était pas un élément superficiel de la culture féminine. Dans son étude consacrée aux écrits de Marivaux, Laurence Sieuzac démontre que la coquetterie peut apparaître comme une voie d'émancipation féminine³⁶⁷. Les charmes extérieurs offrent probablement une plus grande possibilité de choix parmi les futurs conjoints potentiels. Dans « Une scène vélocifère », la jeune Rosalie craint de laisser échapper un bon mariage si elle sort sans être vêtue d'un corset³⁶⁸. De même, l'auteur de « La toilette » accentue encore le rôle de l'habit : « Combien de liaisons n'ont pas été décidées par la coupe d'un frac, ou la forme d'un corset³⁶⁹ ? ». L'importance de la beauté et d'une taille bien faite est mise en évidence, d'une manière quelque peu grotesque, au travers d'une comédie proposée par l'écrivain et dramaturge Germain-François Poullain de Saint-Foix (1698-1776) :

Le gouverneur : [...] j'ai ordonné que celles qui sont en âge d'être mariées, s'assembleroient aujourd'hui dans les jardins du Château ; je les apprécierai suivant leur degré de beauté

Rustaut : J'entends ; selon la gentillesse de la fille, celui qui voudra l'épouser, sera obligé de donner plus ou moins. Morgué, vous tirerez bien de l'argent de cette vente-là !

Le Gouverneur : Cet argent ne me restera pas ; il sera distribué aux laides pour les aider à trouver des maris.

Rustaut : A merveilles ! Voilà à ma droite une rangée de filles ; d'abord des belles, ensuite des jolies ; puis après, ce qu'on appelle simplement des agréables ; à ma gauche, autre rangée ; d'abord de bien

³⁶⁵ Anonyme, « Ronde, dans Célestine, ou le souper Mystérieux », *La Lyre d'Anacréon, Choix De Romances*, Paris, Chez Favre, 1799, p. 61-63.

³⁶⁶ Jean Batiste Castor Favre, *Les quatre heures de la toilette des Dames*, Paris, Chez Jean-François Bastien, 1779, p. 19-20.

³⁶⁷ Laurence Sieuzac, « Marivaux. Champion des dames », dans *La condition des femmes dans l'Europe du XVIIIe siècle, op. cit.*, p. 40.

³⁶⁸ Antoine-Louis Guénard Demonville, « Une scène en vélocifère », dans *Etrennes du bon vieux temps pour 1819, nouvelles chansons et historiettes*, Paris, Demonville, 1818, p. 30.

³⁶⁹ Saint-Maurice, « La Toilette », dans *L'Album. Journal des arts, des modes et des théâtres*, Paris, Ponthieu et Bechet aîné, 1821, vol. 1, p. 23.

vilaines ; ensuite de moins vilaines, & après, celles qui par leur taille ou la blancheur de leur corsage, rachettent un peu la difformité de leur physionomie. La femme qui aura été donnée pour avoir la plus belle, deviendra la dot de la plus laide, & ainsi des unes & des autres en proportion de laideur & biauté...³⁷⁰

Dans l'entreprise fondamentale du mariage, les corps et corsets ont promu d'autres attributs que ceux, traditionnels, de la condition sociale et de la dot : « Cette fille fraîche et si sage, qui pour dot n'a qu'un joli sein³⁷¹ ».

Il épouse, suivant l'usage
Jeune fillette au pied mignon
Au teins de lis, au fin corsage
[...] Mais voilà l'unique
apanage

Le seul dont le ciel lui fit don
Elle n'eut pas d'autre
avantage,
pas même un espoir
d'héritage³⁷²

Dans le poème « Couplets de Ninon chez Mme de Sévigné » issu de *La lyre d'Anacréon* daté de 1810, la beauté du « plus joli corsage » est directement associée à une arme de séduction universelle :

Ah pour attraper les maris,
Les femmes ont, dans les provinces,
Les mêmes armes qu'à Paris³⁷³.

Les corps et corsets revêtent donc un intérêt symbolique et économique. En intensifiant la beauté d'une femme, et tout l'imaginaire qui lui est lié, ils accroissent sa valeur marchande sur le marché sexuel. L'entreprise de séduction que propose le corset apparaît comme un atout dans la compétition sociale. C'est une forme de pouvoir pour les femmes qui le revêtent, devenant ainsi l'objet d'un désir plus grand de possession et d'identification³⁷⁴. Les corps et corsets doivent attirer les regards et susciter la convoitise. D'après les témoignages masculins recueillis, ils aident ainsi à réaliser les ambitions de celle qui les portent³⁷⁵.

³⁷⁰ Germain-François Poullain de Saint-Foix, *Oeuvres complètes de M. de Saint-Foix, historiographe des ordres du roi*, Paris, Vve Duchesne, 1778, vol.1, p. 473-474.

³⁷¹ L. T. Gilbert, « Les époques du sein », dans *Le Gaboulet, chansonnier*, Paris, Peyrieux, 1822, p. 165.

³⁷² François Hinard, « La femme comme il y en a beaucoup », dans *Oeuvres choisies de M. Fs. Hinard*, Paris, chez les principaux libraires des départements, 1827, vol. 1, p. 129.

³⁷³ M. Dupati, « Couplets de Ninon chez Madame de Sévigné », *op. cit.*, p. 95-96.

³⁷⁴ Georges Duby, Michelle Perrot, Natalie Zemon-Davis et Arlette Farge (dir.), *Histoire des femmes en Occident, XVIe-XVIIIe siècles, op. cit.*, p. 124.

³⁷⁵ Philip Mansel, « Le pouvoir de l'habit » dans Isabelle Paresys et Natacha Coquery (dir.), *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815), op. cit.*, p. 91.

2 - Le corps, contributeur dans les progrès de la condition féminine

Le XVIII^e siècle a été porteur de changement pour la condition féminine. Les progrès de l'urbanisation, de la mobilité et de l'éducation ont soutenu l'ébauche d'une volonté d'émancipation³⁷⁶. Dans sa thèse, Nahema Hanifa a démontré que les enjeux liés à la reproduction sont un frein dans l'émergence et la maîtrise d'un « corps à soi³⁷⁷ ». Elle démontre aussi que le XVIII^e siècle a été pour les femmes le début d'une conquête de leur corps qui a passé par une tentative de contrôle de la fertilité. Il est possible que certaines femmes aient délibérément fait usage de corps et corsets pour tenter d'avorter³⁷⁸. Des résistances féminines à la procréation émergent pour pallier la peur de la mort qui entoure la grossesse et l'accouchement. Certaines femmes ont décidé, conjointement avec leur mari, de limiter le nombre de naissances. Une part non négligeable de la population féminine a aussi choisi de ne pas se marier comme en témoigne l'augmentation du célibat³⁷⁹. Le corset a joué un rôle important dans la conquête d'une intimité et d'une indépendance féminines. Il est le vêtement le plus proche et le plus secret du corps féminin. En ce sens, cette zone intouchable a été le refuge de nombreux objets destinés à être cachés. Dans le *Mémoire de M. R*****, un jeune homme délace le corset d'une jeune femme qui se trouve mal. Il découvre ainsi le billet doux d'un amant³⁸⁰. Dans une lettre d'un roman de l'abbé Prévost, une jeune femme furieuse tire de son corset un poignard³⁸¹. Dans une autre, une jeune fille use de ruse pour garder son secret sans éveiller les soupçons : « Cependant j'ai eu la petite ruse de marquer quelques scrupules, & d'y joindre des plaintes assez amères ; après quoi, non seulement j'ai donné mes clés, mais j'ai vidé officieusement mes poches devant ma tante, & je l'ai invitée à mettre les doigts sous mon corset, pour s'assurer qu'il n'y avoit aucun papier³⁸² ». La technique consistant à dissimuler des documents dans le corset est répandue. Dans *Les dangers des spectacles*, la ruse est utilisée comme protection : « se défiant de la violence de son neveu, qui pourroit bien nous faire fouiller dès qu'il en seroit le maître, elle venoit de prendre la précaution de coudre dans son corset les

³⁷⁶ Jacques Thuillier (dir.), *La femme à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle): colloque tenu à Paris les 11 et 12 mai 1984*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 1985, 105 p.

³⁷⁷ Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume*, op. cit., p. 161.

³⁷⁸ Valerie Steele, *The corset*, op. cit.

³⁷⁹ Henry Louis et Houdaille Jacques, « Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e s », *Populations*, 1978, p. 78 : Le célibat toucherait environ 10 à 20 de la population au XVIII^e siècle.

³⁸⁰ Rigade (officier de gendarmerie), *Mémoires de M. R*****, officier supérieur de cavalerie et prévôt de la Dalmatie*, Agen, P. Noubel, 1828, p. 61-62.

³⁸¹ Antoine François Prévost, « Lettre LXIII », dans *Œuvres choisies de l'abbé Prévost*, Amsterdam et Paris, Hôtel Serpente, 1784, vol. 27. 3, p. 69.

³⁸² Antoine François Prévost, « Lettre LXXXVIII », dans *Oeuvres choisies de l'abbé Prévost*, Amsterdam et Paris, Hôtel Serpente, 1784, vol. 20, p. 522-523.

lettres³⁸³ ». Les objets sont des choses que les femmes souhaitent garder secrètes³⁸⁴. Le système présenté dans le fascicule (figure 42, p. 22) rend plus concrètes les allusions aux objets cachés. Il s'agit de l'intérieur d'un corps à baleine doté de deux poches. La présence de celles-ci, à l'emplacement exact des seins, peut suggérer que certaines femmes augmentaient le volume de leur poitrine par un système de rembourrage. Dans d'autres cas, le corps peut dissimuler une grossesse comme dans *Les imprudences de la jeunesse* (1788), texte de la romancière anglaise Anna Maria Bennett (1760-1808) : « elle tomba sans connoissance. On employa tous les moyens pour lui faire reprendre l'usage de ses sens ; n'ayant pu y réussir, on coupa le lacet de son corset, & l'on vit, au grand étonnement des spectateurs, que la pauvre Lavinia étoit avancée dans la grossesse qu'elle prenoit tant de soin à leur cacher³⁸⁵ ». Les corps et corsets ont joué un rôle majeur dans l'accès à l'intimité de la vie des femmes. Dans cette optique, le busc a aussi eu un rôle notable. Les collections du Victoria and Albert Museum (Londres) et du Metropolitan Museum of Art (New York) révèlent que ces pièces étaient souvent ornées de messages d'amour. L'un des buscs (figure 5, p. 3) est orné de cœurs au-dessus d'initiales gravées, peut-être un cadeau offert par un amant. Selon Sarah Anne Bendall, le busc peut être considéré comme un artefact de l'attention des hommes. Le port du busc dans le corset relève de l'intime, voire du secret. Revêtir un busc offert est une forme de consentement et d'expression du désir sexuel féminin³⁸⁶.

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du premier quart du XIX^e siècle, les corps et corsets ont également participé à une individualisation et une autonomie dans la vie des femmes. Philippe Perrot explique qu'émerge à la fin du siècle une nouvelle perception de soi et d'autrui qui accroît la mise en avant de la singularité³⁸⁷. Georges Vigarello a émis l'idée que l'abandon progressif des artifices, au profit d'une apparence naturelle, laisse place à une expression plus grande des sentiments et de l'individualité³⁸⁸. Le manuel du tailleur Garsault donne de nombreuses indications sur les mesures nécessaires à la confection du vêtement. Comme il le mentionne, l'habit doit être essayé par la commanditaire avant sa finition. Il est conçu d'après la morphologie de l'individu³⁸⁹. Enfin, la compétition sociale qui s'exerce au sein de la cour provoque une rivalité dans les comportements

³⁸³ Charles de Fieux Mouhy, *Les dangers des spectacles, ou Les mémoires de M. le duc de Champigny*, Paris, L. Jorry et J.-G. Mérigot, 1780, vol. 3, p. 384.

³⁸⁴ Voir aussi Honoré-Gabriel Riqueti Mirabeau, *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes, pendant les années 1777, 78, 79 et 80 ; contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie Ruffei, marquise de Monnier*, Londres, De Boffe, 1792, p. 25. Dans cette page Mirabeau explique qu'une jeune femme a caché une fiole de poison dans son corset.

³⁸⁵ Agnes Maria Bennett, *Les imprudences de la jeunesse, par l'auteur de « Cécilia », traduit de l'anglais par Mme la Baronne de Vasse*, Londres et Paris, Buisson, 1788, vol. 2, p. 90.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 206.

³⁸⁷ Philippe Perrot, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin*, *op. cit.*, p. 89.

³⁸⁸ Georges Vigarello, *Histoire de la beauté*, *op. cit.*, p. 93.

³⁸⁹ François-Alexandre-Pierre de Garsault, *Art du tailleur*, *op. cit.*, p. 42.

vestimentaires qui se traduit par une plus grande individualisation³⁹⁰. L'ensemble des corps que j'ai pu étudier le confirme. Que ce soit dans les mesures, les coupes, les couleurs ou les tissus, aucun des corps et corsets ne sont semblables. Certaines femmes semblent rivaliser dans le luxe qu'elles mettent dans leur corset alors même qu'il s'agit d'un vêtement de dessous.

Dans certains écrits, les corps et corsets ont été interprétés comme une protection ou un système de défense. Dans *L'occasion manquée* ou « De même³⁹¹ », les jeunes filles regrettent amèrement « de n'avoir pas mis un corset³⁹² » face à un jeune homme insistant. Le corset protège le trésor qu'il cache³⁹³. Dans *Petit-Jacques et Georgette*, le corset d'une jeune fille de treize ans doit garantir « ce trésor naissant de toute profanation³⁹⁴ ». En 1821, la protection est même envisagée comme argument de vente. Jean Pantaléon, fabricant de corsets pour dames, affirme que « Son busque sert encor l'effort de la défense Contre ceux dont l'audace attaque l'innocence³⁹⁵ ». Un court extrait du *Faublas militaire* de 1802, écrit par le supposé auteur Victor Sans Gène, suggère lui aussi que la beauté et le corset ont joué un rôle protecteur en détournant l'attention du sexe masculin. Alors qu'il souhaitait éconduire une belle demoiselle dénommée Marianne, le jeune homme s'en abstient du fait de sa beauté : « [son] œil s'allait perdre, avec plaisir, insensiblement dans le plus jolie corsage qu'on puisse imaginer. À cette vue, je sentis évanouir toutes mes belles résolutions³⁹⁶ ». En matière de protection, la forme même des corps et corsets a joué un rôle, notamment en ce qui concerne le busc. Les buscs, quand ils étaient présents, et le bas en pointe des corps et corsets, comme sur les corps inv. 2002.0.35 (figure 43, p. 23), inv. 2002.0.36 (figure 8, p. 6) et inv. 1964-43-1 (figure 44, p. 24), descendent jusqu'à se positionner sur les organes génitaux. Ils protègent ainsi « l'honneur [et] la chasteté » des dames³⁹⁷. Le système rendait plus difficile l'accès direct à la matrice. Un autre type de corset, nommé

³⁹⁰ Frédérique Leferme-Falguières, « Corps modelé, corps contraint : Les courtisanes et les normes du paraître à Versailles », dans Catherine Lanoë, Mathieu Da Vinda et Bruno Laurioux (dir.), *Cultures de cour, cultures du corps: XIVE-XVIIIe siècle, op. cit.*, p. 127-151.

³⁹¹ Anonyme, « Du même », dans *Anthologie française, ou Chansons choisies, depuis le 13e siècle jusqu'à présent*, Paris, Joseph-Gérard Barbou, 1765, vol. 1, p. 287.

³⁹² Vade, « L'occasion manquée » dans *Chansons choisies, avec les airs notés. Tome second, op. cit.*, p. 118-119.

³⁹³ Voire C. Robert Gaalon de Caen, « Le conseil prudent à Colette », dans *Almanach des Grâces : étrennes chantantes, dédié au beau sexe*, Paris, Cailleau et fils, 1795, p. 133-134.

³⁹⁴ François-Guillaume Ducray-Duminil, *Petit-Jacques et Georgette, ou Les petits montagnard auvergnats*, Paris, Chez le Prieur, 1793, vol. 1, p. 174.

³⁹⁵ Jacques-Albin-Simon Colin de Plancy, *Anecdotes du dix-neuvième siècle, ou Collection inédites d'historiettes et d'anecdotes récentes, de traits et de mots peu connus, d'aventures singulières, de citations, de rapprochements divers et de pièces curieuses, pour servir à l'histoire des moeurs et de l'esprit du siècle où nous vivons comparé aux siècles passés*, Paris, C. Painparré, 1821, vol. 2, p. 197.

³⁹⁶ Victor Sans Gène, *Le Faublas militaire ou aventures d'un hussard de Chamborand*, Paris, s. n., t. 1, 1802, p. 75.

³⁹⁷ Sarah Anne Bendall, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courtship and Sexual Desire in Sixteenth- and Seventeenth Century England », *op. cit.*, p. 211.

« épaisseur », défendait les femmes des agressions violentes. La comtesse de la Bouère en témoigne dans ses souvenirs de *La guerre de Vendée*, retranscrits dans le livre de Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté* : « ces corsets [...] faits en grosse toile dure [...], formaient une espèce de cuirasse difficile à percer ; aussi les bleus se plaignaient plus d'une fois de la difficulté de tuer ces femmes.³⁹⁸ ».

Comme la montre l'analyse de l'évolution physique des corps et corsets (cf. « La conquête de la simplicité : évolutions physiques », p. 29, et « Restaurer la monarchie, restaurer les vieux corsets », p. 36-39), l'allègement du baleinage et l'assouplissement des corps traduisent un gain d'autonomie autant qu'une libération du corps. L'assouplissement progressif du vêtement ainsi que la multiplication des laçages sur l'avant et les côtés du corps permettent à la femme de s'habiller seule et de gérer la pression qu'exerce le vêtement sur son corps. Cela est vrai des corps de grossesse et d'allaitement mais l'usage s'est répandu pour tous les autres types. L'assouplissement a permis aux femmes de se mouvoir avec plus d'aisance. Certains systèmes de poche (figure 42, p. 22) traduisent aussi une forme d'autonomie. Barbara Burman a montré que les poches favorisent l'autonomie puisqu'elles permettent aux femmes de porter des objets en ayant les mains libres³⁹⁹.

La vision négative des corps et corsets qui a persisté jusqu'à nos jours a occulté une part importante des enjeux et bénéfices qui leur sont liés. Même si leur utilisation a eu un versant opprimant pour le sexe féminin, ne négligeons pas les formes de contre-pouvoir qu'ils ont pu offrir. En mettant visuellement en avant les formes représentatives du sexe féminin, ils ont accentué l'image procréatrice des femmes. Directement liée à leur capital beauté, la pratique des corps et corsets a accru la valeur marchande des femmes sur le marché matrimonial ainsi que dans les compétitions sociales. Une taille fine est un critère esthétique essentiel. Les corps et corsets ont participé à la conquête d'une plus grande singularité et intimité. Chaque corps ou corset est un modèle unique, qui laisse entrevoir les goûts de celle qui le porte. Sa proximité directe avec le corps en fait une cachette idéale. Avec un peu d'astuce, une femme peut y enfouir son jardin secret. Diverses sources ont également mis en évidence le rôle protecteur des corps et corsets contre toutes sortes d'attaques. À partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'allègement du baleinage des corps ainsi que diverses innovations techniques ont contribué à l'augmentation de l'autonomie et de l'indépendance des femmes. Elles sont désormais capables de s'habiller seules. Même avec le retour des corsets rigides sous la Restauration, l'invention du dos à poulie leur a laissé un pouvoir essentiel.

³⁹⁸ Comtesse de la Bouère, *La guerre de Vendée 1793-1796. Souvenir*, 1890, p. 8, dans Nicole Pellegrin, *Les vêtements de la liberté*, *op. cit.*, p. 81.

³⁹⁹ Note 16 dans Leora Auslander et Sylvie Kandé, « Culture matérielle, histoire du genre et des sexualités. L'exemple du vêtement et des textiles », *op. cit.*

Conclusion de la partie III

Dans cette dernière partie, j'ai cherché à démontrer que la pratique des corps et corsets a joué un rôle central dans l'élaboration du genre. Tout au long de la période étudiée, ils n'ont cessé de mettre en avant une silhouette féminine idéale construite en opposition à la silhouette masculine. Ce point allait de soi pour bon nombre de contemporains. Pour reprendre le propos de Louis-Sébastien Mercier, un vêtement « doit avoir un sexe⁴⁰⁰ ». Même lorsque les restrictions sociales s'amenuisent, conjointement à la réglementation des apparences sous la Révolution française, les lois rappellent que la différence de vêtements qui s'opère entre les sexes reste de rigueur : « Nulle personne, [...] ne pourra contraindre aucun citoyen ou citoyenne à se vêtir d'une manière particulière, chacun est libre de porter tel vêtement et ajustement de son sexe que bon lui semble⁴⁰¹ ». La différenciation sexuelle par le vêtement reflète une volonté plus profonde d'encadrer un sexe féminin jugée faible et fragile. J'ai souligné, en m'appuyant sur les textes du corpus, que la pratique des corps et corsets provoquait chez la gente masculine une profonde exaltation en lien avec le domptage du corps féminin. Le fait que la fabrication des corps et corsets ait longtemps été exclusivement réservée aux hommes marque de manière explicite la mainmise masculine sur le corps féminin. Je pense cependant, comme les historiens anglo-saxons que j'ai évoqués, que l'usage des corps et corsets n'a pas été uniquement un élément de domination ; les corps ont pu avoir un rôle bénéfique dans la vie des femmes. Ils ont accru leur « capital beauté⁴⁰² » sur le marché matrimonial. Ces pièces ont également participé au développement de la singularité, de l'intimité et d'une plus grande conscience de soi à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Dans certaines situations, les corps et corsets ont eu un rôle protecteur, tant physique que morale. Enfin, les innovations techniques et la plus grande souplesse des vêtements qui se sont développés à partir des années 1770 ont favorisé l'autonomie et amélioré la condition féminine.

⁴⁰⁰ Louis-Sébastien Mercier, « Le tableau de Paris », cité dans Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, op. cit., p. 164.

⁴⁰¹ *Le Moniteur universel*, 1^{er} décade brumaire an II, réimpression, 1840, t. 18, p. 290 cité dans Leatitia Heisert, *Mémoire de master, La consommation vestimentaire à Paris pendant la révolution Française : à travers la littérature marchande*, op. cit., p. 5.

⁴⁰² Jean-François Amadiou, *Le poids des apparences*, op. cit., p. 97.

Conclusion générale

Les historiens qui ont travaillé sur le sujet sont unanimes pour affirmer que la mode et le vêtement sont un chapitre de la « grande Histoire⁴⁰³ ». Ils sont le reflet du climat politique, social et économique et éclairent l'évolution des sensibilités, des mœurs et des critères esthétiques d'une société dans laquelle les contemporains les ont conçus et adoptés⁴⁰⁴. L'analyse que j'ai menée à partir des corps et corsets a permis d'aborder l'ensemble de ces approches, ce qui témoigne de la richesse du sujet. Bien que la pratique vestimentaire du serrage de la taille ait été l'une des plus immuables dans le temps, au cours de la période mouvementée que j'ai choisi d'étudier, elle a été contestée, abandonnée puis restaurée.

Dans un premier temps, l'analyse des corps et corsets au vu du contexte socio-économique a révélé l'adéquation entre les évolutions de ces vêtements et l'environnement dans lequel ils ont été conçus. L'augmentation générale de la consommation a entraîné une transformation des habitudes. Le désir d'obtenir une apparence plus naturelle au sein des élites est concomitante de l'ambition des femmes de classes inférieures d'imiter le sommet de la hiérarchie sociale. Mais l'analyse des corps et corsets a démontré que la mode a circulé dans le sens inverse, du bas vers le haut de la société. L'allègement des somptueux corps baleinés et la volonté d'adaptation face à la rigidification des corsets de la part des travailleuses illustrent ce phénomène d'imitation à double sens. Du point de vue culturel, l'émergence de différents courants idéologiques a participé à la transformation des styles vestimentaires. Dans le dernier quart du XVIIIe siècle, les contraintes vestimentaires s'amenuisent. Le versant politique de l'assouplissement est une volonté de se démarquer du modèle monarchique. En réaffirmant peu à peu l'alourdissement des tenues, les régimes postrévolutionnaires ont fait, à leur tour, des corps et corsets des outils politiques.

Les implications socioéconomiques de la pratique des corps et corsets en ont fait un sujet de choix pour les médecins et érudits de l'époque. Le corset n'est pas remis en cause ; le questionnement vient de sa raideur. Dans le contexte d'une crainte de dégénérescence et de dépopulation, les hommes de l'art ont assimilé les corps rigides à des armes fatales. Les textes littéraires et poétiques ont exprimé une tout autre vision. Les corps et corsets exaltent les sentiments du sexe masculin ; le désir est tel que les hommes en semblent effrayés. L'étude des témoignages féminins a souligné l'état parcellaire de la perception des corps et corsets par les contemporaines. En fonction de leur condition sociale et du moment où elles laissent leur témoignage, l'avis des femmes diffère considérablement. Dans

⁴⁰³ Madeleine Delpierre, *Se vêtir au XVIIIe siècle*, op. cit., p. 187.

⁴⁰⁴ *Ibidem* ; Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, op. cit., p. 194.

l'ensemble, l'analyse des discours révèle à quel point l'interprétation de l'objet est ambiguë, puisque celle-ci dépend toujours, *in fine*, des intentions de l'auteur.

La troisième et dernière partie a mis en lumière l'importance des corps et corsets dans l'élaboration des rapports de genre. Ces pièces du vêtement féminin ont été au centre de la construction sexuée des individus. Ils ont servi de marqueurs visuels de la différence des sexes en augmentant le dimorphisme sexuel. La femme, sous tutelle permanente, était immédiatement reconnaissable. Les corps et corsets ont marqué une emprise masculine sur le corps des femmes à la fois physique et morale. Cependant, la démonstration a aussi mis en avant le fait que les corps et corsets ont pu avoir un rôle bénéfique dans la vie des femmes. Leur perception négative a longtemps limité l'élargissement de la vision historique. Le tournant des années 1770 renforce cette idée. Grâce à l'allègement du baleinage et aux innovations techniques, les femmes ont peu à peu repris de l'emprise sur leur corps et retrouvé une plus grande autonomie. Le retour massif des corsets à partir de 1810 représente une phase de régression pour la conquête de l'émancipation féminine. Pourtant, les femmes n'ont pas tout perdu dans la bataille. Leur refus catégorique de voir le grand corps réapparaître montre qu'elles ne se sont pas laissées faire et qu'elles ont eu leur mot à dire. Les corsets confectionnés au début du XIXe siècle sont bien plus souples et confortables que les corps du XVIIIe siècle. Les nouvelles valeurs de confort et d'hygiène viennent s'ajouter à la traditionnelle valeur esthétique du linge.

L'aspect contraignant de ce vêtement de l'époque moderne est encore présent dans nos esprits. En travaillant sur les chairs, ils ont modelé la physiologie et les mouvements de la femme. Les corps et corsets ont été les fondateurs de l'exigence d'une taille fine qui s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui. La contrainte qu'ils ont transmise est intériorisée, à l'image d'un « corset symbolique, psychique, moral⁴⁰⁵ ». Elle ne passe plus par des vêtements contraignants mais par une action directe sur le corps, sport, régime voire chirurgie esthétique. Les moyens d'obtenir un corps parfait et idéal sont relatifs à l'époque considérée. Peu importe les désagréments provoqués, une femme doit être belle pour exister et tous les moyens sont bons pour y parvenir. Parmi ces moyens, les vêtements de dessous – corps, corsets, gaines et autres lingerie – ont exercé une action pluriséculaire. Les corps et corsets sont à la fois symboles de domination mais aussi outils de séduction, objets de maintien et de rigueur, et éléments jugés indispensables de la beauté féminine dans le cadre des relations entre hommes et femmes. Pour la période que j'ai présentée, les sources ont montré l'ampleur des enjeux qui se cachent derrière ces vêtements. Leurs modifications, même les plus infimes, ont joué un rôle dans la mutation du statut et de la place de la femme au sein de la société.

⁴⁰⁵ Hartog Guitté, Marguerite Lavallo et Adriana Fuentes Ponce, « Le poids de la culture « allégée » au temps de la lipophobie ou la beauté comme un corset symbolique », art. cit.

SOURCES IMPRIMEES

Anonyme, « L'Amant malheureux », *Almanach républicain chantant pour l'an 2e de la République française : commençant le 22 septembre 1793, et finissant le 21 septembre 1794*, Paris, Chez Lallemand, p. 75.

Anonyme, « Du même », dans *Anthologie française, ou Chansons choisies, depuis le 13e siècle jusqu'à présent*, Paris, Joseph-Gérard Barbou, 1765, vol. 1, p. 287.

Anonyme, « La Coquette », dans *Le Chansonnier français, ou Recueil de chansons ariettes, vaudevilles et autres couplets choisis, recueil XV, s. n., 1760*, p. 31-32.

Anonyme, « La gentillesse », *Les étrennes d'un bachoteux, composées de trois historiettes en chansons ; suivies de diverses poésies légères ... par un jeune rimeux qui profite de l'occasion pour se faire connaître*, Paris, Marchands de nouveautés, 1809, p. 128-131.

Anonyme, *Le Chansonnier français, ou Recueil de chansons ariettes, vaudevilles et autres couplets choisis, recueil XV, s. n., 1760*, 231 p.

Anonyme, « Le fourreau de soie », dans *Bibliothèque des enfans. Tome 6. Suite de l'ami des enfans de Berquin*, Genève, s. n., 1796, p. 50-62.

Anonyme, « Lisette ou les amours des bonnes gens », *Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon*, Paris, Veuve Duchesne, Moller et Laurent jeune, 1804, p. 49-54.

Anonyme, « Romance de Lucette & Lucas », dans *Journal de littérature, des sciences et des arts par Mr. l'abbé Grosier au profit de la Maison d'institution des jeunes orphelins militaires*, Paris, s. n., 1781, p. 17.

Anonyme, « Ronde, dans Célestine, ou le souper Mystérieux », *La Lyre d'Anacréon, Choix De romances*, Paris, chez Favre, 1799, p. 61-63.

Anonyme, « Troisième Partie - Extrait et analyses raisonnés » dans Pierre-Samuel DUPONT DE NEMOURS, Claude YVON, Thomas François de GRACE *et al.* (dir.), *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, juillet 1772, p. 97-129.

Anonyme, « Usage des corps à baleine », Pierre-Samuel DUPONT DE NEMOURS, Claude YVON, Thomas François de GRACE *et al.* (dir.), *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, octobre 1770, p. 152-174.

Aglaré ADANSON, *La maison de campagne*, Paris, Audot, 1822, 324 p.

Citoyen B***, « L'Amant malheureux », *Almanach républicain chantant pour l'an 2e de la République française : commençant le 22 septembre 1793, et finissant le 21 septembre 1794*, Paris, chez Lallemand, p. 74-75.

Agnes Maria BENNETT, *Les imprudences de la jeunesse, par l'auteur de « Cécilia », traduit de l'anglais par Mme la Baronne de Vasse*, Londres et Paris, Buisson, 1788, t. 2, 206 p.

Bérenger, « Voyage en province », dans *Voyages en France, ornés de gravures, avec des notes par La Mésangère*, Paris, Chaignieau aîné, 1796, t. 4, p. 5-7.

Boissade, *Lettres de Julie à Eulalie, ou Tableau du libertinage à Paris*, Londres, J. Nourse, 1785, 172 p.

Jacques BONNAUD, *Dégradation de l'espece humaine par l'usage des corps a baleine: ouvrage dans lequel on demontre que c'est aller contre les loix de la nature, augmenter la dépopulation, & abâtardir, pour ainsi dire, l'homme, que de le mettre a la torture, des les premiers instans de son existence, sous prétexte de le former*, Paris, chez Hérissant, 1770, 256 p.

Pierre-Joseph BOUDIER DE VILLEMERT, *L'ami des femmes*, Hambourg, chez Chretien Hergld, 1758, 188 p.

(Madame) BURTEL, *Arts de faire les corsets, suivi de l'art de faire les guêtres et les gants*, Paris, Audot, 1828, 72 p.

Antoine CAILLOT, *Mémoires pour servir à l'histoire des moeurs et usages des Français. Tome 2, depuis les plus hautes conditions jusqu'aux classes inférieures de la société, pendant le règne de Louis XVI, sous le Directoire exécutif, sous Napoléon Bonaparte, et jusqu'à nos jours*, Paris, Dauvin, 1827, t. 2, 422 p.

R. -H. -J. (Abbé) CAMBRESIER, *Dictionnaire walon-françois, ou Recueil de mots et de proverbes françois extraits des meilleurs dictionnaires*, Liège, J.-F. Bassompierre, 1787, 197 p.

Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère, ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Librairie du Cercle social, 1797, 558 p.

Louis-Antoine de CARACCIOLI, *Dictionnaire critique, pittoresque et sentencieux, propre à faire connoître les usages du siècle ainsi que ses bizarreries*, Lyon, Benoît Duplain, 1768, vol.1, 399 p.

Charlotte-Rose de CAUMONT LA FORCE, Louise de BOSSIGNY AUNEUIL, Jean-Paul BIGNON et al. (dir.), *Le Cabinet des fées, ou Collection choisie des contes des fées, et autres contes merveilleux. Tome 38*, Paris, Cuchet, 1785, 438 p.

Jacques-Albin-Simon COLIN DE PLANCY, *Anecdotes du dix-neuvième siècle, ou Collection inédites d'historiettes et d'anecdotes récentes, de traits et de mots peu connus, d'aventures singulières, de citations, de rapprochements divers et de pièces curieuses, pour servir à l'histoire des moeurs et de l'esprit du siècle où nous vivons comparé aux siècles passés*, Paris, C. Painparré, 1821, vol. 2, 312 p.

Conseil d'hygiène publique et de salubrité, *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité*, Paris, s. n., 1829, p. 23-24.

Charles COMPAN, *Le mariage*, Paris et Rouen, Des ventes de Ladoué et Le Boucher, 1769, vol. 1, 192 p.

- Adamantios CORAY, *Traité d'Hippocrate des Airs, des eaux et des lieux, traduction nouvelle, avec le texte grec collationné sur deux manuscrits*, Paris, Baudelot et Eberhart, 1800, vol. 2, 484 p.
- Thomas CORNEILLE, *Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par M****, de l'Académie royale des sciences. Tome 1*, Paris, Rollin, 1732, 678 p.
- Ferdinand DEJEAN, *Ouvrage touchant les hernies ou descentes, divisé en deux parties*, Paris, J. Lamesle, 1762, 345 p.
- Jean-Baptiste-Claude DELISLE DE SALES, *De la philosophie de la nature, ou Traité de morale pour l'espèce humaine tiré de la philosophie et fondé sur la nature. Tome 4*, Londres, s. n., 1777, vol. 4, 406 p.
- Antoine-Louis Guénard DEMONVILLE, « Une scène en vélocifère », dans *Etrennes du bon vieux temps pour 1819, nouvelles chansons et historiettes*, Paris, Demonville, 1818, p. 23-48.
- Denis DIDEROT et Jean le Rond D'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Arts de l'habillement, recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, Barcelone, reprod. Inter-livres, 1987 (1^{er} éd. 1751-1780), vol. 1, 106 p.
- Venance DOUGADOS, « L'inutilité de la parure, a Madame de la G*** », *Almanach littéraire ou Etrennes d'Apollon*, Paris, Laurent jeune, 1802, p. 115-116.
- François-Guillaume DUCRAY-DUMINIL, *Petit-Jacques et Georgette, ou Les petits montagnard auvergnats*, Paris, chez le Prieur, 1793, vol. 1, 204 p.
- Nicolas DUPIN, Claude-Louis DESRAIS, Etienne Claude VOYSARD *et al.* (dir.), *Galerie des modes et costumes français ; dessinés d'après nature, gravés par les plus célèbres artistes en ce genre; et colorés avec le plus grand soin par Madame Le Beau : ouvrage commencé en l'année 1778*, Paris, chez les Srs Esnauts et Rapilly, 1778, 162 p.
- Jacques ESNAULT et Michel RAPILLY, *Galerie des modes et costumes français. dessinés d'après nature, gravés par les plus célèbres artistes en ce genre, et colorés avec le plus grand soin par Madame Le Beau : ouvrage commencé en l'année 1778*, Paris, chez les Srs Esnauts et Rapilly, 1778, 162 p.
- Jean Batiste Castor FAVRE, *Les quatre heures de la toilette des Dames*, Paris, Chez Jean-François Bastien, 1779, 84 p.
- Charles de FIEUX MOUHY, *Les dangers des spectacles, ou Les mémoires de M. le duc de Champigny*, Paris, L. Jorry et J.-G. Mériquot, 1780, t. 3, 494 p.
- Adolphe FOSSET, *Encyclopédie domestique, recueil de procédés et de recettes concernant les arts et métiers, l'économie rurale et domestique*, Paris, Salmon, 1829, t. 3, 528 p.

- Jean-Louis de FOURCROY, *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature ; ou Abrégé de l'histoire naturelle des enfants en premier âge. A l'usage des peres & meres de famille*, Paris, Freres Estienne, 1774, 396 p.
- Antoine FURETIERE, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, La Haye et à Rotterdam, chez Arnoud et Reinier Leers, 1702, vol. 1, 1116 p.
- C. Robert GAALON DE CAEN, « Le conseil prudent à Colette », dans *Almanach des Grâces : étrennes chantantes, dédié au beau sexe*, Paris, Cailleau et fils, 1795, p. 133-134.
- François-Alexandre-Pierre de GARSAULT, *Art du tailleur : contenant le tailleur d'habits d'hommes, les culottes de peau, le tailleur de corps de femmes & enfants, la couturière & la marchande de modes*, Paris, Delatour, 1769, 61 p.
- Prosper GASSAUD, *Considérations médicales sur les corsets dont les femmes font usage*, Paris, Lefebvre, 1821, 31 p.
- François GAYOT DE PITAVALL, *Causes celebres et interessantes, avec les jugemens qui les ont décidées*, Paris, Theodore Legras, 1741, 588 p.
- Stéphanie Félicité du crest GENLIS, *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusemens, des modes, des moeurs, etc...: ou, L'esprit des etiquettes et des usages anciens, compares aux modernes*, Paris, P. Mongie aîné, 1818, 414 p.
- Stéphanie Félicité Du Crest GENLIS, *Adèle et Théodore, ou Lettres sur l'éducation*, Paris, chez M. Lambert & F.J., 1782, vol. 1, 519 p.
- Stéphanie-Félicité Du Crest GENLIS, *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis, sur le dix-huitième siècle et la Révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, t. 1, 399 p.
- L. T. GILBERT, « Les époques du sein », dans *Le Gaboulet, chansonnier*, Paris, Peyrieux, 1822, p. 164-165.
- Joseph GORANI, *Recherches sur la science du gouvernement*, Paris, chez Guillaume, 1792, vol. 1, 388 p.
- Jean GOULIN, *Le Médecin des dames, ou L'art de les conserver en santé*, Paris, chez Vincent, 1771, 480 p.
- Jacques GRASSET SAINT-SAUVEUR, Félix MIXELLE, Sylvain MARECHAL *et al.*, *Costumes Civils actuels de tous les Peuples connus*, Paris, Pavard, 1784, vol. 1, 665 p.
- Jean-Baptiste Gabriel GROSIER, « Romance de Lucette & Lucas », in *Journal de littérature, des sciences et des arts par Mr. l'abbé Grosier au profit de la Maison d'institution des jeunes orphelins militaires*, Paris, s. n., 1781, p. 17-18.

- François HINARD, « La femme comme il y en a beaucoup », dans *Oeuvres choisies de M. Fs. Hinard*, Paris, chez les principaux libraires des départements, 1827, vol. 1, p. 129-133.
- Rozière de LA CHASSAGNE, *Manuel des pulmoniques, ou Traité complet des maladies de la poitrine*, Paris, chez Humaire, 1770, 319 p.
- Lucy Marquise de LA TOUR DU PIN, *Journal d'une femme de cinquante ans : 1778-1815. Marquise de La Tour du Pin ; publ. par son arrière petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort*, Paris, Chapelot, 1913, 391 p.
- Pierre LAUJON, « La fileuse », *Les A propos de la folie ou Chansons grotesques, grivoises et annonces de parade*, Paris, s. n., 1776, p. 104-106.
- Achille-Guillaume LE BEGUE DE PRESLE, « Dangers des corps durs ou de baleine », *Le Conservateur de la santé, ou Avis sur les dangers qu'il importe à chacun d'éviter, pour se conserver en bonne santé & prolonger la vie. On y a joint des objets de reglemens de police relatifs à la santé*, Paris, P. F. Didot le jeune, 1763, p. 179-198.
- Adrien LEROUX, « Le spectacle d'Athènes », dans *Les adriennes, nouvelles, recueillies et mises en vers par un officier I. du G.*, Paris, Les librairies associés, 1805, p. 220-228.
- Alphonse Louis Vincent LEROY, *Recherches sur les habillemens des femmes et des enfans*, Paris, Le Boucher, 1772, 368 p.
- André LEVRET, *Essai sur l'abus des règles générales et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchemens*, Paris, P. Fr. Didot le jeune, 1766, 356 p.
- Jean-Baptiste LOUVET DE COUVRAY, *Six semaines de la vie du chevalier de Faublas, pour servir de suite à sa première année*, Paris et Londres, Bailly, 1790, t. 2, 128 p.
- M. DUPATI, « Couplets de Ninon chez Madame de Sévigné », *La lyre d'Anacréon*, Paris, chez Favre, 1810, p. 95-96.
- M. MASSON DE MORVILLIERS, « Contre une belle très-acariâtre », *Etrennes du Parnasse. Choix de poésies*, Paris, Fétit, 1770, p. 65.
- M. SAURIN, « Cristaline la curieuse », *Etrennes du Parnasse. Choix de poésies*, Paris, Fétit, 1770, p. 115-119.
- Louis-Charles-Henri MACQUART, *Dictionnaire de la conservation de l'homme, ou d'hygiène et d'éducation physique et morale*, Paris, Bidault, 1798, vol. 2, 588 p.
- Jean-François MARMONTEL, « Laurette », dans *Nouveaux contes moraux, par M. Marmontel*, Paris, chez J. Merlin, 1765, p. 1-98.
- François-Marie MAYEUR DE SAINT-PAUL, « Chapitre LXVIII. Les Bouquetières », *Tableau du nouveau Palais-Royal*, Londres, Maradan, 1788, vol. 2, p. 170-173.

- Louis-Sébastien MERCIER, *Tableau de Paris*, Amsterdam, s. n., 1783, vol. 2, 356 p.
- MEZES, « N°9. Cordon », dans *Diners de la Société littéraire de Bordeaux*, Bordeaux, chez Bergeret neveu et Pellier-Lawalle, 1801, p. 36-39.
- M. le MIERRE, « N° 1899 h. Masques (les) de la porte Saint-Antoine », dans Alexis Toussaint de Gaigne, *Encyclopédie poétique, ou Recueil complet de chef-d'oeuvres de poésie sur tous les sujets possibles, depuis Marot, Malherbe, &c. jusqu'à nos jours, présentés dans l'ordre alphabétique*, Paris, Moutard, 1779, t. 10, p. 70-71.
- Aubin-Louis MILLIN, *Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Magasin Encyclopédique, 1797, vol. 1, 576 p.
- Honoré-Gabriel Riqueti MIRABEAU, *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes, pendant les années 1777, 78, 79 et 80 ; contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie Ruffei, marquise de Monnier*, Londres, De Boffe, 1792, 428 p.
- Anonyme, « Du même », dans Jean MONNET, Augustin de SAINT-AUBIN, Charles-Nicolas COCHIN et al. (dir.), *Anthologie française, ou Chansons choisies, depuis le 13e siècle jusqu'à présent*, Paris, Joseph-Gérard Barbou, 1765, t. 1, p. 286-288.
- Joseph MORIN, *Manuel théorique et pratique d'hygiène, ou L'art de conserver sa santé*, Paris, Roret, 1827, 328 p.
- André-Robert NERCIAT, *Felicia ou Mes fredaines, orné de figures en taille-douce*, Londres, s. n., 1782, t. 2, 352 p.
- Nicolas PONCE, *Aperçu sur les modes françaises par le citoyen Ponce*, s. n., 179?, 16 p.
- Antoine François PREVOST, « Lettre LXIII », « Lettre LXXXVIII » et « Lettre VII » dans *Oeuvres choisies de l'abbé Prévost*, Amsterdam, Hôtel Serpente, 1784, vol. 27. 3, vol. 20 et vol. 17, p. 65-71, p. 521-533 et p. 18-20.
- Philippe QUINAULT, *Le theatre de Mr Quinault, contenant ses tragédies, comedies et opera. Dernière édition, augmentée de sa vie, d'une dissertation sur ses ouvrages et de l'origine de l'opera*, Paris, P. Ribou, 1715, vol. 3, p. 162.
- Horace-Napoléon RAISSON, *Code de la toilette, manuel complet d'élégance et d'hygiène. Contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de soigner sa personne, et de s'habiller avec gout et méthode. 4e édition, revue et augmentée*, Paris, J.-P. Roret, 1829, 294 p.
- M. REISSER, *Avis important au sexe, ou essai sur les corps baleinés, pour former [et] conserver la taille aux jeunes personnes*, Lyon, chez V. Reguilliat, 1770, 172 p.
- Nicolas-Edme RETIF DE LA BRETONNE, *Les contemporaines par gradation, ou Aventures des jolies femmes de l'âge actuel, suivant la gradation des principaux états de la société : Premier ou trenteunième*, Paris, Vve Duchesne, 1783, 576 p.

- Nicolas-Edme RETIF DE LA BRETONNE, *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie. Tome 1*, Londres, chez C. Dilly, 1790, vol. 1, 185 p.
- Marie-Jeanne RICCOBONI, *Lettres de milady Juliette Catesby, a milady Henriette Campley, son amie*, Amsterdam, s. n., 1774, 163 p.
- Pierre RICHELET, *Dictionnaire françois, contenant généralement tous les mots tant vieux que nouveaux et plusieurs remarques sur la langue françoise*, Amsterdam, J. Elzevir, 1706, 896 p.
- RIGADE (officier de gendarmerie), *Mémoires de M. R*****, officier supérieur de cavalerie et prévot de la Dalmatie*, Agen, P. Noubel, 1828, 147 p.
- Jean-Batiste-René ROBINET, « Dames de Saint-Cyr », dans *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique; ou Bibliothèque de l'homme-d'état et du citoyen*, Londres, Libraires associés, 1777, vol. 12, p. 233-238.
- Jean-Jacques ROUSSEAU, *Oeuvres complètes de J.-J. Rousseau. Tome 3 réimprimées d'après les meilleurs textes sous la direction de Louis Barré*, Paris, J. Bry aîné, 1856, vol. 3, 304 p.
- Jean-Jacques ROUSSEAU, *Julie, ou, La nouvelle Héloïse*, Paris, Charpentier, 1845, 854 p.
- Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, Paris, P. Pourrat Frères, 1831, 366 p.
- Jean-Jacques ROUSSEAU, *Oeuvres complètes de J.-J. Rousseau. Tome 5 / réimprimées d'après les meilleurs textes sous la direction de Louis Barré; illustrées par Tony Johannot, Baron et Célestin Nanteuil*, Paris, J. Bry aîné, 1856, 297 p.
- Pierre ROUSSEL, *Système physique et moral de la femme ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des moeurs, & des fonctions propres au sexe*, Paris, chez Vincent, 1795, 380 p.
- Jean-François SACOMBE, *Observations médico-chirurgicales sur la grossesse, le travail et la couche*, Paris, Fuchs, 1793, 332 p.
- Germain-François Poullain de SAINT-FOIX, *Oeuvres complètes de M. de Saint-Foix, historiographe des ordres du roi*, Paris, Vve Duchesne, 1778, vol. 1, p. 473-474.
- SAINT-MAURICE, « La Toilette », dans *L'Album. Journal des arts, des modes et des théâtres*, Paris, Ponthieu et Bechet aîné, 1821, vol. 1, p. 21-23.
- Victor SANS GENE, *Le Faublas militaire ou aventure d'un hussard de Chamborand*, Paris, s. n., t. 1, p. 74-76.
- Jacques SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatres parties du monde*, Genève, Les héritiers Cramer et les frères Philibert, 1744, vol. 1, 2031 p.

- Jean-Baptiste SELLEQUE, Pierre de La MESANGERE et Marie de L'EPINAY (dir.), *Journal des dames et des modes*, Paris, s. n., 13 août 1801, p 513-521.
- H. SIMON, « Le bouquet de Lise », dans *Le chansonnier des amans : pour l'an ...*, Paris, chez Marchand, 1809, p. 95-97.
- M. SIMON, « Le danger des bonnes fortunes », dans *Bibliothèque choisie de contes, de facéties et de bons mots. Nouvelles folies sentimentales*, Paris, Royez, 1787, p. 185-198.
- Société de républicains, *La Décade philosophique, littéraire et politique*, Paris, Bureau de la Décade, 1794, 577 p.
- TELEPHILE, « Eloge du sein », dans *Veillées des Muses*, Paris, Imprimerie Demonville, 1800, p. 182-192.
- Anne THEODORE, « Clotilde et Enguerrand », *La Foudre : journal de la littérature, des spectacles et des arts*, Paris, Au bureau, 1821, p. 59-61.
- Charles-Augustin VANDERMONDE, *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*, Paris, Vincent, 1756, vol. 1, 433 p.
- Jean-André VENEL, *Essai sur la santé et l'éducation médicale des filles destinées au mariage*, Yverdon, Société littéraire et typographique, 1776, 205 p.
- Henriette-Louise de WALDNER DE FREUNDSTEIN (baronne d'Oberkirch), *Mémoires de la baronne d'Oberkirch pub. par le comte de Montbrison*, Paris, Charpentier, 1869, tome 1 et 2, 395 p.
- Charles WHITE, *Avis aux femmes enceintes et en couches, ou Traité des moyens de prévenir & de guérir les maladies que les affligent dans ces deux états et augmenté d'un Traité sur l'allaitement maternel par M. docteur en médecine*, Paris, chez Vincent, 1774, 408 p.
- William WHITE, *Recherches sur la nature et les moyens curatifs de la phthisie pulmonaire ou Consomption des poumons ; tirées des manuscrits de feu W. White*, Paris, T. Barrois le jeune, 1795, 215 p.
- Jacques-Bénigne WINSLOW, « Sur les mauvais effets de l'usage des corps à baleine », *Histoire de l'Académie royale des sciences*, Paris, J. Boudot, 1741, p. 56-60.
- Jacques-Bénigne WINSLOW, « Reflexions anatomiques sur les incommodités, infirmités, &c. qui arrivent au Corps humain à l'occasion de certaines attitudes & de certains habillement », dans Bernard de FONTELLE, Jean-Jacques DORTOUS MAIRAN, Jean Paul GRANDJEAN DE FOUCHET *et al.* (dir.), *Histoire de l'Académie royale des sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirez des registres de cette Académie*, Paris, Imprimerie de Du Pont, 1740, p. 59-65.
- Almanach des Grâces : étrennes chantantes ; dédié au beau sexe, par M. C***, Paris, chez Cailleau et fils, 1788, 324 p.
- Chansons choisies, avec les airs notés. Tome second*, Londres, s. n., 1783, vol. 2, 251 p.

Chansons choisies, avec les airs notés. Tome troisième, Londres, s. n., 1783, vol. 3, 244 p.

Dictionnaire de l'Académie française. Tome 1, Paris, J. J. Smits, 1798, vol. 1, 768 p.

Encyclopédie méthodique. Jurisprudence, Paris et Liège, Chez Panckoucke, 1782, vol. 9.

Étrennes des troubadours, Paris, chez Caillot, 1799, 224 p.

Feuille hebdomadaire de la généralité de Limoges, Limoges, chez P. Chapoulaud, 2 janvier 1782, 216 p.

Gazette des merveilles, Paris, s. n., 29 novembre 1797, p. 247-252.

Histoire de l'Académie royale des sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirés des registres de cette Académie, Paris, Imprimerie de Du Pont, 1740, 631 p.

Journal de l'agriculture, du commerce et des finances, octobre 1770, p. 152-174.

Journal des débats politiques et littéraires, Paris, Imprimerie de Le Normant, 1820, 4 p.

Le Chansonnier des grâces : avec la musique gravée des airs nouveaux, Paris, Corbet aîné, 1812, 312 p.

Le journal des dames et des modes, n° 25, 5 mai 1828.

Les soirées liégeoises ou Les délices du sentiment, Liège, Lemarié, 1778, vol. 2, 192 p.

Magasin des modes nouvelles, françaises et anglaises, décrites d'une manière claire & précise, & représentées par des planches en taille-douce, enluminées, Paris, chez Buisson, 1786, 284 p.

BIBLIOGRAPHIE

- Laure ADLER et Elisa LECOSSE, *Les femmes qui aiment sont dangereuses*, Paris, Flammarion, 2009, 155 p.
- Jean-François AMADIEU, *Le poids des apparences: beauté, amour et gloire*, Paris, Odile Jacob, 2002, 215 p.
- Elisabeth ANSTETT et Marie-Luce GELARD (dir.), *Les objets ont-ils un genre ? Culture matérielle et production sociale des identités sexuées*, Paris, Armand Colin, 2012, 244 p.
- Daniel ARASSE (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Édition du Seuil, 2005, 573 p.
- Pierre ARIZZOLI-CLEMENTEL et Pascale GORGUET-BALLESTEROS (dir.), *Fastes de cour et cérémonies royales: le costume de cour en Europe, 1650-1800*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2009, 279 p.
- Leora AUSLANDER et Sylvie KANDE, « Culture matérielle, histoire du genre et des sexualités. L'exemple du vêtement et des textiles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2014, n° 40, p. 171-196.
- Muriel BARBIER et Shazia BOUCHER, *L'histoire des sous-vêtements féminins*, New York, Parkstone international, 2010, vol. 2, 255 p.
- Christine BARD, « I. La jupe, entre obligation et libération », *Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances*, Paris, Autrement, 2010, p. 18-65.
- Carlo Marco BELFANTI, *Histoire culturelle de la mode*, Paris, Institut français de mode, 2004, p. 9 à 165.
- Sarah Anne BENDALL, « To Write a Distick upon it : Busks and the Language of Courteship and Sexual Desire in Sixteenth- and Seventeenth Century England », *Gender & History*, août 2014, vol. 26, n° 2, p. 199-222.
- Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT *et al.* (dir.), *Introduction aux études sur le genre. 2e édition revue et augmentée*, Bruxelles, De Boeck, 2012, 357 p.
- Michel BIEHN, *Cruelle coquetterie ou les artifices de la contrainte*, Paris, La Martinière, 2006, 191 p.
- Odile BLANC, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1997, 236 p.
- Oliver BLANC, *Portraits de femmes. Artistes et modèles à l'époque de Marie-Antoinette*, Paris, Didier Carpentier, 2006, 348 p.
- André BLUM, *Histoire du costume: Les Modes au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1928, 216 p.
- Paul-Gabriel BOUCE, « La sexualité au XVIIIe siècle : tolérances et intolérances. », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, 1979, vol. 9, n° 1, p. 113-130.

- François BOUCHER, *Histoire du costume, en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Flammarion, 1983, 463 p.
- Charles-Arthur BOYER et Hubert BARRERE, *Le Corset*, Arles, Rouergue, 2011, 124 p.
- Christopher BREWARD, *The culture of fashion : a new history of fashionable dress*, Manchester, Manchester University press, 2016 (1^{er} éd. 1995), 244 p.
- Denis BRUNA et Patricia CANINO (dir.), *La mécanique des dessous: une histoire indiscreète de la silhouette*, Paris, Les Arts décoratifs, 2013, 271 p.
- Sophie CASSAGNES-BROUQUET et Christine DOUSSET-SEIDEN, « Genre, normes et langages du costume », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 31 décembre 2012, n° 36, p. 7-18.
- Isabelle CHABOT, Jérôme HAYEZ et Didier LETT (dir.), *La famille, les femmes et le quotidien (XIVe-XVIIIe siècle)*, Paris, publications de la Sorbonne, 2006, 463 p.
- Denis CHEVALIER, Leora AUSLANDER et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « À propos du bazar du genre... », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2014, n° 40, p. 219-224.
- Patrick CHEZAUD, « Culture de la nature au XVIIIe siècle : le sens dans le jardin », *XVII-XVIII. Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles*, 2000, n° 51, p. 129-140.
- Kimberly CHRISMAN-CAMPBELL, *Fashion Victims. Dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2015, 352 p.
- Robert DARNTON, « Quand la pornographie tenait salon », *Bibliobs*, 10 janvier 2012, <https://bibliobs.nouvelobs.com/en-partenariat-avec-books/20111201.OBS5832/quand-la-pornographie-tenait-salon.html>
- Renée DAVRAY-PIEKOLEK, « CORSET, histoire du costume - Universalis.edu », <http://www.universalis-edu.com.bibelec.univ-lyon2.fr/encyclopedie/corset-histoire-du-costume/>
- Madeleine DELPIERRE, *Se vêtir au XVIIIe siècle*, Paris, Adam Biro, 1996, 206 p.
- Christine DETREZ, *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil, 2002, 257 p.
- Georges DUBY, Michelle PERROT, Nathalie ZEMON DAVIS et al. (dir.), *Histoire des femmes en Occident. 3, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Plon, 1991, 557 p.
- Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 342 p.
- Arlette FARGE et Cécile DAUPHIN (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, 345 p.
- Béatrice FONTANEL, *Corsets et soutiens-gorge : l'épopée du sein de l'Antiquité à nos jours*, Paris, La Martinière, 1997, 159 p.

- Dominique GODINEAU, *Les femmes dans la société française 16e - 18e siècle*, Paris, Armand Colin, 2003, 253 p.
- Pascale GORGUET-BALLESTEROS, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *Apparence(s)*, 9 août 2015, n° 6.
- Valérie GUILLAUME, « *MODE - Le phénomène et son évolution - Universalis.edu* », <http://www.universalis-edu.com/biblelec.univ-lyon2.fr/encyclopedie/mode-le-phenomene-et-son-evolution/>
- Hartog GUITTE, Marguerite LAVALLEE et Adriana FUENTES PONCE, « Le poids de la culture « allégée » au temps de la lipophobie ou la beauté comme un corset symbolique : le cas du Mexique », *Recherches féministes*, 2008, vol. 21, n° 2, p. 29-55.
- Nahema HANAFI, *Le frisson et le baume: expériences féminines du corps au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 350 p.
- Natalie HARRAN, *La femme du directoire au 1er Empire*, Paris, Errance, 2010, 119 p.
- Karen HARVEY, « Le Siècle du sexe ? Genre, corps et sexualité au dix-huitième siècle (vers 1650 - vers 1850) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2010, n°31, p. 207-238.
- Françoise HERITIER (dir.), *Hommes, femmes: la construction de la différence*, Paris, le Pommier, 2010, 191 p.
- Laëtitia HEISERT, *La consommation vestimentaire à Paris pendant la révolution Française : à travers la littérature marchande*, mémoire de master, exemplaire dactylographié, Paris, Paris Diderot, 2017, 137 p.
- Morgan JAN, « Le corps féminin fantasmé. De la naissance du mannequin en 1858 à l'abolition du corset en 1906 », *Hypothèses*, 2010, vol. 13, n° 1, p. 247-255.
- Harold KODA, *Extreme Beauty. The Body Transformed*, New York, The Metropolitan Museum of Art, 2011, 168 p.
- Huguette KRIEF, Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIEVEL, Michèle CROGIEZ LABARTHE *et al.* (dir.), *Femmes des Lumières. Recherches en arborescences*, Paris, Classiques Garnier, 2018, 398 p.
- David KUNZLE, *Fashion and Fetishism. Corsets, Tight-Lacing and Other Forms of Body Sculpture*, Stroud, History Press, 2006 (1^{er} ed. 1982), 384 p.
- Catherine LANOE, *La poudre et le fard: une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, 376 p.
- Thomas LAQUEUR, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 2013, 520 p.

- Laurie LAUFER et Florence ROCHEFORT (dir.), *Qu'est-ce que le genre ?*, Paris, Payot & Rivages, 2014, 315 p.
- Bruno LAURIOUX, Mathieu DA VINHA et Catherine LANOE (dir.), *Cultures de cour, cultures du corps: XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, 310 p.
- Frédérique LEFERME-FALGUIERES, « Corps modelé, corps contraint : Les courtisans et les normes du paraître à Versailles », dans Bruno LAURIOUX, Mathieu DA VINHA et Catherine LANOE (dir.), *Cultures de cour, cultures du corps: XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Presses de l'université Paris - Sorbonne, 2011, p. 127-151.
- Ernest LEOTY, *Le Corset à travers les âges*, Paris, P. Ollendorff, 1893, 110 p.
- Jean-Pierre LETHUILLIER (dir.), *Des habits et nous : vêtir nos identités*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 222 p.
- Anne MONJARET, « Objets du genre et genre des objets en ethnologie et sociologie françaises », *Clio. Femmes, genre, histoire*, novembre 2014, n° 40, p. 153-170.
- Marie-France MOREL, « Théorie et pratiques de l'allaitement en France au XVIIIe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 1976, p. 393-409.
- Marie-France MOREL, « Jacques Gélis, La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie (compte-rendu) », *Annales*, 1991, n°46-3, p. 636-640.
- Michèle PAGES-DELON et Jean-Michel BERTHELOT, *Le corps et ses apparences: l'envers du look*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1989, 174 p.
- Marie-Lise PAOLI et Dominique PICCO (dir.), *La cause des femmes au XVIIIe siècle*, Pessac, Centre interdisciplinaire bordelais d'étude des Lumières, 2014, Lumières, n°23, 194 p.
- Marie-Lise PAOLI et Dominique PICCO (dir.), *La condition des femmes dans l'Europe du XVIIIe siècle*, Pessac, Centre interdisciplinaire bordelais d'étude des Lumières, 2014, Lumières, n°24, 194 p.
- Dominique PAQUET, *Une histoire de la beauté: miroir, mon beau miroir*, Paris, Gallimard, 1997, 128 p.
- Isabelle PARESYS et Natacha COQUERY (dir.), *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, Villeneuve-d'Ascq, Publication de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2011, 347 p.
- Isabelle PARESYS, « Avec ou sans fraise. La Renaissance fait son cinéma », dans Michel DESHAIES, Lioudmila CHVEDOVA, Stanislaw FISZER *et al.* (dir.), *La Renaissance en Europe dans sa diversité*, Nancy, Université de Lorraine, 2015, vol. 3, p. 439-454.
- Isabelle PARESYS, « Apparences vestimentaires en France à l'époque moderne : avant-propos », *Apparence(s)*, 7 février 2012, n° 4.
<http://journals.openedition.org/apparences/1166>

- Isabelle PARESYS, « Corps, apparences vestimentaires et identités en France à la Renaissance », *apparence(s)*, 7 février 2012, n° 4.
<https://journals.openedition.org/apparences/1229>
- Nicole PELLEGRIN, « L'uniforme de la santé : les médecins et la réforme du costume », *Dix-Huitième Siècle*, 1991, vol. 23, n° 1, p. 129-140.
- Nicole PELLEGRIN, « Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, 1999, n° 10, p. 21-53.
- Nicole PELLEGRIN, *Les vêtements de la liberté: abécédaire des pratiques vestimentaires en France de 1780 à 1800*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989, 207 p.
- Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2001, 493 p.
- Philippe PERROT, *Le travail des apparences ou Les transformations du corps féminin: XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1984, 280 p.
- Philippe PERROT, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie: une histoire du vêtement au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 1981, 344 p.
- Bruno REMAURY, *Le beau sexe faible: les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Bernard Grasset, 2000, 264 p.
- Daniel ROCHE, *La culture des apparences: une histoire du vêtement, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1990, 564 p.
- Martine SONNET, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, 356 p.
- Valérie STEELE, *The Corset : A Cultural History*, New Haven, Yale University Press, 2004, 199 p.
- Daniela TARABRA, *L'art au XVIIIe siècle*, Paris, Hazan, 2009, 383 p.
- Françoise THEBAUD et Alain CORBIN, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007, 312 p.
- Géraldine THER, *Jeux de rôles et de pouvoirs. La représentation des femmes dans les factums (1770-1789)*, Dijon, Editions Universitaire de Dijon, 2017, 477 p.
- Jacques THUILLIER (dir.), *La femme à l'époque moderne (XVIe-XVIII e siècle): colloque tenu à Paris les 11 et 12 mai 1984*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1985, 105 p.
- Maguelonne TOUSSAINT-SAMAT, *Histoire technique et morale du vêtement*, Paris, Bordas, 1990, 470 p.
- Georges VIGARELLO, *Le sentiment de soi : histoire de la perception du corps : XVIe-XXe siècle*, Paris, Éditions Points, 2016, 336 p.
- Georges VIGARELLO, *Histoire de la beauté: le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Editions Points, 2014, 336 p.

Georges VIGARELLO, *Le corps redressé: histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, J.-P. Delarge, 1978, 399 p.

Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen âge*, Paris, Seuil, 1987, 284 p.

Anne VINCENT-BUFFAULT, « Érotisme et pornographie au XVIIIe siècle : les dispositifs imaginaires du regard », *Connexions*, 1 mai 2007, n° 87, p. 97-104.

Norah WAUGH, *Corsets and crinolines*, Londres et New-York, Routledge, 1954, 176 p.

Enregistrements audio et vidéo

Olivier ASSOULY, *Luxe et jouissance selon Jean-Jacques Rousseau*, enregistrement audio, institut français de la mode, 22 février 2017, 1h07min.
<https://www.ifmparis.fr/fr/podcasts/luxe-et-jouissance-selon-jean-jacques-rousseau>

Bibliothèques de Suresnes, *Rencontre avec Michelle Perrot, historienne et militante féministe*, 17 juin 2015, 1h29min : <https://www.youtube.com/watch?v=CXDhWEER4wk>

Alex GARY, *Les dessous de la lingerie*, film documentaire, Styliia, Les films Jack Fébus, 2012, 51m05.

Emilie HAMMEN, *La mode comme objet de recherche et de réflexion*, enregistrement audio, Institut français de la mode, 22 février, 2017, 48min41.
<https://www.ifmparis.fr/fr/podcasts/la-mode-comme-objet-de-recherche-et-de-reflexion>

Patric JEAN, *La domination masculine*, film documentaire, UGC Distribution, 25 novembre 2009, 1h43min.

National Museum Liverpool, *Getting dressed in the 18th century - working woman - YouTube*, enregistrement vidéo, 5m26.
<https://www.youtube.com/watch?v=nUmO7rBMdoU>

National Museum Liverpool, *Getting dressed in the 18th century - YouTube*, enregistrement vidéo, 7m22.
<https://www.youtube.com/watch?v=UpnwWP3fOSA>

Michel PASTOUREAU, *Une histoire de couleurs dans le vêtement*, enregistrement audio, institut français de la mode, 1^{er} mars 2017, 1h43min.
<https://www.ifmparis.fr/fr/podcasts/une-histoire-des-couleurs-dans-le-vetement>

Sloogi France, *Sloogi Zero Fell, Libérez-vous !*, publicité, 2 février 2018, 43sec.
<https://www.youtube.com/watch?v=kbDxeuR61vw>

Georges VIGARELLO, *La robe, une histoire culturelle*, enregistrement audio, Institut français de la mode, 28 novembre 2017, 1h28m25.
<https://www.ifmparis.fr/fr/podcasts/la-robe-une-histoire-culturelle>

Sites internet

Palais Galliera :

<http://www.palaisgalliera.paris.fr/fr/collections/les-collections>

Victoria and Albert Museum :

<https://collections.vam.ac.uk/search/?q=corset>

Musée des Arts décoratifs de Paris :

http://collections.lesartsdecoratifs.fr/mode-et-textile?f%5B0%5D=field_skfulltext%3Acorps

Musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon :

http://www.mtmad.fr/fr/pages/topnavigation/musees_et_collections/mt_les_collections/rechercher_une_oeuvre/mt-rechercher-oeuvre.aspx

The Kyoto Costume Institute :

https://www.kci.or.jp/en/archives/digital_archives/

The Metropolitan Museum of Art :

<https://www.metmuseum.org/art/collection?page=1&sort=0&sortdir=asc&keyword=&fp=1&dd1>

Europeana collections :

<https://www.europeana.eu/portal/fr/explore/galleries/masculin-feminin>

Joconde :

<http://www2.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm#>

ANNEXES

- Répertoire des corps et corsets

N° Inventaire	Type	Période	Date	Lieu de conservation	Fermeture	Dos	Baleinage	Basque	Busc	Epaulette	Tissus	Couleur	Motif	H	L
1920.1.327	Corps à baleine	XVIII	1750-1775	Palais Galliera	Laçage Laçage Double	Dos Dos ; Devant	Rigide	Oui	Fixe	Soie ; Taffetas	Rose	Uni			
1920.1.329	Corps à baleine	XVIII	1775-1800	Palais Galliera	Laçage Double	Nuque	Rigide	Oui	Fixe	Soie ; Façonné	Beige	Floraux			
1920.1.333	Corps à baleine	XVIII	1775-1800	Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui	Très long	Soie ; Pékin broché ; Doubleure lin	Beige	Floraux	61		
1920.1.1116	Corps à baleine	XVIII		Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Ocre ; dorée	Floraux	52		
1920.1.1202	Corps à baleine	XVIII	1750-1775	Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui		Mobile	Lin ; Toile	Beige	Uni		
1920.1.1856	Corps à baleine	XVIII	1700-1725	Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui	Très long	Fixe	Soie ; Gros façonné	rose	Floraux		
1920.1.1864	Corps à baleine	XVIII	1700-1725	Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Soie	Rose	Uni		
1920.1.1868	Corps à baleine	XVIII		Palais Galliera	Laçage triple coté ; + Aggraffe devant	haut	Rigide	Oui	Fixe	Fixe	Soie ; doubleure toile lin	rouge	Floraux	47	
1961.34.15	Corps à baleine	XVIII	1700-1725	Palais Galliera	Laçage double	Dos ; Devant	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Soie ; Patchwork				
1964.43.1	Corps à baleine	XVIII	1730	Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui	Très long	Fixe	Soie ; Satin ; Doubleure toile lin ; Broderie ; fils d'or	Beige + motif	Floraux	51	
1965.2.3	Corps à baleine	XVIII	1775-1780	Palais Galliera	Laçage double	Dos ; Devant	Demi-rigide	Oui	Non	Fixe	Soie ; Taffetas	Beige Rose	Uni	49	
1973.66.1	Corps à baleine	XVIII	1740	Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui		Mobile	Soie ; Taffetas ; Fils d'argent ; Doubleure lin	Vert + motif	Floraux	41	
1979.43.14	Corps à baleine	XVIII	1700-1725	Palais Galliera	Laçage	Devant	Rigide	Oui	Oui	Mobile	Soie ; Damas ;	Beige rosé	Floraux		
1981.94.2	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Palais Galliera	Laçage	Devant	Rigide	Oui	Oui	Mobile	Soie ; Drogué ; Taffetas ; Lin	Rouge ; vert	Floraux ; géométrique	55	
1981.130.1	Corps à baleine	XVIII	1750	Palais Galliera	Laçage double	Dos ; Devant	Rigide	Oui	Très long	Fixe	Soie ; Lampas ; Doubleure lin, toile	Jaunis + motif	Floraux	56	
1993.27.X	Corps à baleine	XVIII		Palais Galliera	Laçage	Dos	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Soie ; Gros façonné	Beige ; rose	Floraux		
1993.30.X	Corps à baleine	XVIII		Palais Galliera	Laçage	Dos	Demi-rigide	Oui	Fixe	Fixe	Soie ; pékin broché ; cuir	Beige + motif	Floraux		
1993.32.X	Corps à baleine	XVIII		Palais Galliera	Laçage double	Dos ; Devant	Rigide	Oui	Mobile	Mobile	Soie ; Passementerie	Bleu + motif	Floraux		

1920.1.1872	Corps à baleine	XVIII	1750-1780	Palais Galiera	Laçage	Devant	Haut	Rigide	Non	Oui Long	Manche	Floraux	53	Vert + motif
1957.16.17	Corset	XIX	1820	Palais Galiera	Laçage double	Dos ; Devant	Bas	Souple	Non	Non	Souple	Uni		Blanc
Gal 1997.76.1	Corsage	XVIII	1785	Palais Galiera	Laçage	Dos	Haut	Demi-rigide	Oui	Non	Fixe	Uni		Beige
2002.0.35	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	57	Beige rose
2002.0.36	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Très long	Fixe	Floraux	52	Beige ; bleu + motif
2002.0.37	Corps à baleine	XVIII	1751-1775	Museon Arlaten	Laçage	Devant	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe + Manche	Floraux	52	Bleu + Motif
2002.0.38	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Haut	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	54	Rouge
2002.0.39	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Floraux	54	Ecru
2002.0.40	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	54	Bleu ; écru
2002.0.41	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Haut	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Floraux	53	Rouge
2002.0.116	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Haut	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	51	Beige ; rouge
2002.0.131	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Haut	Souple	Oui	Non	Mobile	Floraux	47	Ecru
2003.0.880	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	56	Rouge ; beige
2003.0.881	Corps à baleine d'allaitement	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage + Aggraffés	Coté ; Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	52	Rouge ; beige
2003.0.882	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage double	Dos ; coté	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	55	Rouge ; rose
2003.0.883	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	55	Saumon ; bleu
2003.0.884	Corps à baleine	XVIII	1751-1775	Museon Arlaten	Laçage + deux	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	56	Beige
2003.0.3893	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui	Fixe	Floraux	55	Rouge
2003.0.3895	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Floraux	54	Beige

2003.0.3896	Corps à baleine	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Nuque	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Soie ; Toile	Beige	Floraux	60	38
2014.34.2	Corps à baleine	XVIII	1701-1800	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Medium	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Soie ; Toile	Rouge + motif	Floraux	49	35
2004.0.2071	Corps d'enfant	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Haut	Rigide	Non	Oui Long	Fixe + Manche	Toile coton/lin ; peu de soie	Ecru	Uni	28	43
2007.15.8	Corps d'enfant	XVIII	1750-1760	Museon Arlaten	Laçage	Dos	Haut	Demi-rigide	Oui	Oui Long	Fixe souple	Soie ; toile coton/lin	Beige + motif	Floraux	37	26
MT.32986	Corps à baleine	XVIII	1740-1760	Musée des Tissus Lyon	Laçage double	Dos ; Devant	Nuque	Rigide	Oui	Fixe + Manche	Manche	Soie ; Lampas	Beige + motif	Floraux	42	25
MT.30766.3	Corps à baleine	XVIII	1750-1800	Musée des Tissus Lyon	Laçage double	Dos ; Devant	Haut	Rigide	Oui	Fixe + Manche	Manche	Soie	Beige + motif	Floraux		
MT.30024.3	Corps à baleine	XVIII	1775-1800	Musée des Tissus Lyon	Laçage double	Dos ; Devant	Haut	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Taffeta ; soie ; gros de tours	Bleu + motif	Floraux		
MT.27761	Corps à baleine	XVIII	1750-1770	Musée des Tissus Lyon	Laçage double	Dos ; Devant	Haut	Rigide	Oui	Oui Long	Mobile	Soie	Bleu ; jaune géométrique	Floraux	51	40
UF 70-52-4	Corps à baleine	XVIII	1740-1760	Arts Décoratifs Paris	Laçage	Dos	Medium	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Soie	Bleu	Uni	32	59
UF 70-52-3	Corps à baleine d'allaitement	XVIII	1750-1760	Arts Décoratifs Paris	Laçage	Dos	Medium	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe Mobile	Soie	Rouge + motif	Floraux	54	
T.909-1913	Corset	XVIII	1770-1790	V&A	Laçage	Dos	Haut	Demi-souple	Oui	Oui Long	Souple	Soie ; lin		Floraux		
T.237-1983	Corset	XVIII	1790	V&A	Laçage	Dos	Bas	Demi-souple	Oui	Non	Souple	Coton ; soie ; lin	Blanc	Uni		
T.57-1948	Corset	XIX	1825-1835	V&A	Elastique		Bas	Demi-souple	Non	Non	souple	Coton ; soie	Blanc	Uni		
T.188-1961	Corset	XVIII	1780	V&A	Laçage double	Dos ; Devant	Bas	Souple	Oui	Non	souple	Soie	Blanc	Uni		
T.56-1956	Corset	XVIII	1780-1789	V&A	Laçage	Dos		Rigide	Oui	Oui Long	Non	Lin ; Soie	Rose	Uni		
1936.690	Corps à baleine	XVIII	1750-1800	Mucem Marseille	Laçage	Devant	Haut	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe Large	Soie ; Coton	Ecru + motif	Floraux	69	37
PR 995.16.1	Corps à baleine	XVIII	1735-1770	Arts Décoratifs Paris	Laçage	Dos	Medium	Rigide	Oui	Oui Long	Fixe	Damas soie ; toile de lin lamé argent	Doré	Floraux		
Cluny 7874	Corps à baleine	XVIII	1770-1780	Arts Décoratifs Paris	Laçage	Dos	Medium	Rigide	Oui	Oui Long	Mobile	Taffetas de soie façonné et moiré	Vert ; orange	Uni		
1920.1.186	Corps à baleine de grosseur	XVIII	1750-1770	Palais Galliera	Laçage	Coté	Medium	Rigide	Oui	Fixe	Fixe	Lampas ; taffetas ; doublure toile de lin	Rouge	Floraux		
1936.690	Corps à baleine	XVIII		Mucem Marseille	Laçage	Devant	Medium	Rigide	Oui	Oui Long	Large	Soie ; toile de coton	Beige	Floraux	59	37

20457	Corset	XIX	1830	Netherlands Kyoto Costume Institute	Laçage	Dos	Medium	Demi-souple	Non	Oui	souple	Metal ; coton	Blanc	Uni
AC337 77-12-51	Corset	XVIII	1760-1770	Kyoto Costume Institute	Laçage	Dos		Rigide	Oui			Coton	Brun	Uni
AC5140 85-24	Corset	XIX	1820	Kyoto Costume Institute				Demi-souple	Non	Oui	Sans	Satin de coton	Blanc	Uni
C.I.46.82.8	Corset	XIX	1805-1810	Metropolitan Museum	Laçage	Devant	Medium	Demi-souple	Non	Oui	court	Soie ; metal ; baleine	Beige	Uni
1975.34.2a-c	Corps à baleine	Fin XVIII deb. XIX	1790-1810	Metropolitan Museum	Laçage	Dos	Haut	Rigide	Oui			Soie ; fils de metal	Doré	Uni
C.I.50.8.2	Corps à baleine	XVIII	1765-1770	Metropolitan Museum	Laçage	Dos	Medium	Rigide	Oui		Fixe	Soie ; cuir ; bois ; baleine ; lin	Multicolor	Floraux ?

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION.....	3
Partie I - Les mutations de l'usage des corps et corsets au vu du contexte socio-économique.....	9
A - Les corps baleinés, objets de distinction dans la hiérarchie sociale des apparences	11
1 - L'apparence, fondement de la hiérarchie sociale	11
2 - Composition et conception des corps et corsets	14
3 - Les corps et corsets, outils d'une lecture sociale	15
B – Le début de l'assouplissement des corps dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : brouillage social, hausse de la consommation et volonté d'un retour au naturel	19
1 - L'augmentation de la consommation vestimentaire et du brouillage social.....	19
La diffusion des modèles de consommation entre imitation et innovation	20
La crainte d'une société illisible : les adaptations techniques des femmes laborieuses	23
2 - Une volonté de retour au naturel : l'assouplissement des corps	25
La conquête de la simplicité : évolutions physiques	28
La mollesse contre l'efficacité corporelle : une critique sociale par l'abolition des tuteurs vestimentaires	29
C - Les corps et corsets revisités : instruments politiques des régimes postrévolutionnaires – Empire et Restauration.....	31
1 - Bouleversements révolutionnaires et allègement des corps et corsets.....	32
2 - L'Empire ou le retour du corset.....	34
3 - Restaurer la monarchie, restaurer les vieux corsets.....	35
Conclusion de la partie I	38
Partie II - L'ambiguïté de la perception du vêtement dans les discours médicaux et littéraires	39
A - La remise en cause du corps dans les débats médicaux.....	40
1 - La vision plutôt négative des médecins sur l'usage des corps rigides	40
2 - Les causes sous-jacentes de la lutte contre les corps et corsets	45
B - Entre crainte et émerveillement : l'ambiguïté des corps et corsets dans la littérature ...	49
1 - Les définitions discordantes des corps et corsets dans les dictionnaires de langue	49

2 - L'exaltation dangereuse des corps et corsets dans la littérature	51
C - Paroles de femmes sur l'usage des corps et corsets.....	54
Conclusion de la partie II	59
Partie III - Les corps et corsets au centre des relations de pouvoir entre hommes et femmes.....	60
A - Les corps et corsets dans la construction de l'identité sexuée	62
B - Les vêtements contraignants, signe d'emprise masculine	65
1 - Contrôler le sexe faible.....	66
2 - Une sensualité dévorante	68
C - Les apports positifs des corps et corsets dans la vie des femmes	73
1 - Accroître la beauté donc la valeur d'une femme	74
2 - Le corps, contributeur dans les progrès de la condition féminine.....	78
Conclusion de la partie III	83
Conclusion générale	84
SOURCES IMPRIMEES	87
BIBLIOGRAPHIE.....	96
Enregistrements audio et vidéo	101
Sites internet	102
ANNEXES	102
TABLE DES MATIERES	107